This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 05681206 2

MEMOIRES
DE LA
COUR D'ESPAGNE.

Seconde Partie.

A PARIS,
Chez CLAUDE BARBIN, au Palais, ſur le Second Perron de la Sainte Chapelle.

M. DC. XC.

Avec Privilege du Roy.

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
517446 A
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS
R 1931 L

MEMOIRES DE LA COUR D'ESPAGNE.

SECONDE PARTIE.

LA jeune Reine alla le jour de l'Annonciation au Monastere de l'Incarnation. L'Ambassadrice de France l'y accompagna : mais bien qu'elle souhaitât de la pouvoir entretenir, elle n'en sçût trouver le moment, & la vigilante Camerera ne laissa point la Reine dans cette liberté,

Au retour; elle servit neuf pauvres Femmes à dîner, & leur donna à chacune un Habit & cinq Pistolles dans une Bourse; ses Filles d'Honneur portoient les Plats; la Reine-Mere fit la même Ceremonie de son côté. Mais ce qui surprit fort la Reine, ce fut de trouver le soir dans la poche de sa Robe, un Billet cacheté; il y avoit dessus.

Pour la Reine seule.

Elle hesita d'abord si elle devoit l'ouvrir; elle voulut ensuite le porter au Roy: neanmoins l'incertitude de ce qu'il pouvoit contenir, & de la maniere dont il prendroit la chose, l'obligea de l'ouvrir. Il étoit d'une écriture qui paroissoit fort deguisée, & contenoit ces mots en Espagnol:

L'Elevation supréme de vôtre Majesté, & l'éloignement qui est entre nous, n'a pû arracher de mon cœur, la passion que vos admirables qualitez y ont fait naître. Je vous adore, ma Reyne, je meurs en vous adorant; & j'ose dire que je ne suis pas indigne de vous adorer; je vous voy, je soûpire auprés de vous; vous n'entendez point mes soupirs, vous ne connoissez point mes secrettes langueurs, vous ne tournez pas même vos beaux yeux sur moy. Ah! Madame, que l'on est malheureux d'estre nay Sujet, quand on se sent les inclinations du plus grand Roy du monde.

La Reyne demeura surprise & réveuse; elle ne comprenoit point qui pouvoit être le temeraire assez hardy pour luy écrire en ces termes, & elle ne pouvoit douter que ce billet n'eût

été glissé dans sa poche par une de ces pauvres femmes qu'elle avoit servies. Mais il étoit bien extraordinaire qu'un homme, qui apparemment devoit être de Grande qualité, confiât sa vie (car il n'y alloit pas de moins) entre les mains d'une malheureuse telle qu'étoit celle qui avoit pû approcher ce jour-là de la Reyne. Il étoit vray qu'elle avoit été chez les Religieuses de l'Incarnation ; & bien que quelques-unes d'elles eussent pû prendre cette commission, il n'y avoit guére d'apparence, à cause des consequences & des suites qui auroient été mortelles, si l'on s'en étoit apperçû. Elle pensoit quelquefois que c'étoit peut-être une piéce que la Camerera Mayor luy joüoit, pour voir l'usage

qu'elle feroit de ce Billet; qu'elle en avertiroit le Roy, & qu'elle tourneroit mal la chose du monde la plus innocente. Dans ces differentes reflexions, elle jugea que le plus sûr étoit de s'en ouvrir à la Reyne-Mere, & de prendre son avis; Elle alla le lendemain dîner avec elle, & ensuite elle luy montra la Lettre, & la supplia de la garder, afin que si le Roy en sçavoit quelque chose, elle eût la bonté de rendre témoignage à la verité. Comme la Reyne-Mere vit qu'elle s'en inquiétoit, elle luy dit qu'il ne falloit pas se faire de la peine mal à propos, & que de quelque part que vint cette Lettre, si le Roy s'en fâchoit, elle luy en parleroit d'une maniere à luy persuader la verité: de sorte que la

Reyne la quitta plus tranquille à cause de cette aſſeurance. Ce jour-là étoit celuy auquel la Reine achevoit ſa dix-huitiéme année ; elle reçût des complimens de tous les Seigneurs & de toutes les Dames qui luy firent auſſi des preſens, & particulierement la Reine-Mere, qui luy envoya une parure de Diamans & de Turquoiſe ; il y eut le ſoir au Palais un Concert de Muſique Françoiſe.

Ce fut dans ce même tems, que l'Envoyé de Brandebourg partit de Madrid, ſe plaignant & menaçant hautement de tout le reſſentiment de ſon Maître. Il étoit venu pour toucher pluſieurs Sommes conſiderables que l'Electeur avoit prêtées au Roy d'Eſpagne : on l'avoit amuſé long-tems par des remiſes

tres-ennuyantes : on luy donna ensuite une assignation pour toucher cinquante mille écus sur l'argent que l'on attendoit des Indes ; & quand la Flotte fut arrivee, il se rendit à Seville : mais son Voyage n'ût aucun succez, parce qu'on avoit mandé au President de la *Contratation* * de Seville, de ne luy rien donner. Il revint donc à Madrid avec tout le chagrin que l'on peut s'imaginer, d'être traité avec si peu d'égard. Il renouvella ses instances, & l'on luy renouvella de nouvelles promesses, qui aboutirent toutes à le faire attendre tres long-tems : enfin il se trouva si fatigué des continuels delais dont on se servoit, qu'il demanda une Ré-

* La *Contratation* est un Conseil où se traitent toutes les affaires du Commerce des Indes.

ponſe poſitive, & il l'attendit enore plus qu'il n'avoit reſolu ; mais ſon Maître en étant informé, il luy ordonna de prendre ſon Audience de Congé. Le Duc de Medina-Celi voulut alors l'arrêter ; il luy promit les cinquante mille écus dans quatre mois ; & il les auroit peut-être attendu, ſans qu'il ne voyoit aucune apparence qu'on pût le ſatisfaire dans le tems marqué. Ainſi, il refuſa cette propoſition. On luy offrit trente mille écus content ; il étoit ſur le point de les accepter, quand on luy fit connoître qu'il les toucheroit auſſi peu que le reſte ; la colere le prit, il parla aux Miniſtres en termes fort durs & ſi libres, qu'il ne ſe contraignit ſur rien : il montra même à pluſieurs perſonnes une Lettre

de l'Electeur de Brandebourg, pleine de fierté & de menaces tres-précises. On luy envoya la veille qu'il partit, une Chaîne d'Or de cent cinquante Pistolles, qu'il renvoya sur le champ à celuy qui la luy avoit envoyée de la part du Roy : on luy reporta le lendemain la même Chaîne, mais il la rapporta luy-même au premier Ministre, & luy dit qu'il aimoit mieux dire qu'il l'avoit perduë en chemin, que d'accepter un présent si indigne de l'Electeur son Maître.

D'un autre côté, le Comte de Gubernatis Envoyé de Savoye, ayant connu que ses soins & ses sollicitations, depuis quatre ans, n'avançoient rien pour sa Négociation, & que l'esperance qu'on luy donnoit d'accorder aux Ministres de Monsieur le

Duc de Savoye, les mêmes honneurs qu'ils reçoivent en France, etoit une illusion dont on l'amusoit, sans avoir dessein d'en venir à l'effet, il se retira avec un chagrin d'autant plus grand, que l'on n'avoit pas voulu satisfaire au payement qu'il demandoit des Subsides qui étoient dûs à son Maître. Quelques autres Envoyez partirent aussi dans un esprit peu different, & ceux qui resterent se plaignoient à leur tour du traitement qu'ils recevoient. Ce n'étoit pas seulement les Etrangers qui paroissoient mécontens : les propres Sujets du Roy d'Espagne n'étoient pas mieux ; & le Comte Balbo, avec plusieurs autres Officiers Milanois, s'en retournerent en Italie, sans avoir pu se faire payer de ce qui

leur étoit dû, ni obtenir la recompense qu'ils demandoient. Il est vray aussi que le Roy n'avoit aucun fonds; que l'on n'avoit pas encore diminué le prix des vivres; que les Artisans & les gens de Journée mouroient de faim; & que ceux que l'on croyoit riche, trouvoient fort souvent des Billets chez eux, qui leur ordonnoient de porter de l'argent dans des endroits qu'on leur marquoit, avec de grandes menaces de les assassiner s'ils y manquoient.

Il se passa une autre affaire, sur laquelle toute la Cour eut les yeux ouverts pendant assez de tems, & bien des personnes de la premiere consideration s'y trouverent interessez par raport au Prince d'Astillano & au Comte de Monterey. Ce pre-

mier possedoit la Charge de President du Conseil de Flandres à Madrid : elle luy fut ôtee par Don Juan d'Autriche, & il la donna au Comte de Monterey, lequel n'en prit pas possession ; le pretexte dont on se servit pour en depoüiller le Prince d'Astillano, fut proprement une querelle cherchée exprez : il avoit été exilé ; on luy fit entendre sous main qu'il pouvoit revenir à Madrid. Il donna dans le paneau, il y revint. Le Roy & Don Juan parurent fort irritez contre luy, de ce qu'il avoit contrevenu aux Ordres de Sa Majesté ; & pour l'en punir, l'on envoya les Provisions de sa Charge au Comte de Monterey, qui pour lors étoit en Catalogne où il commandoit l'Armée : mais aprés cette faveur, bien

loin de le faire revenir, comme il l'esperoit, on l'exila à son tour. La premiere chose qu'il fit, apres avoir été rapellé à la Cour, fut de demander à prêter le Serment de sa Charge ; le Roy luy promit de choisir une heure commode pour le recevoir : mais la Reine-Mere en ayant été avertie par Don Geronimo d'Eguya ; elle empêcha le Roy de recevoir le Serment du Comte de Monterey, parce qu'elle aimoit le Prince d'Astillano, & qu'il luy étoit tout dévoüé. L'affaire demeura en cét état, jusqu'au tems que le Duc de Medina-Celi entra dans le Ministere : il assembla une Junte chez le Cardinal Portocarero, pour examiner les raisons de part & d'autre ; le Cardinal y presidoit. Il étoit assisté du Con-

fesseur du Roy, de celuy de la Reine-Mere, de Don Benedetto & de Don Pedro Gil del Faro; ils firent sçavoir au Prince de Stillano, que puisque le Roy avoit disposé de sa Charge en faveur du Comte de Monterey, il n'y avoit point d'autre party à prendre, qu'à se soûmettre. Le Prince répondit à cela, que par une ancienne Loy de Castille, le Roy ne pouvoit pas luy ôter sa Charge, sans luy faire faire son Procez. La Junte se rassembla là-dessus, & conclut pour la seconde fois, que c'étoit au Roy seul de disposer de cette Charge; & comme il avoit toûjours eu de l'inclination pour le Comte, il decida à son avantage. Cependant, le Prince de Stillano demeura outré; la Reine-Mere ne fut pas non plus insen-

ſible au chagrin qui arrivoit à l'un de ſes meilleurs Serviteurs ; & il reſta perſuadé, auſſi bien que le reſte de ſa Famille, qu'on ne luy pouvoit rien reprocher que ſon veritable attachement pour cette Princeſſe. Il continua de demander hautement qu'on luy fit ſon Procez ; que puiſqu'on luy ôtoit ſa Charge comme à un coupable, il falloit achever de le traiter en coupable, & le punir ſelon ſes fautes. Tout le Party de la Reine-Mere entroit dans ſes plaintes: mais cela n'empêcha pas que le Comte de Monterey ne demeurât pourvû de la Charge: il eſt vray qu'à le regarder perſonnellement, il avoit plus de merite que le Prince de Stillano ; qu'il avoit fort bien ſervy le Roy en Flandres dans le tems qu'il en

étoit Gouverneur, & que ce tems étoit pour lors difficile. Il est bien fait de sa personne, & agreable, il a de la capacité; & il faut ajoûter encore à ses bonnes qualitez, l'alliance qui étoit entre le Duc de Medina-Celi & luy; cela étoit d'une grande consideration dans le tems où le Duc faisoit tout ce qu'il vouloit à la Cour. Par exemple, il fit nommer le Marquis de la Laguna son frere, Vice-Roy de Mexique, qui est une Vice-Royauté où l'on gagne des biens immenses en tres-peu de tems.

Le President du Conseil de Castille reçût dans ce tems-là un Bref du Pape, qui luy ordonnoit d'aller à Rome rendre compte de la conduite qu'il avoit tenuë envers son Nonce: mais on demeura fort persuadé qu'il ne

tiendroit pas à luy de n'y point obeïr. On sçût à Madrid que le Visiteur General du Royaume de Naples avoit fait dire au Duc de Sant-Angelo Doyen du Conseil Collateral, de sortir dans trois jours de Naples, & de se retirer à soixante mille. Il obeït, apres avoir pris congé du Vice-Roy & des personnes les plus considerables de la Ville, & ensuite il s'en alla à Gaëtte avec toute sa Famille. Le Vice-Roy paroissant dans ses interêts, fut bien-aise que la Ville de Naples en écrivit au Roy d'Espagne avec beaucoup de zele & d'affection. Le Visiteur General irrité de la voye que l'on avoit prise, envoya ordre sur le champ au Duc de Monte-Sardo son Gendre, au Duc della Regina son Neveu, & à tous ses autres

parens, de ſe retirer dans une heure. Le Duc della Regina étant Elû de la Ville, pretendoit que l'on ne pouvoit pas l'empêcher d'y demeurer: il aſſembla ſes amis; & apres leur avoir repreſenté le tort qu'on luy faiſoit en particulier, il leur declara que le Viſiteur vouloit auſſi les attaquer en general, en examinant rigoureuſement la conduite des Princes & des Barrons du Royaume, quoy qu'ils euſſent des Privileges pour les en exempter. On reſolut dans cette Aſſemblée, d'en faire une autre le lendemain, pour qu'il s'y trouvât davantage de monde; & en effet, ils y vinrent plus de ſoixante, & élurent entre-eux le Prince Dotojano de la Maiſon de Medicis, le Prince de la Torella de la Maiſon Carraccioli,

& le Duc de Maralone de la Maison Caraffa. Ils allerent trouver le Viceroy, & il s'engagea volontiers à parler au Visiteur General, lequel luy répondit sechement qu'il executoit les Ordres qu'il avoit reçûs de Madrid : de maniere que tous les Seigneurs Napolitains se trouverent dans une inquietude & dans une peine extrême, & il y en avoit plusieurs qui n'auroient souhaité qu'un Chef capable d'une grande resolution.

Je dois dire pour l'intelligence de ces Memoires, que les Ambassadeurs, & même les Envoyez, avoient un certain droit à Madrid, qui les exemptoit de payer aux Portes de la Ville le droit d'Entrée, pour toutes les choses qui étoient necessaires pour leur Maison. Cette coûtu-

me fut long-tems en usage: mais comme on découvrit que quelques personnes étendoient le Privilege plus loin qu'il ne le devoit être, & que les interêts du Roy en souffroient, le Conseil jugea à propos de le convertir en une somme d'argent, qui en effet se paye aux Ministres Etrangers, & les *Franquezas* sont abolies (c'est ainsi que l'on nommoit ce Droit.) Il y en a encore un autre que l'on appelle la *Immunidad del Barrio*: c'est à dire, que les Ambassadeurs ont une étenduë marquée autour de leurs Hôtels, dans laquelle la Justice n'a point de ressort sans leur permission, & les Alcades n'osent passer dans le quartier de l'Ambassadeur avec des baguettes blanches: c'est la marque de leurs Charges; chaque

Ambaſſadeur eſt ſi jaloux de conſerver ce Privilege, qu'il y a eu des Miniſtres Etrangers aſſez rigoureux, pour faire pendre à leur porte les Alguazils qui n'y avoient pas eu d'égard ; l'on en comptoit peu qui ſe fuſſent portez à cette extremité : mais au moins il y en avoit eu pluſieurs qui leur avoient fait donner cent coups de bâton.

Malgré le riſque pour eux, & les conſequences que les infractions apportent, le Corregidor accompagné de ſes Officiers, paſſa à midy dans le quartier de nôtre Ambaſſadeur ; ils avoient toutes leurs Baguettes hautes : & comme on ne l'en avertit que lorſqu'ils furent retirez, il ne pût faire autre choſe que d'envoyer dire au Corregidor qu'il étoit ſurpris de ſon procedé, &

qu'il se souvint à l'avenir de ce qu'il luy devoit. Il répondit qu'il avoit ignoré jusqu'à present, que le quartier de l'Ambassadeur s'étendit jusques dans le lieu où il avoit passé, & qu'il suffisoit qu'il en fut informe. Mais malgré cette espece de satisfaction, le même Corregidor peu de jours aprés revint encore, & passa devant l'Hôtel de l'Ambassadeur dans le tems qu'il étoit absent : le Marquis de Vilars l'ayant appris, s'en plaignit hautement.

Il attendoit avec impatience ce qui seroit decidé là-dessus, lors qu'on luy apporta un Ordre du Roy, par lequel il revoquoit les Privileges de son Quartier, pretendant qu'il n'étoit pas juste que l'Ambassadeur de France fut traité plus favorablement à

Madrid,

Madrid, que celuy d'Eſpagne ne l'étoit à Paris. On diſoit à la Cour, que dans cette grande Ville les Officiers de la Juſtice alloient quand ils le vouloient juſqu'à la porte de l'Ambaſſadeur d'Eſpagne, faire les fonctions de leurs Charges; que dés l'année 1671. il y avoit eu une Declaration pareille à celle-cy; qu'en la renouvellant, ce n'étoit pas une nouveauté, & que depuis cette premiere Declaration les Ambaſſadeurs n'avoient joüi de ce Droit que par une tolerance que l'on ne vouloit plus avoir.

Monſieur de Vilars répondit, qu'il devoit trop de reſpect au « Roy pour s'en éloigner jamais; « qu'il ne doutoit point que le « Roy ſon Maître n'aprouvât la « propoſition d'en uſer avec ſon « Ambaſſadeur comme il en «

„ usoit avec celuy d'Espagne:
„ mais qu'il falloit mettre en li-
„ gne de compte les Privileges
„ que ce Ministre avoit à la Cour
„ de France; & que pour parler
„ au Roy & à la Reine, pour les
„ voir, pour les accompagner, il
„ n'étoit point necessaire qu'il
„ demandât Audiance, ni des
„ Permissions, qui retardent toû-
„ jours les affaires; qu'il alloit
„ à la Chasse avec le Roy; qu'il
„ assistoit aux Fêtes & aux Ce-
„ remonies quand il le vouloit;
„ qu'il luy étoit permis d'avoir
„ six Chevaux à son Carrosse, &
„ de traverser ainsi tout Paris:
„ que l'Ambassadrice alloit dans
„ le Carrosse de la Reine; qu'el-
„ le mangeoit quelquefois avec
„ elle; qu'elle recevoit plusieurs
„ marques de distinction, qui
„ fournissoient beaucoup d'a-

grément dans le cours d'vne « Ambaſſade ; qu'il falloit re- « marquer, qu'il ne joüiſſoit pas « à Madrid de tous ces avanta- « ges ; & qu'enfin, il feroit ſça- « voir à ſon Maître la Declara- « tion de Sa Majeſté Catholique. « Il n'en pouvoit avoir une prom- « pte réponſe à cauſe de l'éloi- « gnement ; & il étoit naturel & « de droit, qu'en attendant on « laiſsât les choſes dans l'état où « elles avoient toûjours été : mais « le Roy d'Eſpagne donna un ſe- cond Decret, par lequel il étoit dit que Sa Majeſté demeuroit dans ſa premiere reſolution, & qu'il ôtoit toutes les franchiſes & les immunitez du Quartier de l'Ambaſſadeur de France, ſans vouloir rien revoquer.

Ce qui étoit de ſurprenant, c'eſt que Monſieur de Villars,

qui avoit eu lieu de se promettre des distinctions avantageuses à cause de la Reine, fut en effet le seul distingué entre tous les Ambassadeurs, pour luy ôter ses franchises : les autres en joüirent à l'ordinaire; & cette affectation en étoit encore plus desobligeante. Il ne manqua pas de donner avis à la Cour de France, de tout ce qui venoit de se passer: le Roy n'y parût pas insensible, il témoigna qu'il vouloit en avoir raison; & Monsieur souhaitant que rien ne pût aigrir les esprits de part & d'autre, en écrivit à la Reine sa Fille, pour luy marquer sa peine & son inquietude. Il la conjuroit de ne rien negliger auprés du Roy son Mary, pour l'engager à faire ce que le Roy Tres-Chrétien avoit legitimement droit de pre-

tendre. Elle avoit ignoré jusques-là, tout ce qui s'etoit passé; & elle en demeura aussi surprise qu'affligée. Elle ne manqua pas d'en parler au Roy dans l'esprit qu'il falloit, pour luy faire prendre d'autres resolutions: mais il luy répondit assez froidement, qu'il y avoit déja du tems que cette affaire étoit reglée; qu'il s'étoit dispensé de la luy dire pour quelques raisons. Elle le pressa de luy vouloir dire quelles pouvoient être ces raisons; & apres s'en être fort défendu, il se contenta de luy répondre;

Es que me quitaran este Embaxador, y me embiaran otro Gavacho:

Ce qui signifie en nôtre Langue;

C'est qu'on m'ôtera cet Ambassadeur, & que l'on m'envoyera

quelqu'autre Avanturier.

Il est aisé de juger que le Roy parlant en ces termes, étoit non seulement prévenu contre le Marquis de Villars, mais aussi contre tous ceux qu'on auroit pû luy envoyer. Quelques instances que la Reine pût luy faire pour l'obliger de remettre les choses dans le même état où elles avoient été, il ne le voulut pas ; & il agissoit dans cette rencontre par un autre esprit que par le sien, sans faire reflexion, ni luy, ni son Conseil, que la France n'en demeureroit pas là. Mais ils sortirent de leur létargie, lorsqu'ils virent arriver le 8. Avril 1680. un Courrier Extraordinaire à M. de Villars. Ils eurrent grand' peur qu'il ne s'agît d'une Declaration de Guerre; & les soupçons qu'ils avoient

depuis long-tems du côté de l'Italie, se reveillerent vivement. Nôtre Ambassadeur eut Audiance du Duc de Medina-Celi: Il luy exposa l'ordre qu'il avoit receu pour demander le rétablissement de ses Franchises & de la Jurisdiction de son Quartier. Il luy representa la dureté « du procedé que l'on avoit tenu, « le peu de sujet qu'il y avoit « d'en user ainsi, & de le choisir « parmy tous les autres pour le « chagriner; que le Roy son « Maître n'avoit jamais été « agresseur: mais qu'il n'avoit « aussi jamais souffert une injure « sans la repousser; qu'il étoit « sensible à celle-cy, & qu'il en « demandoit une satisfaction « publique. «

Le Duc allegua, comme l'on avoit déja fait, que dés l'année «

„ 1671. le Roy d'Eſpagne avoit
„ reſolu de ne plus laiſſer de
„ franchiſes aux Ambaſſadeurs;
„ que le relâchement que le
„ tems apporte à toute choſe,
„ étoit cauſe que peu à peu les
„ Miniſtres Etrangers s'etoient
„ remis dans leurs premiers
„ Droits; que ce n'étoit pas une
„ conſequence qui dût tenir lieu
„ de Loy; & que pour preuve
„ que l'on n'avoit point eu des
„ intentions directes de le cho-
„ quer, il l'aſſûroit qu'à l'avenir
„ tous les autres Ambaſſadeurs
„ ſeroient traitez comme luy.

Le Marquis de Villars répon-
„ dit, Qu'au lieu de trouver pour
„ luy une ſatisfaction particulie-
„ re dans cette conduite gene-
„ ralle, il n'y voyoit que de nou-
„ veaux ſujets de plaintes; que
„ le Droit naturel luy promet-

toit, que dans la nouvelle Al- «
liance qui venoit d'être con- «
tractée entre les deux Cou- «
ronnes : l'Ambassadeur de l'u- «
ne pourroit aisément meriter «
des graces de l'autre, & même «
en attirer à ses amis : mais que «
bien loin, il ne leur procuroit «
que des dégoûts, & que ce n'é- «
toit pas là ce qu'il demandoit : «
qu'à l'égard de la Declaration «
de 1671. il n'avoit pas eu lieu «
d'en prendre aucune connois- «
sance, puisqu'ayant eté depuis «
prés de quatre ans Ambassa- «
deur à Madrid, il avoit joüi de «
tous les Privileges qu'on vou- «
loit à present luy retrancher, «
sous le pretexte de cette De- «
claration. «

Il ne se contenta pas d'avoir parlé fortement au Premier Ministre, il fit demander Audiance

au Roy, & il l'eut auſſi-tôt. Il luy preſenta une Lettre de Créance expreſſe, pour regler cette Affaire, & il luy dit tout ce qu'il devoit pour l'engager à faire les reflexions neceſſaires ſur une choſe qui pourroit avoir „ de fâcheuſes ſuites. Il luy par- „ la de la Paix ſi nouvellement „ jurée, du Mariage qu'il venoit „ de contracter avec une Prin- „ ceſſe du Sang de France, & du „ peu de ſujet qu'il avoit de vou- „ loir chagriner le Roy Tres- „ Chrétien ; qu'à la verité, ce „ Grand Roy ne croyoit pas qu'il „ agit par ſon eſprit, & que cette „ conſideration l'avoit diſposé à „ recevoir la ſatisfaction qu'il „ avoit lieu de ſe promettre de „ ſa part.

Le Roy d'Eſpagne ne répon- dit à cela que par un *Veremos*,

comme il a coûtume.

Enſuite on delibera au Conſeil ſur ce qu'il falloit faire. Le Conſeil en donna ſa Conſulte au Premier Miniſtre, & celuy-cy au Roy, c'eſt l'uſage. Il fut donc reſolu que le Marquis de los-Balbazez, qui avoit éte nommé pour être Commiſſaire de l'Ambaſſadeur de France, feroit la ſatisfaction : & en effet, il vint chez le Marquis de Villars, il luy preſenta un Papier qu'il avoit ſigné, dans lequel étoit contenu en des termes tres-honêtes & tres-affectueux, Que « le Roy d'Eſpagne avoit donné « les ordres neceſſaires à ſon « Ambaſſadeur, pour faire la ré- « ponſe & toute la ſatisfaction « que le Roy Tres-Chrétien de- « mandoit par ſa Lettre ; & qu'il « venoit l'aſſûrer que le Roy «

„ son Maître avoit tant d'égards
„ pour tous les motifs d'amitié
„ qui unissoient Leurs-Majes-
„ tez, qu'il conservoit à l'Am-
„ bassadeur de France les Privi-
„ leges & Immunitez de son
„ Quartier, & qu'il seroit aussi
„ payé du Droit des Franchises;
„ que s'il ne l'avoit pas été jus-
„ qu'à present, c'est qu'il avoit
„ negligé luy-même de le de-
„ mander, & que le Roy n'a-
„ voit jamais eu le dessein de les
„ luy ôter.

C'est une chose peu usitée dans les autres Cours, que l'on commence des actions de cette qualité, sans en avoir quelque sujet important, & qu'on les abandonne dans la suite avec une facilité que l'on peut en quelque façon attribuer à une grande foiblesse: mais il est des

endroits où cette conduite est plus ordinaire & plus autorisée qu'en d'autres, & la Cour d'Espagne en est un. On etoit même persuadé, que le dessein d'ôter les Privileges à l'Ambassadeur, n'étoit venu aux Ministres que par un certain esprit de chagrin, à cause que nôtre Roy avoit fait dire au Duc de Giovenazzo, qu'il vouloit bien luy donner à sa Cour tous les avantages qui regardoient le caractere d'Ambassadeur d'Espagne, dont il étoit revêtu : mais qu'il n'avoit pas intention de luy laisser les libertez qu'il avoit accordées aux autres. Il y avoit un sujet particulier pour garder cette conduite avec luy ; & l'on sçavoit assez que dans le tems qu'il étoit en qualité d'Envoyé à la Cour de Savoye, il s'étoit mêlé, sans

aucun aveu, de faire des Traitez pour brûler les Vaisseaux de Toulon & les Magazins de Pignerol : de maniere que le Roy ayant lieu de le regarder comme un Ennemy particulier, il étoit naturel de luy dénier des faveurs que l'on ne donne qu'à ceux que l'on considere. Quoy qu'il en soit, si dans le fond on en eût de la peine à la Cour d'Espagne, on ne la fit point paroître ; & pour ôter même à nôtre Roy un Ambassadeur qui ne luy étoit pas agreable, on nomma aussi-tôt le Marquis de la Fuente pour aller remplir sa place. La Reine témoigna une extrême satisfaction, de voir l'affaire des Franchises terminée, comme elle l'avoit souhaité.

Le Roy qui l'aimoit tendrement, malgré les ennemis secrets

qui la deſſervoient auprés de luy, ſçachant qu'un de ſes plus grands divertiſſemens étoit d'aller quelquefois à la Chaſſe, luy fit amener de tres-beaux Chevaux d'Andalouſie. Elle en choiſit un fort fringant, & le monta : mais elle ne fut pas plûtôt deſſus, qu'il commença de ſe cabrer ; & il étoit prêt de ſe renverſer ſur elle, lorſqu'elle tomba. Son pied, par mal-heur, ſe trouva engagé dans l'Etrier ; le Cheval ſentant cet embarras, ruoit furieuſement, & traînoit la Reine avec le dernier peril de ſa vie ; ce fut dans la Court du Palais que cet accident arriva. Le Roy qui le voyoit de ſon balcon, ſe deſeſperoit ; & la Court étoit toute remplie de perſonnes de Qualité & de Gardes : mais l'on n'ozoit ſe hazarder d'aller

ſecourir la Reine, parce qu'il n'eſt point permis à un homme de la toucher, & principalement au pied, à moins que ce ne ſoit le Premier de ſes *Menins* qui luy met ſes *Chapins*: ce ſont des eſpeces de Sandales où les Dames font entrer leur Soulier, & cela les hauſſe beaucoup : la Reine s'appuye auſſi ſur ſes Menins, quand elle ſe proméne: mais ce ſont des Enfans qui etoient trop petits pour la tirer du peril où elle etoit. Enfin deux Cavaliers Eſpagnols, dont l'un ſe nommoit Don Loüis de las Torres, & l'autre Don Jaime de Soto-Mayor, ſe reſolurent à tout ce qui pouvoit leur arriver de pire, l'un ſaiſit la bride du Cheval & l'arrêta, l'autre prit promptement le pied de la Reine, l'ôta de l'Etrier, & ſe démit même le doigt.

en luy rendant ce service. Mais sans s'arrêter un moment, ils sortirent, coururent chez eux, & firent vîte seller des Chevaux pour se derober à la colere du Roy. Le jeune Comte de I eñaranda, qui étoit leur amy, s'approcha de la Reine, & luy dit respectueusement, que ceux qui venoient d'être assez heureux pour luy sauver la vie, avoient tout à craindre si Elle n'avoit la bonté de parler au Roy en leur faveur, parce qu'il n'etoit pas permis de luy toucher, & tres-particulierement, au pied. Le Roy qui étoit promptement descendu, pour voir en quel état Elle étoit, témoigna une joye extrême qu'elle ne fut point blessée, & il reçût tres-bien la priere qu'elle luy fit pour ces genereux Coupables. L'on envoya

en diligence chez eux : ils montoient déja à Cheval pour se sauver: la Reine les honora d'un present, & depuis ce jour elle eut une consideration particuliere pour eux.

Il y avoit peu que cét accident étoit arrivé à la jeune Reine, lors qu'elle reçeut un petit chagrin de la part du Roy : elle avoit une fort belle Epagneulle avec elle : la petite bête se leva la nuit, & la Reyne inquiére de ce qu'elle ne revenoit point, se leva aussi pour la chercher à tâton. Le Roy ne trouvant plus la Reine, se leva à son tour pour la chercher. Les voilà au milieu de la Chambre sans lumiere, allant d'un côté, allant de l'autre, & heurtant contre tout ce qu'ils trouvoient. Enfin, le Roy impatient, demanda à la

Reine pourquoy elle s'étoit levée: la Reine luy répondit, que c'étoit pour chercher son Epagneulle : *Comment*, dit-il, *pour une miserable petite Chienne, le Roy & la Reine d'Espagne se levent?* Dans son chagrin, il donna un coup de pied à la petite bête, qui étoit venuë contre ses jambes, & il pensa la tuer. Aux cris qu'elle faisoit, la Reyne qui l'aimoit, ne put s'empêcher de la plaindre tout doucement, & elle vint se mettre au lit bien triste: mais ni le Roy, ni elle ne pûrent jamais la retrouver; & il fallût appeller les Femmes de la Reine qui apporterent de la lumiere. Le lendemain de tres-bonne heure, le Roy fut à la Chasse seul, sans rien dire à la Reine. Cela l'inquiéta tout le jour, & elle en passa la plus grande par-

re appuyée contre les fenêtres de sa Chambre, malgré la Duchesse de Terra-Nova, qui l'en empêchoit d'ordinaire, luy disant: *Qu'il ne falloit pas qu'une Reine d'Espagne regardât par les fenêtres.* Pour ce jour-là, elle vouloit voir revenir le Roy; & aussi-tôt qu'il eut mis pied à terre, elle courut au devant de luy jusqu'à la moitié du degré, & elle se jetta à son col, avec cette agreable liberté Françoise, qu'elle n'avoit pas perduë; il en fut charmé, & ne put s'empêcher de l'embrasser plusieurs fois, quoy que ce ne soit point la coûtume en ce Païs-là, & qu'on ne saluë les Dames qu'en leur serrant les bras avec les mains. Il étoit dans une si belle humeur, qu'elle obtint pour le Duc Dossone la liberté de re-

venir au Palais, & d'exercer sa Charge de Grand Ecuyer.

La Junte, qui avoit été formée pour juger l'affaire d'entre Monsieur le Nonce & Don Juan de la Puente y Guebarra Président de Castille, la jugea le 12. Avril. Il fut exilé & dépoüillé de sa Charge. Le Nonce demandoit qu'on l'obligeât d'aller à Rome se faire relever de la Suspension qu'il avoit encouruë : mais on trouva que l'on en avoit déja assez fait contre luy. Bien des gens disoiẽt, que ces Grands Noms qu'il prenoit, n'étoient pas les siens, qu'il s'appelloit Don Juan de Montesillo, & qu'il étoit simple Gentilhomme de la Province de Castille. Il avoit fait ses études à Salamanque ; il devint ensuite Chanoine de Tolede. Ses manieres plurent

fort à l'Archevêque de Tolede, qui étoit pour lors le Cardinal d'Arragon ; il goûta son esprit, & luy confia le soin de ses affaires, il s'en acquitta fort bien ; cette raison l'engagea de le faire connoître, & de le recommander à Don Juan d'Autriché ; il eut le bonheur de luy plaire par sa souplesse & par la vivacité de son genie ; & soit que le Prince eût des veuës sur luy, ou qu'il ne songeât à l'avancer que pour s'acquitter de la parole qu'il en avoit donnée au Cardinal, il le fit Président de la Chancellerie de Vailladolid. Quelque tems aprés, le Comte de Villambrosa, qui étoit Président de Castille étant mort, le Prince mit Don Juan de la Puente à sa place. A la verité, il n'exerçoit cette Charge que par Commis-

ſion : mais c'étoit toûjours un tres-grand Poſte, & bien propre à luy attirer des envieux. Il en avoit tant en effet, que peu de perſonnes furent touchées de ſon malheur : on le regardoit comme une des Créatures de Don Juan ; & ceux qui cherchẽt toûjours un objet à leur haine, n'ayant plus ce Prince, avoient répandu la leur ſur celuy-cy. Le Peuple l'accuſoit de tous ſes maux, il prétendoit qu'il étoit la cauſe du rabais de la Monnoye ; qu'étant dans une Charge qui le rendoit Chef de la Juſtice & de la Police, il auroit bien pû, s'il avoit voulu, chercher & trouver les moyens de ſoulager tant de differentes perſonnes, qui ſouffroient chacune ſelon leur condition. Mais les plaintes des particuliers, & cel-

les du public en general, n'auroient pû luy nuire, si l'on ne s'étoit pas trouvé dans la necessité de ménager le Pape, à cause de l'aprehension où l'on étoit des desseins du Roy Tres-Chrêtien sur l'Italie.

Bien que la Charge de President de Castille, soit la premiere apres celle de Premier Ministre, tout le monde n'avoit pas un égal empressement de la remplir. Don Juan Ascensio, Evêque d'Avila, que le Roy y nomma, & qui étoit pour lors à son Evêche, la refusa; on luy envoya des Ordres pour venir, & il supplia le Duc de Medina-Celi, de le laisser dans son Diocese; il avoit été Religieux de la Mercy, & General de son Ordre; cependant, comme il est mal-aisé de resister aux volontez du

du Roy, particulierement quand elles sont aussi avantageuses que l'étoit celle-là ; il obeït au second Ordre qu'on luy envoya, pour partir incessamment. C'étoit un homme d'esprit : mais il faut convenir, que l'on ne peut avoir trop de capacité pour exercer une Charge si importante : car le Conseil de Castille regle toutes les Affaires qui regardent le Gouvernement des Etats de Castille, il fut érigé en 1245. par S. Ferdinand Roy de Castille : il est composé d'un President & de seize Conseillers : le President ne fait jamais de Visites, & ne donne chez luy la Main à personne. On appelle à ce Conseil des Chancelleries de Grenade & de Vailladolid, & des Audiances de Seville & de Galice, qui sont les quatre Tribu-

naux où l'on juge par Appel tous les Procez qui ont été jugez par les Corregidors dans les Villes, & par les Alcades dans les Villages. Quand le Roy parle du Conſeil de Caſtille, il le nomme ſimplement nôtre Conſeil.

On apprit avec un extrême chagrin à la Cour, que le Vice-Roy de Naples ayant amaſsé avec des peines extraordinaires plus de deux cens mille Ecus, dont il en avoit emprunté même une partie pour envoyer à Piombino, à Portolongone, à Orbitelle, & aux autres Places que le Roy d'Eſpagne a ſur la côte de Toſcane, l'argent ayant été embarqué dans une Felouque, huit Eſclaves trouverent le moyen d'emmener la Felouque: on envoya deux autres petits Bâti-

mens & une Galere pour tâcher de les ratraper : mais comme ils avoient beaucoup d'avance, ils ne pûrent les rejoindre ; de sorte que tout le travail du Marquis de los-Velez aboutit à procurer la liberté de huit Esclaves, & à les enrichir pour le reste de leur vie.

L'Ambassadeur de Venise voyant que celuy de France étoit content sur le sujet des Franchises & des Immunitez, redoubla ses instances pour qu'on luy fit Justice des Alguazils qui avoient tué ses deux Estafiers. On luy fit satisfaction le 17. Avril : l'Alcalde qui les conduisoit, fut banny, & les Alguazils mis en prison, d'où ils ne sortirent qu'à sa priere.

Si le Comte de Monterey eut une sensible joye d'être preferé

au Prince d'Astillano pour la Presidence de Flandres, il eut un sensible chagrin d'en voir plusieurs preferez à luy, pour être faits Conseillers d'Etat ; & quelque desir qu'il fit paroître d'entrer dans ce nombre, il n'y pût parvenir. Le Roy y nomma le Duc d'Alburquerque General de la Mer ; le Comte Doropesa, qui étoit jeune, & qui n'avoit encore aucune Dignité, le Marquis de los-Velez Vice-Roi de Naples, le Duc de Villa-Hermosa Gouverneur de Flandres, Don Melchior Navarra, qui avoit été autrefois Vice-Chancellier d'Arragon, le Marquis de Mansera Mayordome Mayor de la Reine-Mere, & l'Inquisiteur General. L'on demeura persuadé, que la Reine-Mere avoit contribué à la Nomination

de plusieurs de ces Seigneurs. Le Conseil d'Etat fut institué en 1526. par Charles-Quint : on y examine le merite & le service de ceux qui pretendent aux Vices-Royautez, & à tous les autres grands Emplois : on y regle les plus importantes Affaires de la Monarchie : il n'y a point d'autre President que le Roy, & le nombre des Conseillers n'est pas fixé.

Tout le monde demeura surpris, que Don Carlos-Ramirez de Arrellano, eut été nommé President des Finances le 8. Avril, apres avoir été long-tems lié & enfermé pour le dereglement de son esprit : on l'établit à la place de Don Antoine de Monsalve. Personne ne comprenoit par quelle raison le Duc de Medina-Celi luy avoit confié

un poste de cette consequence: car on ne luy trouvoit aucune des qualitez necessaires pour s'en bien acquiter, & il en avoit plusieurs qui devoient l'en exclure ; entre-autre il étoit Gendre du Corregidor nommé Don Francisco de Herrera , lequel étoit mortellement haï du Peuple : l'on pretendoit même, que ce n'étoit pas sans sujet, & qu'il avoit beaucoup contribué à la misére effroyable qu'il souffroit. Le Conseil des Finances, qu'ils appellent *de Hazienda*, fut étably en 1602. par Philippes III. il a inspection sur un Tribunal appellé *Contadúria Mayor*, créé par Philippes II. en 1574.

Il arriva une chose au Palais que je ne laisseré pas de dire, quoy qu'elle paroisse de peu de consequence. La Reine avoit

deux Perroquets les plus jolis du monde; elle les avoit apportez de France, & elle les aimoit beaucoup. La vieille Ducheſſe de Terra-Nova crût faire une bonne œuvre de les tuer, parce qu'ils ne ſçavoient parler que François. Un jour que la Reine étoit allée à la promenade, & que la Ducheſſe pour éviter de la ſuivre & faire ſon coup, avoit feint une legere indiſpoſition, elle demanda les petits Perroquets à celle qui en avoit le ſoin; & ſans autre façon, dés qu'elle les eut, elle leur tordit le col, quelque priere que cette femme pût luy faire pour qu'elle ne les tuât point. Ce fut une grande affliction parmy les Françoiſes qui ſervoient la Reine: dés qu'elle fut rentrée dans ſon Appartement, elle commanda qu'on

luy apportât ſes Perroquets & ſes Chiens, comme elle faiſoit toûjours pendant que le Roy n'y étoit pas : car il ne pouvoit ſouffrir tous ces petits Animaux, parce qu'ils venoient de France ; & lorſqu'il les voyoit, il diſoit : *Fuera, fuera, perros Frances* ; ce qui veut dire : *Dehors, dehors, Chiens François*. Toutes les Femmes de la Reine, au lieu d'aller querir ce qu'elle demandoit, s'entre-regardoient, & reſtoient immobiles, ſans luy oſer rien dire : mais enfin, apres un aſſez long ſilence, une d'entre-elles luy rendit compte de l'execution que la Camarera en avoit faite. Elle en eut beaucoup de chagrin, quoy qu'elle ne le témoignât point : mais lorſque la Ducheſſe entra dans ſa Chambre, & que ſelon la coûtume, elle

vint pour luy baiser la main, la Reine sans luy dire une seule parolle, luy donna deux soufflets à tour de bras ? Il n'a jamais été une surprise pareille, ni une rage semblable à celle dont cette Duchesse fut agitée : car elle étoit la plus glorieuse femme du monde, & qui le portoit le plus haut. Elle avoit, comme je l'ay déja marqué, un Royaume dans le Mexique ; & se voir souffleter par une jeune Reine qu'elle avoit traitée jusques alors comme un enfant, cela ne luy parut pas supportable. Elle se retira, en disant toutes les impertinences que son desespoir luy suggera ; elle assembla ses parens, ses amis, & plus de 400 Dames. Avec ce nombreux cortége, elle fut dans l'Appartement du Roy luy demander Justice de l'outra-

ge qu'elle pretendoit avoir reçû de la Reine; elle faisoit tant de bruit, & répandoit tant de larmes, qu'il voulut bien en venir parler à la Reine; & comme il luy representoit le rang que la Camarera-Mayor tenoit, la Reine l'interrompit, & luy dit sans s'embarrasser: *Señor, esto es un antojo.*

Ce peu de mots changea la face des choses, le Roy l'embrassa avec mille temoignages de joye; il ajoûta qu'elle avoit tres-bien fait, & que si deux soufflets ne suffisoient pas pour la satisfaire, il consentoit qu'elle en donnât encore deux douzaines à la Duchesse. C'est qu'*antojo*, signifie en Espagnol, *une Envie de femme grosse*; & comme on est convaincu par une longue experience que si les femmes grosses,

en ce Païs-là, n'ont pas ce qu'elles souhaitent, & ne font pas ce qu'elles veulent, elles accouchent avant terme d'un enfant mort ; le Roy qui crût que la Reine étoit grosse, se sentit ravi ; & malgré son amitié pour la Duchesse, il approuva fort l'action de la Reine ; de maniere qu'il luy dit pour toute satisfaction :

Cailla os, estas bofetadas son hÿ as del antojo.

Ce qui veut dire : *Taisez-vous, ces soufflets sont les fruits d'une femme grosse.* La Reine eut l'addresse de ne point témoigner dans la suite qu'elle sçavoit la mort de ses Perroquets, afin que le Roy n'eût pas lieu de croire que l'*antojo* de souffleter la Vieille venoit de son ressentiment.

Le Marquis de Villa-Manrique, obtint la Vice-Royauté du Perou, qui est extremément considerable, par le moyen d'une belle-Dame, dont le Duc de Medina-Celi étoit fort touché.

Le Roy, la Reine, & la Reine-Mere, allerent ensemble au Buen-Retiro, passer les jours de la Semaine Sainte. Le Roy témoigna apres Pâques, qu'il avoit envie d'aller à Aranjuez, comme c'étoit la coûtume de tout tems: mais la Reine-Mere qui ne vouloit pas s'éloigner de Madrid, parce qu'on y fait toutes les Affaires, que les Conseils n'en sortent jamais, & que le seul voisinage de Tolede, où elle avoit été retenuë malgré elle, luy faisoit horreur, fit naître tant d'obstacles, que le Roy changea de dessein, demeura tres-peu au

Buen-Retiro, & fut passer quatre jours à l'Escurial. Il ne voulut être accompagné que du Duc de Medina-Celi, du premier Ecuyer, d'un Secretaire d'Etat, d'un Gentil-homme de la Chambre, & d'un Mayordome. Le lendemain qu'il fut arrivé, la Reine luy écrivit une Lettre fort tendre, & luy envoya une Bague de diamans; il luy envoya à son tour un Chapelet de bois de Calambour, garny de diamans, dans un petit Coffre de filagrame d'or, où il avoit mis un Billet qui contenoit ces mots: *Madame, il fait grand vent; j'ay tué six Loups.*

Lorsqu'il fut de retour à Madrid, le desir d'aller à Aranjuez luy reprit. L'usage étoit étably depuis Philippes II. que les Rois d'Espagne alloient quelque-

tems apres Pâques à cette belle Maiſon : cela eſt marqué dans l'*Etiquette* du Palais, & cette Etiquette eſt une regle que l'on ſuit toûjours. On y trouve toutes les Ceremonies qui ſe doivent obſerver, les Habits que le Roy & la Reine doivent porter ; les tems pour aller aux Maiſons Royalles ; combien il y faut demeurer ; les jours pour tenir Chapelle ; ceux pour les Courſes de Taureaux, & pour les Joûtes qu'ils appellent Juego de Cañas ; l'heure à laquelle leurs Majeſtez ſe couchent & ſe lévent, & mille autres choſes ſemblables. Cependant il y avoit ſi peu d'argent, qu'il fallut que le Roy reſtât à Madrid ; & pour excuſer une choſe ſi extraordinaire, on fit ſonner bien haut que la petite verolle étoit pro-

che d'Aranjuez ; & qu'étant situé sur le chemin de Malaga, où la Peste avoit été, & où elle pouvoit être encore, Sa Majesté ne vouloit pas hazarder d'y aller.

On apprit avec chagrin le premier de May, que les Pescheurs de Fontarabie & ceux d'Andaye avoient eu querelle pour la Pesche de la riviere de Bidassoa, qui separe les deux Royaumes. Ils se battirent, & il y en eut plusieurs tuez de part & d'autre : mais on fut tres-fâché que le Gouverneur de Fontarabie, au lieu de les envoyer separer, eût fait tirer le Canon sur les François, & fait ruïner quelques Maisons d'Andaye ; de sorte que pour eviter les suites, qui auroient pû être dangereuses, on luy manda de faire reparer les Maisons abbatuës, & de faire aux Pescheurs

François toute la ſatisfaction poſſible. Nôtre Ambaſſadeur témoigna qu'il écriroit au Roy ſon Maître la bonne maniere dont on avoit pris cette Affaire à la Cour.

Le Duc de Medina-Celi offrit au Marquis de Villa-Franca de le faire Conſeiller d'Etat, pourvû qu'il donna la démiſſion de ſa Charge de Lieutenant General de la Mer Mediterranée, que le Roy vouloit donner alors au Prince Alexandre Farneſe: mais „ il répondit, qu'ayant lieu de ſe „ flater qu'il s'étoit bien acquité „ de ſa Charge, il ne pouvoit ſe „ reſoudre de la ceder à un au„ tre, tant qu'il ſeroit capable „ d'y faire ſon devoir.

Le Confeſſeur du Roy fut ſur le point d'être renvoyé vers les premiers jours du mois de May.

Le Duc de Medina-Celi avoit destiné cette place au Pere Bayona Professeur de l'Université d'Alcala : il étoit persuadé qu'il pouvoit compter sur luy, & le Roy l'avoit agréé : l'on vouloit donner au Pere François de Relux l'Evêché de Plazencia, pour l'éloigner au moins sous un pretexte honnête : mais il remua toutes les Puissances afin de rester, & il dèclara qu'il refuseroit l'Evêché; que si le Roy le changeoit, il se plaindroit par tout du Premier Ministre ; & bien que le Duc de Medina-Celi ne l'aimât point, à cause de l'autorité qu'il avoit prise sur l'esprit du Roy, auquel il donnoit des scrupules qu'il faisoit servir à ses vûës particulieres, & que d'ailleurs ce Pere fut d'un accez difficile, il se trouva dans l'obliga-

tion de le laiſſer en repos. Mais on jugea qu'il auroit été de ſa prudence, de ne pas faire voir les intentions qu'il avoit contre luy, ou qu'il y alloit de ſon autorité de les faire réüſſir : parce que la mauvaiſe volonté qui n'a point d'effet, nous attire des ennemis, & nous livre au mépris de ceux qui nous croyent trop foibles. De plus, il laiſſoit en la perſonne du Confeſſeur, un homme auprés du Roy, qui alloit aſſeurément luy devenir contraire, & ce n'étoit pas luy ſeul qu'il avoit lieu d'apprehender. La Camarera Mayor & Don Geronimo d'Eguya, continuoit de poſſeder les bonnes graces du Roy ; ils l'entretenoient quand ils vouloient ; leurs Charges leur fourniſſoient toûjours des occaſions de luy

parler, qu'ils ne negligeoient jamais. C'étoit donc là une eſpece de Triumvirat, qui pouvoit bien quelque jour ſaper la puiſſance du Premier Miniſtre. Il voyoit aſſez ce qu'il devoit craindre là-deſſus, & cela troubloit même ſon repos ; il auroit ſouhaité de nuïre à d'Eguya : mais il s'affermiſſoit tous les jours, & la mort de Don Pedro-Fernandez del Campo luy avoit laiſsé l'entiere poſſeſſion d'une Charge qu'il n'avoit exercée juſques-là que par Commiſſion. Il obtint auſſi une place de Conſeiller à la Chambre des Indes ; & lorſque le Duc voulut faire quelque tentative pour l'eloigner des Affaires, il reconnut que l'inclination du Roy prévaloit ſur tout ce qu'il pouvoit luy en dire, & qu'il étoit perſuadé que d'Eguya luy

étoit fidelle & necessaire. La Duchesse de Terra-Nova, aussi bien que le Confesseur, entretenoient Sa Majesté dans cette opinion ; de maniere qu'ils se rendoient les uns aux autres de bons offices reciproques, & c'étoit un moyen sûr & facile de se maintenir.

Depuis le soir où la Camarera Mayor fut souffletée de la Reine, elle jugea apres de longues reflexions, que si elle continuoit de tenir une conduite aussi rigoureuse que celle qu'elle avoit euë jusqu'alors auprés de cette jeune Princesse, qu'il n'y auroit plus de retour pour elle dans son esprit ; elle sçavoit encore que la Reine-Mere des-aprouvoit son procedé avec la Reine ; qu'elle en avoit même parlé plusieurs fois au Roy son Fils ; qu'-

elle luy avoit dit que la difference étoit si grande entre les coûtumes de France & celles d'Espagne, que c'étoit une necessité d'entrer dans cette consideration, pour ne pas accabler une jeune Princesse dont l'âge, la douceur, & les manieres meritoient des égards particuliers. La Camerera se crût perduë, si elle ne s'adoucissoit; & ces considerations l'engagerent à prendre un air plus traitable, & à entrer adroitement dans les chagrins de la Reine, en luy découvrant l'humeur du Roy, & les moyens de luy plaire; elle affectoit lorsqu'il paroissoit fâché, de travailler à l'adoucir; & comme la Reine étoit bonne & franche, elle se persuadoit sans peine que la Duchesse avoit pris de meilleures dispositions, & elle en vint

jusqu'à croire qu'elle la servoit utilement, tout le monde ne le pensoit pas comme Sa Majesté: on sçavoit fort bien que cette vielle étoit plûtôt capable de jetter de l'huille sur le feu, que de travailler à l'éteindre; une preuve incontestable de cela, c'étoit toutes les impressions qu'elle avoit mises dans l'esprit du Roy contre les François, & jusques aux moindres choses qui viennent de France: car, ainsi que je l'ay déja dit, la Reine n'osoit même caresser devant luy les petits chiens qu'elle avoit apportés avec elle, & les deux Perroquets ne furent tuez qu'à cause qu'ils parloient François: le Roy avoit même de la peine, quand il passoit un François dans la Cour du Palais, lors que la Reine le regardoit, bien

que ce fut au travers des vitres, & des jalousies de sa Chambre.

Comme elle alloit un jour à Nôtre-Dame Datocha, un pauvre insensé, qui étoit François s'approcha de son Carosse, & luy demanda l'aumône : le Roy en témoigna une si violente colere, que l'on craignit qu'il ne fit tuer sur le champ ce pauvre malheureux. La Camarera officieusement conseilla à la Reine de luy faire ordonner de sortir promptement de Madrid : mais si la Duchesse n'avoit pas fasciné les yeux du Roy, la Reine n'auroit point été exposée à ces chagrins qui luy arrivoient souvent.

Cette verité étoit si constante, qu'un jour que leurs Majestez passoient ensemble dans

la Ville, deux Gentilshommes de l'Ambaſſadeur de Hollande les ayant rencontrées, ils ne manquerent pas, par reſpect, de faire arrêter leur Caroſſe, & de les ſalüer comme ils le devoient : Ils étoient du côté de la Reine, & vétus à la Françoiſe ; il n'en fallut pas davantage pour alterer le ſang de la Camarera: elle chargea un Garde de leur aller demander qui ils étoient, d'où ils venoient, où ils alloient, ce qu'ils faiſoient à Madrid ; & ſur ce qu'ils répondirent, qu'ils étoient Hollandois à la ſuite de l'Ambaſſadeur, elle crut que c'étoit une ſuppoſition, ou du moins elle faignit de le croire, pour avoir lieu de faire valoir ſes ſoins & ſon zele auprés du Roy : de ſorte qu'elle envoya s'en éclaircir

avec

avec l'Ambaſſadeur même; & lors qu'elle en fut certaine, elle y renvoya encore, pour leur dire, qu'ils ne fuſſent jamais ſi hardis, quand ils rencontreroient leurs Majeſtez, de ſe ranger du côté de la Reine, de la ſalüer, ni de la regarder. Cependant aprés avoir tenu cette conduite-là, voyant à l'air froid & ſerieux de la Reine, qu'elle en étoit informée, elle croyoit tout effacer de ſon eſprit, parce qu'elle envoyoit ſouvent chez l'Ambaſſadeur de France, & luy mandoit, qu'elle avoit de la peine de ce qu'il venoit ſi peu au Palais: Elle s'en expliquoit dans les mêmes termes avec l'Ambaſſadrice, elle luy diſoit, qu'elle auroit le plus grand plaiſir du monde, qu'ils viſſent plus ſouvent une

jeune Reyne, qui s'ennuyoit peut-être, & qui se divertiroit assurement avec des personnes de leur mérite, & qui étoient de son Pays; cela ne faisoit point changer de conduite au Marquis de Villars; il sçavoit trop à quoy s'en tenir; mais à l'égard de l'Ambassadrice, il ne se passoit guére de jours qu'elle n'allât chez la Reyne, soit à la suite de la Reine-Mere, ou toute seule malgré son assiduité; elle trouvoit rarement les moyens de l'entretenir en particulier; elle en étoit empêchée par la presence des Dames Espagnolles, qui venoient faire leur cour, ou par le Roy même, qui passoit à tout moment de son Appartement dans celuy de la Reine: car c'est la coûtume, qu'aussi-tôt qu'il pa-

voit, toutes les Femmes qui sont dans sa Chambre, en sortent.

Sans compter la géne de cette extraordinaire solitude, la Reyne avoit encore ses autres chagrins; & s'en étoit un, auquel son bon Cœur généreux & naturellement liberal, étoit fort sensible, de se trouver absolument sans argent. Elle avoit passé six mois entiers, sans en avoir pour aucuns de ses menus plaisirs; & elle avoit été obligée d'en emprunter pour les choses qui luy étoient indispensablement nécessaires, & pour nourrir le peu de Chevaux qu'elle avoit amenez de France, qui luy étoient devenus fort inutiles, parce qu'elle n'avoit pas la permission de les monter; il luy falloit aussi de l'argent pour renvoyer quel-

ques-unes de ses Femmes, qui ne s'accōmodoient pas des maniéres d'Espagne, & que l'on n'y pouvoit souffrir si peu d'Officiers qu'elle avoit eu la liberté d'amener avec elle, furent congédiez ; & jusqu'à son Chirurgien, qui avoit acheté sa Charge, & fait le Voyage à ses dépens ; tout partit, & laissa cette jeune Reyne dans un redoublement de peines, de n'être pas la Maîtresse de les retenir, ou de leur faire tout le bien qu'elle auroit voulu. On luy assigna le 15. de May 500 Pistolles par mois, & c'étoit moins que rien, parce qu'il y avoit six mois qu'elle empruntoit de l'argent, & que de cette modique Somme, il en falloit retrancher deux cens Pistolles par mois, pour je ne sçay

quelles aumônes & liberalitez que les Reynes d'Eſpagne ont coûtume de faire; mais on n'avoit point encore donné ordre aux Monnoyes, ni reglé le prix des vivres ; & tout étoit dans une diſette & dans une ſouffrance, qui augmentoit chaque jour ; il y avoit ſix mois qu'il n'avoit plû, cela contribuoit à faire rencherir le bled ; de ſorte que le Peuple étoit comme aux derniers abois ; & quand on auroit aſſigné davantage à la Reine, il auroit été impoſſible de luy payer ; l'Or & l'Argent étoit ſi rare, qu'il n'en paroiſſoit plus du tout.

L'Evêque d'Avila étant arrivé à Madrid, prit poſſeſſion de la Charge de Préſident de Caſtille ; & le premier de ſes ſoins alla au ſoulagement du

Peuple. Pour y parvenir plus aiſément, il entra dans le détail le plus particulier qu'il pût; & il découvrit bien-tôt que les groſſes Monopoles, & l'envie inſatiable du guain, dont tous les Magiſtras étoient poſſedez, cauſoient en partie tant de deſordres. Il apprit, que juſques à des Conſeillers du Conſeil Royal, faiſoient tenir par quelques-unes de leurs Créatures le Party de la viande; & que c'étoit la même choſe pour le chocolat, l'huille, le charbon, & les autres danrées néceſſaires à la vie: Que les Regidors, & les Corregidors de la Maiſon de Ville, friponnoient ſur le bled, & par conſequent faiſoient rencherir le pain de la moitié plus que ſon prix ordinaire; mais il ne pouvoit tra-

vailler seul à tant d'abus; il en parla au Duc Medina-Celi, duquel il se promettoit du secours & de la protection; cependant, soit qu'il eut autre chose dans l'esprit, ou qu'il ne voulut rien changer à la forme du Gouvernement, il ne répondit point au zele du President; & comme il reconnut qu'en agissant de son chef, toute la haine de ceux qu'il feroit châtier tomberoit sur luy, il ne voulut pas se sacrifier tout seul pour le bien de la Patrie: Il se souvenoit, que dans le tems de la Régence, un Evêque Président comme luy, ayant voulu entreprendre de reprimer les abus, avoit été empoisonné par les Magistrats.

Cependant toute chose, sans exception, continuoit d'être

d'une chereté hors de prix, & l'Argent étoit si rare, qu'il sembloit qu'il étoit fondu; je voyois recevoir à ma Parente jusqu'à trois mille écus en petites piéces de *Vellon* & en *Ochavos* * qui étoit une miserable Monnoye de cuivre, pour la plûpart fausse : encore se trouvoit-on heureux d'en avoir, dans cette disette généralle: mais une chose que je dois dire à la loüange de l'Espagne, c'est que les Finances y étant dans l'état où je les represente, le Roy ne laissoit pas de payer exactement des pensions à des Personnes étrangeres, parce qu'il s'y croyoit obligé d'honneur, & il y en avoit assurément qui n'étoient pas trop petites. Je connoissois une Dame à laquelle il donnoit

* Ce sont comme nos Doubles.

huit mille écus, qui luy ont toûjours été payez dans les tems les plus difficiles.

Les Maçons, qui mouroient de faim, se mirent à voler, & à tuer, étant autorisez dans ces desordres, par le peu de soin que l'on prend de punir les Meurtriers, & par l'affection particuliére que les Juges témoignent pour les Naturels du Pays. Ces Maçons, dis-je, qui sont en grand nombre à Madrid, s'assemblerent dans un Quartier des plus reculez de la Ville, & ils résolurent d'entrer à main armée chez quelques-uns des Magistras; de piller leurs maisons, parce qu'ils les accusoient d'une partie du desordre des Affaires presentes; & s'ils les trouvoient, de les égorger devant tout le monde,

pour en faire un exemple. Mais comme ce complot n'étoit fait que par une Troupe mutinée, & que pas un d'eux n'en vouloit être le Chef, ils ne poussérent pas plus loin leurs mauvais desseins, & chacun retourna à son travail ordinaire, sans qu'on leur dit rien de s'être ainsi assemblez tumultuairement ; voicy l'effet que cette tolerance produisit.

Les Cordonniers ayant sçû vers la my-May, que l'on venoit de regler le prix des Souliers, presenterent une Requête au nouveau President de Castille, par laquelle ils luy exposoient respectueusement leurs raisons, faisant voir qu'ils ne pouvoient diminuer le prix des Souliers, tant que le cuir seroit aussi cher qu'il l'étoit. Il les renvoya devant le President de la Chambre

des Alcaldes ; ils formerent entre eux un espece de Corps pour l'aller trouver avec plus d'apparat : mais celuy-cy qui n'étoit pas naturellement de belle humeur, se mit fort en colere de les voir en si grand nombre ; il les menaça de la prison, il leur dit que s'ils avoient autant de pouvoir que de mauvaise volonté, l'on auroit tout à craindre, parce qu'ils étoient des Séditieux. Ils repliquerent quelques parolles ; & n'étant pas les plus forts, ils allerent en Corps chercher leurs Compagnons & leurs Amis, & se rendirent tous dans la Court du Palais. Ils coururent sous les fenêtres de la Chambre du Roy, & se mirent à crier de toute leur force, ce qu'ils crient lorsqu'ils se plaignent du Gouvernement.

Viva el Rey, y muera el mal Govierno

Aussi tôt que le Roy les entendit, il s'approcha de la fenêtre, & demeura surpris de voir une si grande populace : car il s'etoit joint à leur Troupe toute sorte d'autres gens. Le Roy envoya en diligence querir le President de Castille, qui s'arrêta avec eux, & leur promit une entiere satisfaction. Il ajoûta qu'il n'étoit pas du respect, qu'ils devoient à Sa Majesté, de luy venir demander justice avec tant de bruit ; & que s'ils vouloient le suivre chez luy, il alloit les contenter. Ils y allerent promptement, & il leur permit de vendre les Souliers autant qu'ils faisoient avant l'Ordonnance. Ils se retiroient fort satisfaits, quand ils rencontrerent le Pre-

ſident des Alcaldes, qui n'étant point informé de ce qui venoit de ſe paſſer, & ne ſongeant pas qu'il avoit affaire à des Mutins, les arrêta, pour leur dire des injures, & les menacer. Alors l'impatience leur prit, ils mirent l'épée à la main pour le tuer, & ils le pourſuivirent ſi vigoureuſement, que jamais homme n'a eu tant de peur. Il ne leur ſeroit pas échape, ſans que la fureur les troubloit à tel point, qu'elle les empêcha de remarquer qu'il s'étoit ſauvé dans une petite porte qu'il avoit fermée ſur luy; & ſa crainte fut ſi grande, qu'il en tomba dangereuſement malade; aprés qu'ils l'eurent cherché de tous côtez, ils s'en alloient chez eux, lorſqu'ils virent venir le Preſident de Caſtille: ils l'entourerent bruſquement,

& jurerent qu'ils ne le laisseroiẽt pas passer qu'il n'eut signé la Permission qu'il leur avoit donnée de vendre les Souliers le prix ordinaire. Il fit sur le champ tout ce qu'ils vouloient ; & sans tarder, ils prirent des Tambours & des Trompettes pour publier & afficher cette Permission dans toutes les Places publiques. On laissa passer leur premier feu, mais ensuite on en arrêta plusieurs de ceux qui avoient paru les plus seditieux ; cependant ils ne resterent guére en prison, & ce qui meritoit un châtiment exemplaire, fut traité comme une bagatelle. Il est vray qu'on proposa pour punir le Peuple, de défendre aux gens de Métier de porter l'epée & l'habit noir de soye avec la gollille : on voulut même que la defense s'étendit

ſur ceux qui n'étoient pas Titrez, & qu'ils ne pûſſent avoir de Carroſſe : mais on n'oſa l'entreprendre, parce que l'on jugea bien que ce Reglement ſeroit trop difficile à executer.

Le Vice-Roy de Naples eut le dernier chagrin de l'argent que les huit Eſclaves avoient volé : il fut obligé d'en chercher d'autre, & ce n'etoit pas une choſe trop aiſée à trouver, dans un lieu où l'on voyoit tous les jours Impôts ſur Impôts. Il reçut ordre de Madrid de vendre des fonds du Domaine du Roy, pour quarante mille Ecus de rente : mais il ne ſe preſentoit perſonne pour les acheter, bien que ceux qui en avoient acquis autrefois en joüiſſent paiſiblement, & que cét exemple deût en encourager d'autres à les imiter. Les Bandits

de ce Païs-là avoient fait une espece de suspension d'armes; ils esperoient que le Roy leur donneroit une Amnistie generale en faveur de son Mariage : mais lorsqu'ils virent que l'on en parloit point, & que l'on essayoit même de prendre leur Capitaine Mattheo Tango, lequel étoit revenu de sa Course de Mer, ils se rassemblerent au nombre de trois mille, pillerent & ravagerent tout ce qu'ils trouverent dans la Campagne, & l'on ne parloit par tout que des desordres qu'ils commettoient.

La Reine-Mere, qui étoit toûjours au Buen-Retiro, & qui cherchoit à gagner l'affection du Peuple, donna trois Comedies mélées de Musique, qu'on representa sur un Theâtre dans la *Planca Mayor*, afin que beau-

coup de monde pût en avoir le plaiſir ſans qu'il en coûtât rien. Les Comediens joüerent trois jours de ſuite ; & la foule fut ſi grande, que l'on s'y tuoit. Le Public paroiſſoit aſſez content de ce Spectacle : car on les aime plus en Eſpagne qu'en lieu du monde ; & ce qui aidoit à ſoûtenir la joye, c'eſt que le Duc de Medina-Celi laiſſoit concevoir de grandes eſperances de ſon Miniſtere : on s'en promettoit du repos & un prompt remede aux maux preſens, ſans compter que ſes intentions étoient bonnes. Il avoit pour amy Don Vincente Gonzaga, qui étoit tres-capable de le conſeiller, & de luy donner tous les expediens neceſſaires pour la réüſſite de ſes deſſeins : mais l'execution ne laiſſoit pas d'en être tres-diffici-

le. Il falloit de la ſeverité, chagriner les uns, punir les autres, renverſer beaucoup de choſes établies, ſe donner du mouvement & de l'application : ce n'étoit pas là le Genie du Duc; ſa douceur & ſa bonté naturelle s'accordoient mal avec l'eſprit qu'il falloit prendre dans ces rencontres. Il en vint même à ſentir quelque peine, que Don Vincente, qui le preſſoit de prendre une reſolution ferme, & de la ſoûtenir avec vigueur, eût lieu de remarquer ſa foibleſſe. Pour ſe délivrer d'un ſurveillant rigide & un peu dur, il luy donna le Gouvernement (c'eſt le terme uſité) du Conſeil des Indes, à condition que le Duc en ſeroit toûjours le Preſident, mais ils avoient autant de gages l'un que l'autre. Alors

Don Vincente ne ſongea plus qu'à remplir les devoirs de ſa nouvelle Charge, & l'on ne douta point qu'il ne l'exerçât dignement : car ſon eſprit, ſon âge, & ſon experience, le faiſoient regarder comme un des premiers du Conſeil.

Cependant bien des perſonnes de merite & de naiſſance eurent du chagrin, de voir que le Duc luy avoit ôté ſa confiance ; l'on avoit eſperé qu'ils travailleroient enſemble au Reglement de la Monnoye : la bonne avoit été diminuée, comme je l'ai déja dit, & la fauſſe continuoit d'avoir ſon cours ordinaire. On reſolut donc de l'ôter tout à fait du Commerce, & l'on publia un Edit le 24. de May 1680. par lequel le Roy ſupprimoit toute la Monnoye de cuivre qui avoit eu

cours depuis plusieurs années, ordonnant de la porter dix jours apres à des Bureaux établis dans toutes les Places de Madrid, où l'on donneroit en échange des Billets payables dans six mois. Mais il se trouva un grand inconvenient dans l'execution de ce Projet; parce que dans les deux Castilles il y avoit bien pour seize millions de cette Monnoye, dont une partie étoit mélée de bon argent, & l'autre étoit absolument fausse; de sorte que pour retirer ces seize millions des mains des Particuliers, il ne se trouvoit dans les Coffres du Roy qu'un fonds de six-vingt mille écus: cela n'empêcha pas que le décry ne vint, & tout fut perdu pour ceux qui avoient cét argent. Il est aisé de juger de l'effet terrible que pro-

duiſit ce nouveau malheur parmy des gens qui ſe trouvoient déja accablez, & qui étoient obligez d'acheter toutes choſes à un prix exceſſif.

Les Miniſtres de l'Inquiſition, précédez par des Trompettes, par des Timballes, & par leur Baniere, allerent le 30. de May en Cavalcade du Palais à la Place Mayor, où ils firent publier que le 30. de Juin on puniroit publiquement tous ceux qu'ils avoient condamnez au feu & à d'autres peines : cela ne s'étoit point fait depuis quarante ans, & l'on attendit ce Spectacle à Madrid avec autant d'impatience, que l'on auroit pû faire une Fête fort agréable.

Don Thomas de la Cerda, Frere du Duc de Medina-Celi, partit pour Cadix avec un équi-

page si magnifique, qu'un Prince du Sang n'en auroit sçû avoir un plus beau, trois Vaisseaux de guerre l'attendoient pour le porter dans la nouvelle Espagne, dont il avoit été nommé Vice-Roy.

On apprit à la Cour, que le Comte de Fuensalida Vice-Roy de Navarre, avoit envoyé à Fontarabie des Troupes, sous le Commandement du Duc de Canzano; il sembla que cette démarche ne s'accordoit pas avec les Ordres que l'on avoit envoyez en ce Païs-là pour la satisfaction des Pêcheurs François d'Andaye, qui avoient été insultez.

Il y eut le 16. Juin, une Course de Taureaux, où le Roy & la Reine, suivis de toute la Cour, se trouverent; cette Fête parût

admirablement belle aux Espagnols, parce que deux des Combattans y furent tuez sur le champ, & trois Chevaliers dangereusement blessez. La Reine en eût une si grande peine, qu'elle s'en trouva mal: Mais elle ne voulut pas le faire connoître, de crainte d'inquiéter le Roy.

Le Comte de Gübernatis, Envoyé extraordinaire de Savoye, n'attendoit que ses Ordres pour partir: mais il en reçût pour attendre le Marquis de Dronero, lequel alloit Ambassadeur Extraordinaire en Portugal; ainsi il demeura à la Cour sans fonction.

On y apprit que les Capitaines Espagnols, qui etoient à Naples, n'avoient pas ete mediocrement mortifiez de la défense qui leur avoit été faite, de se vêtir

à la Françoiſe. Il n'y a pas un Eſpagnol qu'il ne ſoit ravy, dés qu'il eſt hors de ſon Païs, d'en quitter auſſi l'Habit; & pour les obliger à le reprendre, il ne faut pas moins que des Edits réïterez plus d'une fois.

Le malheureux ſecret des poiſons les plus ſubtils que l'on a en Italie aſſez communément, étoit mis de tems en tems en uſage dans le Royaume de Naples; Le Regent Galeota, qui revenoit de Gaëte, en fit la triſte expérience dans une Medecine qui le tua en peu d'heures; le Vice-Roy de Naples, qui l'aimoit cherement, en eut la derniere douleur, & il ſe promettoit bien que s'il pouvoit averer le crime, il en feroit un exemple mémorable.

Le 30. de Juin il y eut à Madrid

drid un *Auto de Inquisicion*, c'est à dire, une execution généale des Juifs. Tout le monde s'y rendit avec les mêmes parûres, & autant d'empressement, qu'à une Fête solemnèlle; on avoit élevé dans la Place Mayor, un grand Echafaut; & en ce lieu, dépuis sept heures du matin jusqu'à neuf heures du soir, l'on ne vit paroître que des Criminels de l'un & de l'autre Sexe; toutes les Inquisitions les avoient envoyez à Madrid. On lisoit tout haut leur Procez & les Arrêts prononcez contre-eux : Il y eut vingt Juifs, tant hommes que femmes, & un Renegat Mahometan, qui furent brûlez; cinquante Juifs ou Juives pris pour la prémiere fois & repentans, furent condamnez à une longue prison,

& à porter un Scapulaire jaûne croisé d'une Croix rouge de S. André, qu'ils appellent *Sanbenito*, d'où ceux qui portent cét Habit sont surnommez *Sanbenitados*. Dix autres accusez de bigamie, de plusieurs malefices, & de sortiléges, étoient destinez au foüet & aux Galeres : ceux-cy avoient de grands Bonnets de carton sur la tête, avec des écriteaux, la corde au col, & des Torches à la main. Toute la Cour étoit là présente ; le Roy, les Reines, les Dames, les Ambassadeurs, les Grands, & le Peuple en foule. La Chaire de l'Inquisiteur étoit dans un espece de Tribunal fort au dessus de celle du Roy, & bien plus élevée. On persecutoit ces pauvres malheureux si proche du Roy, qu'il entendoit leurs plaintes & leurs gémissements : car l'Echafaut

où ils étoient rangez touchoit à ſon Balcon. Les Grāds d'Eſpagne faiſoient là comme nos Archers font en France, c'étoit eux qui conduiſoient les Criminels que l'on devoit brûler ; Ils les tenoient garotez avec de groſſes cordes : les *Familiares*, c'eſt à dire les Officiers Domeſtiques de la Sainte Inquiſition, menoiēt de même les autres coupables. Les Religieux habiles ou ignorans, diſputoient avec vehemence pour convaincre ces miſerables des veritez de nôtre Religion. Il ſe trouva des Juifs fort ſçavants dans la leur, qui répondoient de ſang froid des choſes ſurprenantes. Il y avoit une jeune Fille qui ne paroiſſoit pas avoir dix-ſept ans, laquelle étant du côté de la Reine, s'adreſſoit à Elle pour obtenir ſa

517446 A

grace; elle étoit d'une beauté
„ merveilleuſe : Grande Reine,
„ luy diſoit-elle, Vôtre préſence
„ Royalle n'aportera-t-elle point
„ quelque changement à mon
„ malheur ? conſiderez ma jeu-
„ neſſe, & qu'il s'agit d'une Re-
„ ligion que j'ay ſuçée avec le
„ laît de ma Mere. La Reine dé-
tournoit ſes yeux, & témoignoit
en avoir grande pitié : Cependant
elle n'oſa jamais parler de
la ſauver.

On commença la Meſſe, au milieu de laquelle le Celebrant quitta l'Autel, & s'aſſit ſur un Siege qui luy étoit préparé. Le Grand Inquiſiteur décendit de l'Amphitheâtre revêtu d'une Chape, & la Mître en tête ; & aprés avoir ſalüé l'Autel, il s'avança vers le Balcon du Roy ; il y monta par les degrez du bout

de l'Echafaut, avec quelques Officiers de l'Inquisition, qui y porterẽt la Croix & les Evãgiles, & un Livre qui contenoit le Serment par lequel les Rois d'Espagne s'obligent de proteger la Foy Catholique, d'extirper les Heresies, & d'appuyer de leur autorité toutes les procedures de l'Inquisition.

Le Roy debout & tête nuë, ayant à ses côtez le Connêtable de Castille, qui tenoit l'Epée Royalle élevée, jura d'observer le Serment, dont un Conseiller du Conseil Royal venoit de faire la lecture ; & demeura en cette posture jusqu'à ce que l'Inquisiteur fut retourné en sa place ; Alors un Secretaire de l'Inquisition monta dans une Chaire, & lût un semblable Serment qu'il fit prêter aux Con-

ſeils & à toute l'Aſſemblée. Il étoit prés de midy lorſque la Meſſe commença ; & elle ne finit qu'à neuf heures du ſoir, à cauſe de toutes les Sentences des condamnez, qui furent luës tout haut l'une aprés l'autre ; la fermeté avec laquelle ils allerent au Suplice, a quelque choſe de fort extraordinaire ; il y en eût pluſieurs qui ſe jetterent d'eux-mêmes dãs le feu, & d'autres qui faiſoient brûler leurs mains, & puis leurs pieds, les avançant ſur les flâmes, & les y tenant avec une tranquilité qui faiſoit regreter que des Ames ſi fermes n'euſſent pas été éclairées des lumieres de la Foy. Je n'y allé point : car ſans compter que ce fut à minuit & hors la porte de Fuencaral, j'étois ſi ſaiſie de les avoir vûs le jour, que je

m'en trouvois mal. Le Roy ne peut se dispenser de voir cet horrible spectable, parce qu'il s'agit de la Religion, & qu'il faut qu'il autorise par sa présence tout ce que l'Inquisition fait. Mais il ne faut pas croire que ce rigoureux exemple serve à convertir les Juifs : ils n'en sont point touchez, & il y en a dans Madrid un nombre considerable qui sont connus pour tels, & qu'on laissent dans les emplois de Finance sans les inquiéter. On comptoit parmy eux Don Aventura Dionis ; son Pere avoit donné 70 mille écus pour être fait Chevalier de S. Jâques, & celuy-cy obtint du Roy peu de jours aprés l'execution dont je viens de parler, le Titre de Marquis, qui luy coûta 50 mille écus ; son Oncle étoit un

des plus fameux Juifs d'Amsterdam : on sçavoit tout cela à la Cour sans en rien témoigner; les Receptes & les Fermes Royalles en sont toutes remplies. Et lors qu'ils sont fort riches, on se contente de leur faire peur, pour les obliger de vuider leurs bourses afin de rachepter leur vie; on en tire par ce moyen de grosses Sommes; & pourvû qu'ils soient en état de donner de largent, ils se sauvent du feu qu'ils ont aussi bien merité que les autres.

Le Duc de Giovenazzo, qui d'Envoyé à la Cour de Savoye avoit été nommé Ambassadeur à celle de France, fut destiné pour retourner à Turin : Mais le Comte de Gubernatis, qui pour lors n'avoit plus de caractere à Madrid, & qui se preparoit pour passer en Portugal, fut

trouver le Premier Miniſtre, «
& luy declarer que le Duc ſon «
Maître étoit ſi mal ſatisfait «
de voir que ſes Miniſtres n'é- «
toient pas traitez en Eſpagne «
comme ils l'étoient en France, «
& que de plus on ne le payât «
point des grands Sommes qui «
luy étoient dûës, qu'il ne ſou- «
haitoit pas de voir à Turin «
un Envoyé d'Eſpagne. Le Duc «
de Medina-Celi luy repartit, «
que ce que la France faiſoit à «
l'égard de ſon Maître, ne pou- «
voit tirer à conſequence pour «
le Roy d'Eſpagne, qui étoit ſi «
fort au deſſus des autres Rois, «
qu'il n'auvoit point d'exemple «
à ſuivre : Le Comte repliqua, «
qu'il n'entroit pas dans l'exa- «
men de leur grandeur, & des «
differences qui pouvoient être «
entre-eux, mais qu'il n'avoit «

„ pas oublié qu'il y avoit vingt „ ans que Philippe IV. avoit fait „ declarer par le Marquis de la „ Fuente, que ses Ambassadeurs „ ne se trouveroient point aux „ Céremonies où ceux de Fran- „ ce assisteroient ; que cela étoit „ sçeû & reglé dans toutes les „ Cours de l'Europe. Le Duc „ l'assûra qu'il l'ignoroit, & qu'il avoit peine à croire une chose comme celle-là. Cependant on fit reflexion à la Cour, sur les dispositions de Monsieur de Savoye, & l'on rappella Don Antonio de la Cerda qui avoit été nommé pour aller à Turin, sans luy laisser le tems d'y arriver : mais on ne pût se dispenser d'envoyer complimenter le Duc, sur l'Alliance qu'il alloit prendre avec l'Infante de Portugal.

Cette Princesse, à ce que l'on

prétend, pensa être empoisonnée; on le jugea ainsi, sur ce qu'un de ses Officiers ayant emporté des Plats de sa Table chez luy, sa Femme avec quelques autres, aprés en avoir mangé, se trouverent si mal, qu'elles croyoient mourir, & elles avoiẽt tous les signes du poison. Cela fit un grand bruit à Lisbonne; le Peuple mutiné, cherchant un objet à sa fureur, s'en vouloit prendre à l'Envoyé d'Espagne, bien qu'il n'y eût aucune raison pour le faire; & l'on vit l'heure que l'Envoyé recevroit les derniers outrages. Les Portugais eurent ensuite un autre chagrin causé par la mort de Don Duarte Ribero qu'ils envoyoient Ambassadeur en Savoye: sa Mort arriva sur les Terres d'Espagne,

d'une violence & d'une promptitude, qui étonna tout le monde, & qui augmenta les soupçons que l'on avoit déja eus sur les mauvaises intentions que l'on attribüoit à quelque personne à l'égard de l'Infante.

Un peu de tems appaisa toutes ces choses, & le Comte de Gubernatis partit vers la fin de Juin pour aller en Portugal.

Le vingt-deux du même mois, le Marquis de Grana Ambassadeur de l'Empereur, fit son Entrée ; tous ses Gens étoient simplement vêtus de gris, & ses Carrosses sans aucunes dorures ; tout le monde en demeura surpris, & ce n'étoit pas le moyen de plaire à Madrid ; car on s'y prévient pour ou contre, selon la dépence que l'on fait dans ces sortes d'occasions ; ajoûtez à cela que sur toutes les

choſes du monde, le peuple aime les Spectacles ; & comme l'on ſçavoit que l'Ambaſſadeur avoit reçeu 25 mille écus pour faire ſon voyage , & qu'il touchoit tous les ans de l'Empereur & du Roy quarante mille écus, on penſa luy jetter des pierres quand on vit une Entrée ſi meſquine. Don Diego de Bracamonté, Ambaſſadeur de Malte, fut cauſe que cette Entrée ne ſe fit pas plûtôt. Il luy étoit reſté dans l'eſprit, que l'on n'avoit pas bien jugé ſes prétentions quand le Marquis de Villars fit la ſienne; & qu'au moment qu'il les renouvelleroit, il auroit ſatisfaction ; dans cette penſée, il voulut que ſon Carroſſe marchât immediatement aprés celuy du dernier Ambaſſadeur de Chapelle ; le

Marquis de Grana ne le voulut point ſouffrir ; il allegua ce qui s'étoit paſſé avec l'Ambaſſadeur de France, & cet exemple fût ſuivy. Ce petit different étoit à peine terminé, que le Marquis de Grana en eut un autre avec Don Geronimo d'Eguya. Il vouloit qu'il luy rendit la premiere viſite, comme les autres Secretaires d'Etat avoient toûjours fait avant luy ; d'Eguya s'en deffendoit, ſur ce que tous les Ambaſſadeurs l'étoient venu voir les premiers, & qu'il n'avoit point lieu de faire des diſtinctions particuliéres pour Monſieur de Grana. Les Ambaſſadeurs jugeant là-deſſus des avantages qu'il prenoit de la civilité qu'ils avoient euë pour luy, dirent unanimement, qu'ils n'avoient point

prétendu rendre cette viſite comme un devoir : de maniére que d'Eguya reſſentit le dernier chagrin d'une Déclaration ſi contraire à ſa vanité & à ſes prétentions, ſe trouvant alors dans l'indiſpenſable néceſſité d'aller chez l'Ambaſſadeur d'Allemagne.

Il attendit que la Cour fût à l'Eſcurial, & prit ſon tems d'aller chez luy un jour qu'il ſçavoit bien qu'il n'y étoit pas. Cela ne ſatisfit point le Marquis ; il dit, qu'il comptoit pour rien une viſite qu'il n'avoit pas receuë ; d'Eguya repliqua qu'il s'étoit acquité de ſon devoir, & ils ne ſe virent point du tout. L'Ambaſſadeur extraordinaire de Malte fit ſon Entrée, où tout, ſans être magnifique, parût bien entendu.

On avoit ſçeû à la Cour avec joye, que la Flotte pour les Indes, que l'on avoit crû ne pouvoir partir cette année, à cauſe que le deſordre, qui étoit dans le cours de la Monnoye, en avoit beaucoup apporté dans le Commerce, étoit ſortie du Port de Cadix, & faiſoit une heureuſe Navigation avec le Frere du Duc de Medina-Celi, qui alloit Vice-Roy dans la nouvelle Eſpagne ; mais on eut le chagrin d'apprendre, qu'un des gros Vaiſſeaux donna contre un Rocher au milieu de la Baye, & fut tellement endommagé, que faiſant Eau de tous côtez, on n'eut point le tems de le ramener en lieu où l'on pût le décharger & le radouber : de ſorte qu'il perit avec quelques gens de l'Equipage, &

toute la Marchandise.

Le Duc de Medina-Celi n'étànt pas absolument asseuré de rester long-tems Premier Ministre, songeoit à profiter des occasions que la faveur luy faisoit naître; il avoit neuf filles, dont il n'en avoit encore marié que deux: il vouloit donner la troisiéme au fils du Connêtable Colonne, lequel étoit de retour à Madrid de sa Vice-Royauté d'Arragon, & il avoit ses enfans avec luy. C'étoit un party tres-avantageux pour la fille du Duc; dans cette veuë, il témoigna des égards particuliers au Marquis de los Balbazez, lequel étoit beau-frere du Connêtable: peu de gens penetrerent d'abord le motif qui le faisoit agir; on pensa seulement que c'étoit pour avoir lieu de prendre ses Con-

ſeils, parce qu'il étoit fort capable de luy en donner de bons ; mais les perſonnes plus intelligentes démélerent que l'envie de faire une Alliance en étoit la principale raiſon, car au fonds le Marquis de los Balbazez avoit plus de reputation dans le tems où ſes Ambaſſades & de grandes Négociations le tenoient éloigné, que lorſqu'il fut à Madrid, ſoit qu'on luy portât envie, ou que ſa preſence fit examiner de plus prés ſes défauts. L'on étoit beaucoup plus prévenu en ſa faveur lorſqu'il étoit abſent, que lorſqu'on le vît. Les bonnes graces du Duc contribuerent encore à luy attirer des ennemis & des envieux : mais elles ne durerent pas aſſez long-tems, pour qu'il eut lieu d'en ſouffrir.

Une des choſes que l'on repro-

choit davantage à los Balbazez, c'étoit ſon avarice : elle s'etendoit juſques ſur les plus petites choſes, quoy qu'il poſſedât de grands biens, & qu'il pût aſſeurément tenir une autre conduite ſans incommoder ſes affaires. Il étoit Genois de la Maiſon de Spinola ; ſon Ayeul avoit commandé l'Armée d'Eſpagne, & c'étoit un grand Capitaine: mais ſoit à cauſe qu'il étoit Etranger, ou par quelqu'autre raiſon, les Grands d'Eſpagne demeuroient perſuadez qu'il leur étoit fort inferieur, quoy qu'il fut Grand comme eux, & qu'il eût de la Naiſſance. Ils le mépriſoient, parce qu'il faiſoit profiter ſon argent ainſi qu'un Banquier ; ce qui eſt ſi peu uſité en Eſpagne parmy les Perſonnes diſtinguées, que l'on ne ſçauroit ſouf-

frir ceux qui le font ; ses ennemis pretendoient qu'il avoit fait des fautes considerables dans le Traité de Nimégue, & que l'on y voyoit naître tous les jours de nouveaux inconveniens ; que c'étoit des sujets d'alteration entre la France & l'Espagne, parce qu'il avoit negligé d'expliquer intelligiblement les choses cedées, & leurs dépendances, & que chacun profiteroit de cette obscurité pour l'interpreter à son avantage.

Il est certain que ce que l'on alleguoit contre le Marquis de los Balbazez avoit assez de fondement : mais l'homme qui faisoit le plus remarquer ses fautes, c'étoit le Connêtable de Castille. Il ne l'aimoit point, à cause de Don Juan, dont il avoit toûjours été favorisé ; cette raison

l'engagea même à se declarer contre la Reine ; c'étoit la source de l'aversion qui étoit entre le Connêtable & luy : mais elle augmenta beaucoup de la part du premier, lorsqu'il vît l'estime & les bontez que le Duc de Medina-Celi témoignoit à l'autre. Il n'en fallut pas davantage pour renouveller ses chagrins contre le Premier Ministre ; & ils allerent si avant, qu'il relevoit sans cesse dans le Conseil les plaintes que l'on y faisoit de tous les endroits de la Domination du Roy d'Espagne, contre le Duc. On peut dire que le Connêtable étoit un des plus habiles, & que son rang & sa capacité luy donnoient de grands avantages au dessus des autres : de maniere que lorsqu'il soûtenoit un Avis, peu de gens osoient s'y opposer :

le Duc trouvoit qu'en tous rencontres il luy étoit formellement opposé ; c'étoit une grande fatigue pour luy, avec toutes ses autres affaires, d'avoir sans cesse à livrer combat, & à disputer contre un homme, qui, si cela se peut dire, se rafraîchissoit à l'échauffer, & qui ne cherchoit que les occasions de luy nuire ; il prit dans cette affaire le party le plus doux ; il rechercha l'amitié du Connêtable, & il en fit toutes les avances ; Il sçeut même qu'il étoit tombé malade ; qu'il l'étoit trop pour pouvoir venir au Conseil ; mais qu'il ne l'étoit pas assez pour ne point donner son Avis en cas qu'on le luy demandât.

Il envoyoit regulierement le consulter chez luy dans toutes les occasions importantes ; &

cette marque de distinction flata si agréablement sa vanité, qu'il en fut sensiblement obligé au Duc; il ne s'en fallut guére dans la suite, qu'il ne faignit d'être toûjours malade, pour que l'on continuât de luy donner cette preuve de deférence ; & ce qui est de vray, c'est qu'encore qu'il se portât fort bien, il ne voulut pas sortir de long-tems, afin de prolonger une chose qui luy faisoit tant de plaisir. Il receut une autre Grace de la part du Duc, dont il ne demeura pas moins touché: un Bénéfice considerable venant à vacquer, il le luy donna pour un de ses Fils Naturels, sans que le Connêtable l'eut demandé; tant d'honnêtetez le comblerent; il voulut de son côté en avoir à son

tour, & il proposa de passer un Compromis pour accommoder les Affaires de la Succession du feu Duc de Cardonne; le Connêtable avoit épousé sa Veuve, & le Duc sa Fille : ces deux Dames avoient de grandes prétentions & de gros démélez : ils songerent donc, pour la première fois à les terminer de gré à gré ; le Duc trouva même, qu'il y entroit beaucoup de complaisance de la part du Connêtable, qui aimoit naturellement les Procez de long cours : mais il croyoit qu'il luy seroit plus utile de terminer cette Affaire, que d'avoir sans cesse des differends avec le premier Ministre.

Ce Premier Ministre travailloit souvent avec le Roy, & ne dénioit des Audiences à personne ; mais son travail ni ses Au-

Audience n'avoient point de suites avantageuses pour le bien public, & les plus petites Affaires luy étoient aussi difficiles à terminer que les plus grandes: Le Marquis de Grana sçavoit si parfaitement ce qui se passoit là-dessus, qu'il n'accepta l'Ambassade d'Espagne que par un Ordre exprés de l'Empereur, quoy qu'il eut d'ailleurs des Parens & des Amis à Madrid; & que le tems qu'il y avoit demeuré autrefois, joint aux honnêtetez, qu'il avoit lieu de se promettre, venant de la part d'un tel Maître, deussent prévaloir sur le chagrin qu'il ressentoit de venir dãs cette Cour. Il est vray que ce qui l'augmentoit, c'étoit l'avantage secret que ses ennemis & ses envieux remportoient sur luy, en le fai-

ſant éloigner de Vienne. Il ſembloit néanmoins qu'il avoit lieu d'être content de la maniere dont on le traitoit : le Roy luy accorda double Franchiſe, luy fit payer ſa Maiſon en arrivant ; les Reynes honorérent de pluſieurs preſens la Marquiſe de Grana & ſes Filles ; on le prévenoit ſur toutes choſes ; & malgré cela, il ne laiſſoit pas de dire hautement, qu'il eſperoit de n'y reſter qu'un an, & qu'il ne tiendroit pas à luy d'en partir plûtôt ; c'étoit un galant homme, il avoit beaucoup d'eſprit, de pénétration & de conduite ; mais ſa groſſeur étoit prodigieuſe, & il s'en trouvoit fort incommodé ; il luy arrivoit même quelquefois d'en perdre contenance, lorſqu'il ſe trouvoit avec des gens qu'il

connoissoit peu, & qui le regardoient fixement. L'on avoit des dispositions si avantageuses pour luy à la Cour d'Espagne, qu'on luy accordoit tout ce qu'il vouloit; mais on ne laissoit pas quelquefois de luy promettre des choses que l'on ne luy tenoit point du tout; & il étoit bien persuadé luy-même, qu'on ne les luy tiendroit pas. Il se chagrinoit quelquefois là-dessus, disant qu'il étoit bien fâcheux de ne sçavoir à quoy s'en tenir; il s'affligeoit de la misere où tout le monde étoit reduit à Madrid: Je luy ay entendu dire bien des fois, que quelque Idée qu'il s'en fut faite, ce qu'il voyoit le surprenoit encore, & qu'il ne comprenoit pas comment on y pourroit remédier. Il est vray aussi

que les fonds manquoient pour les choses les plus nécessaires, & que l'on avoit été obligé d'emprunter cinq mille Pistolles, afin de fournir aux frais de la levée des Troupes, que l'on avoit jugé à propos d'envoyer du côté de l'Italie & des Frontiéres de Biscaye, à cause de l'Alarme que l'on avoit euë à la Cour des desseins de nôtre Roy. J'ai entendu dire plusieurs fois, que les Couriers ne partoient point manque d'argent pour payer leurs Voyages, bien qu'il s'agit d'Affaires de consequence; & le Marquis de los Babazez le sçachant mieux que personne, insinua au Duc de Medina-Celi, qu'il falloit prendre une entiére connoissance des Fonds sur lesquels on pouvoit compter à l'avenir. Sa pro-

position ayant été goûtée, il ordonna que l'on fit un Etat des Revenus du Roy: Mais le Président des Finances, & quelques autres, aprés avoir déliberé à leur ordinaire, c'est à dire par rapport à leurs propres interêts, répondirent tous ensemble, que ce qu'on leur ordonnoit, ne pourroit être fait de plusieurs années. Cette réponse suffit pour en faire abandonner l'entreprise; car le Duc s'effroyoit des travaux de long cours: il n'avoit guére plus de résolutions sur ceux qu'il falloit commencer, & finir promptement. Un des meilleurs exẽple que l'on en puisse donner, c'est qu'il laissoit la Camarera Mayor, Don Geronimo d'Eguya, & le Confesseur, chacun en repos dans leurs fonctions,

ſans travailler à les détruire ; ſoit qu'il les mépriſât, ou qu'il les crût trop forts pour rien entreprendre contre eux. La foibleſſe qu'il témoignoit en cette rencontre, ne ſervoit qu'à augmenter leur courage ; ils en vinrent même à ne le plus craindre du tout ; ils inſpiroient au Roy des choſes tres-oppoſées aux intentions du Duc, & un veritable éloignement pour luy ; il s'en appercevoit, ſans que ſon indolence naturelle pût ſe réveiller pour s'en reſſentir ; ſa douceur le rendoit mépriſable aux uns & aux autres ; mais particuliérement à la Ducheſſe de Terra-Nova, qui parloit ſouvent au Roy, & qui s'expliquoit ſur le Chapitre du Duc, en des termes ſi piquans, qu'en

étant informé, comme il l'étoit, il y avoit lieu de s'étonner qu'il pût le souffrir.

Cette chagrine Vieille n'avoit eu que des honnêtez apparentes pour la jeune Reine ; & elles durérent si peu, que son procedé servit seulement à faire connoître qu'elle sçavoit se moderer, quand elle le croyoit necessaire à ses interêts: mais cõme effectivement c'étoit une grande contrainte pour elle, & qu'elle ne pouvoit faire paroître quelque sorte de douceur sans en souffrir, elle rentra bientôt dans son propre caractere, & ses persecutions devinrent plus frequentes qu'elles n'avoiẽt encore été. La Reine outrée de ses manieres, prévint un jour le Roy par toutes les caresses tendres & engageantes qui pou-

voiét le mettre en état de ne luy rien refuser. Elle luy dit ensuite, que si elle luy etoit chere, elle le conjuroit de luy en donner un témoignage qui etoit aussi necessaire à sa santé, qu'à la satisfaction de son esprit. Il luy promit de consentir à tout ce qu'elle souhaitoit : Elle luy declara qu'il s'agissoit de luy ôter la Duchesse de Terra-Nova. Il demeura surpris, & resta un moment sans luy répondre : mais comme il connut que cela l'inquiétoit, il luy dit enfin, que ce qu'elle demandoit, n'avoit point eu d'exemple jusqu'alors; » qu'il n'étoit jamais arrivé qu'» une Reine d'Espagne eut » changé de Camarera Mayor. » Ah ! Sire, repliqua la Reine, » vôtre Majesté a tant d'autres » bontez pour moy, dont ses

Prédeceſſeurs n'ont point laiſ- «
ſé d'exemple ? ne peut-elle «
pas bien encore m'accorder «
la grace que je luy demande ? «
J'y conſens, luy dit le Roy en «
prenãt ſa main, j'y cõſens; Mais, «
Madame, prenez bien garde „
ſur qui vous jetterez les yeux : «
car apres ce premier change- «
ment, il ne ſera plus poſſible «
d'en faire un autre. La Reine «
luy témoigna ſa joye & ſa reconnoiſſance, par des remercimens proportionnez au plaiſir qu'il luy faiſoit.

La premiere démarche qu'elle fit, ce fut d'en parler à la Reine-Mere; elle ne doutoit point qu'elle n'en eut preſque autant de joye qu'elle.

Mais elle demeura bien ſurpriſe de la trouver ſi reſervée & ſi froide ſur cette propoſition,

qu'il ſembloit que le ſuccez luy en etoit devenu abſolument indifferent. Cela l'embarraſſa, & elle s'en ouvrit à l'Ambaſſadrice de France, qui la raſſura là deſſus, en luy faiſant conſiderer que la Reine-Mere apprehendoit de voir cette place remplie par quelque Dame, qui ne luy ſeroit peut-être pas plus agreable que la Ducheſſe de Terra-Nova, & qu'elle croyoit que ſi elle luy en propoſoit quelqu'une qui luy convint, elle luy trouveroit une entiere ouverture de cœur. La jeune Reine repliqua, qu'elle ne vouloit rien faire dans cette occaſion, que par le Conſeil de la Reine ſa belle Mere; qu'elle étoit même dans le deſſein de le luy dire, lorſqu'elle avoit commencé de l'entretenir; mais qu'elle luy

avoit semblé si indifferente dans cette occasion, qu'elle n'avoit pas eu la force de s'expliquer davantage. La Reine trouva à propos de parler de cette affaire au Duc de Medina-celi; de crainte que si elle luy en faisoit un mystere, & qu'il vint à le découvrir, cela ne luy parût des-obligeant, & ne l'aigrit assez, pour entreprendre de la traverser; mais elle fut embarrassée, parce qu'il luy sembloit qu'elle ne sçavoit point la Langue Espagnolle aussi bien qu'il falloit, pour entrer dans une longue conversation avec le Duc, où elle se devoit expliquer nettemẽt. Elle craignoit de plus que la Camarera, qui écoutoit sans cesse de tous les côtez de son Appartement, & qui se glissoit quelquefois dans des coins où sans être apperçuë, elle en-

tendoit & voyoit tout ce qui se passoit n'allât decouvrir ce qu'elle diroit d'elle. Ces raisons l'engagerent de charger une de ses Femmes, en qui elle avoit de la confiance, d'entretenir Don Antonio de la Cerda, lequel étoit proche parent du Duc de Medina-Celi, & tout plein de bonnes intentions, pour qu'il fit sçavoir ce qui se passoit au premier Ministre, & qu'il luy dit que la Reine souhaitoit, en éloignant sa Camarera, en choisir une qui fut assez de ses amies, pour qu'il put être assuré d'elle; qu'ainsi il etoit necessaire qu'il l'aidât, afin qu'agissant de concert les uns avec les autres, la chose pût reüssir à leur commune satisfaction. Le Duc reçeut avec beaucoup de respect & de reconnoissance, l'honnêtete que

la Reine luy faisoit ; il envoya sa femme dés le soir même pour l'en remercier tres-humblement. Lors qu'elle fut chez la Reine, elle attendit que les autres Dames fussent sorties pour s'approcher d'elle, & luy faire son compliment.

La Reine qui sçavoit bien que la Duchesse etoit fort sensible aux temoignages de bonté qui luy venoient de sa part, voulut en cette occasion luy en donner, qui dans le fond ne l'engageoient à rien, parce que cette Dame avoit trop d'affaires pour accepter l'offre qu'elle luy fit de cette place. Je vous l'ai destinée, luy dit la Reine, & j'ay « pensé que vous ne seriez pas « fâchée de vous attacher tout à « fait à moy. La Duchesse la re- « mercia autant qu'elle le de- «

„voit, & luy répondit qu'elle
„auroit voulu être en état d'ac-
„cepter cet honneur, que per-
„sonne au monde ne pourroit se
„donner à sa Majesté de meil-
„leure foy qu'elle: mais que sa
„santé étoit si mauvaise, qu'elle
„ne luy permettoit pas de luy
„rendre les services ausquels
„sa charge & son inclination
„l'engageroient. La Reine la
pressant encore, elle luy dit, que
„cette considération à part, elle
„ne pouvoit se dispenser d'en
„avoir une autre; qu'elle avoit
„sept filles, à qui tous ses soins
„étoient dus pour leur educa-
„tion & pour leur conduite:
„qu'ainsi elle la supplioit de ne
„pas songer à elle: mais qu'elle
„osoit luy dire, qu'elle croyoit
„que la Marquise de los Velez,
„seroit bien propre à remplir

cette place ; que c'etoit une «
femme de grand merite & de «
grande Naissance ; qu'elle «
avoit été la Gouvernante «
du Roy, qu'ainsi l'habitude «
qu'il avoit euë à la voir, luy «
procuroit des agremens & «
de la confiance auprés de luy. «
La Reine approuva assez sa pensée, & la Duchesse se retira ensuite. Elle rendit compte à son Mary de la conversation qu'elle avoit euë avec la Reine ; il fut fâché qu'elle luy eut parlé de la Marquise de los Velez, parce qu'il etoit deja dans les interêts de la Duchesse d'Alburquerque, & qu'il souhaitoit de la voir dans ce poste.

La confiance que le Roy avoit pour d'Eguya, ne luy permit pas de lui faire un secret de la parole qu'il avoit donnée à la Reine de

luy ôter sa Camarera. Celuy-cy n'ômit rien pour l'en detourner: mais il trouva que le Roy etoit resolu de satisfaire la Reine; & tout ce qu'il pût faire, ce fut d'en avertir cette Dame, afin qu'elle tâchât d'eviter le chagrin qu'on luy préparoit. Elle s'en etoit deja bien doutee: car son esprit penetroit les choses les plus secretes. Elle ne laissa pas de sentir vivement ce coup, & elle ne put s'empêcher d'en parler à la Reine. Madame, „ luy dit-elle, je serois bien mal-„ heureuse, si mon zele avoit pû „ vous deplaire. Je vous ay parlé „ avec plus de chaleur, & peut-„ être avec plus de liberté, qu'„ une autre n'auroit fait; je n'a-„ vois cependant en vuë que de „ vous inspirer l'envie de pren-„ dre toutes nos manieres, & „ par là de vous gagner abso-

lument le cœur & l'esprit du « Roy ; ma franchise vous a pa- « ru trop hardie ; je me suis at- « tiré vôtre aversion en cher- « chant à mériter vos bon- « nes Graces, & j'ay enfin ap- « pris que vous souhaitez d'en « voir une autre auprés de vô- « tre Majesté. La Reine, sur- « prise de voir qu'on sçavoit déja une Affaire, dont elle avoit parlé à si peu de personne, répondit froidement. Il ne faut pas, Madame, vous « arrêter à ce que l'on vous « dit ; peu de gens sont infor- « mez de mes sentimens, & « l'on se fait un plaisir dans le « Palais, d'inventer des nou- « velles, & de les débiter com- « me bonnes. La Camarera ne « pût tirer par cette conversation aucun éclaircissement :

mais soit qu'elle sentit bien tous les reproches qu'elle avoit lieu de se faire sur sa conduite, ou qu'elle eût été informée de ce que la Reine projettoit avant même que d'Eguya luy en eut parlé, il y avoit déja du tems qu'elle supçonnoit qu'on la vouloit renvoyer ; & dans cette veuë, ayant examiné celles des Dames de la Cour, qui luy faisoient le plus d'ombrage, elle en trouva trois ; la Marquise de los Velez, la Duchesse d'Alburquerque, & la Duchesse de l'Infantado. Cela fut cause qu'elle prit des mesures de longue main ; elle parloit désobligeamment de ces trois Dames devant la Reyne quand l'occasion s'en presentoit ; elle accusoit la Marquise de los Velez d'avoir une hauteur dans

toutes ses actions, & une sévérité insupportable; elle disoit que la Duchesse d'Alburquerque haïssoit si fort les François, que lorsqu'elle en rencontroit quelqu'un, elle détournoit les yeux pour ne le pas voir; & que sa prévention sur sa grande Naissance, & sur sa Vertu, luy faisoient trouver à redire à la conduite de tout le monde: pour la Duchesse de l'Infantado, elle la traitoit de vieille radoteuse, dont l'esprit n'avoit jamais eu que des lumieres fort bornées, & s'étoit absolument affoibly par son grand âge. Elle ne se contenta pas d'en parler en ces termes, elle engagea les Femmes Françoises qui étoient restées auprés de la Reine, de luy insinuer cette opinion; & elles s'en acquitterent

de leur mieux, dans la pensée que si la Duchesse restoit, elle leur sçauroit gré de s'être employées pour elle.

Ce qu'elles dirent à la Reine, fit peu d'impression sur son esprit ; & la premiere fois qu'elle pût parler en liberté avec la Reine-Mere, elle luy découvrit son dessein en faveur de la Marquise de los Velez : mais elle luy parût là-dessus encore aussi froide que la premiere fois. La jeune Reine s'en affligea ; elle crut qu'elle devoit luy representer tout ce que l'on imputoit à la Duchesse de Terra-Nova, tant sur l'assassinat de Don Carlos d'Arragon, que sur plusieurs autres choses qui la rendoient odieuse ; elle y ajoûta le détail du procedé qu'elle avoit toûjours tenu avec elle : Mais la

Reyne-Mere feignit que tout cela luy etoit nouveau, & elle continua de parler de la Camarera avec beaucoup d'honnêteté ; ce n'étoit pas neanmoins qu'elle eut aucune considération pour elle : car elle n'avoit pas oublié que cette Dame avoit été toute entiere dans les interêts de Dom Juan, & elle n'avoit pas même encore pardonné à la mémoire de ce Prince les déplaisirs qu'il luy avoit causé.

Elle ne tenoit aussi cette conduite avec la Reine, que pour donner l'exclusion à la Marquise de los Velez, & à la Duchesse de l'Infantado, qui ne luy étoient pas agréables. Elle pensoit, que pour obliger la Reyne à prendre une Camarera Mayor de sa main, il falloit

qu'elle ne témoignât pas d'aversion pour celle qui remplissoit cette Place; & que la Reine voulant être secondée d'elle, en viendroit à luy demander sur qui elle jettoit les yeux, pour prendre une Dame de sa main. La jeune Reyne connût les sentimens de sa Belle-Mere ; elle feignit de ne s'en pas appercevoir, croyant bien qu'elle seroit toûjours receuë à faire le pas que la Reyne-Mere souhaitoit ; & se sentant une inclination particulierere pour la Marquise de los Velez, elle voulut sonder l'esprit du Roy sur cette Affaire, & elle la luy proposa ; mais il témoigna une extrême antipatie pour elle. *Si* dit-il, *vous connoissiez la Marquise de los Velez, comme je la connois, vous ne penseriez pas à la*

mettre auprés de Vous; elle a été ma Gouvernante; c'est la personne du monde la plus sévére. Le Duc de Medina-Celi ne la desiroit pas non plus dans cette Place, & il rejettoit bien loin la Duchesse de l'Infantado; tous les suffrages étoient pour la Duchesse d'Alburquerque; & l'on convint enfin de persuader à la Reine, que c'étoit elle qu'elle devoit choisir.

La chose auroit infailliblement réüssi, sans que la Reine ne pouvoit guérir son esprit sur les impressiõs des-agreable que la Camarera luy avoit données de cette Duchesse; Elle se souvenoit toûjours de l'humeur imperieuse qu'on luy attribuoit, de l'aversion pretenduë qu'elle avoit pour les François, & de ce que le Roy luy avoit dit que la Duchesse de Terra-Nova

étant changée, & y en ayant une autre à sa place, il ne faudroit plus penser à [illegible]ter. Elle étoit persuadée q[illegible]e gagneroit rien dans ce changement, s'il se faisoit en faveur de la Duchesse d'Alburquerque, & qu'il pouvoit même arriver qu'elle y perdroit. Cette idée l'empêcha de pousser plus loin l'Affaire; elle aima mieux attendre un peu, dans l'esperance de trouver quelqu'autre Dame qui pourroit luy convenir. En effet, comme elle en cherchoit une, on luy parla de la Marquise d'Eytonna; c'étoit une Fẽme qui avoit une solide vertu, un grand mérite, beaucoup d'esprit & de politesse: Enfin elle étoit telle qu'il la falloit auprés de Sa Majesté; & par les relations qu'elle avoit à la Cour de

la Reyne-Mere, & avec le premier Ministre; elle ne pouvoit qu'être également agréable aux deux Partis: le Roy n'avoit aucune opposition pour elle; & la Reine qui la connoissoit, l'aimoit déja; de maniére qu'elle eût de la joye d'avoir si bien rencontré; mais cette joye ne dura pas, la Marquise d'Aytonne tomba malade, & mourut en peu de jours. La jeune Reyne ressentit un sensible chagrin de cette perte; & ne sçachant plus sur qui jetter les yeux, elle en revint à la Marquise de los Velez, parce qu'elle ne comprenoit aucune difference entre la Duchesse de Terra Nova; & la Duchesse d'Alburquerque & que pour la Duchesse de l'Infantado, elle croyoit assez qu'elle ne luy convenoit pas.

Mais à l'egard de la Marquise de los Velez, c'etoit entreprendre une chose qui ne pouvoit reüssir par toutes les raisons que j'ay deja marquées. La Marquise les penetrant mieux que persõne, ne pût souffrir d'être exposée plus longtems à des exclusions si desobligeantes : elle vint trouver la Reine; elle luy témoigna sa parfaite reconnoissance pour ses bontez; mais elle luy dit que son grand âge, & les peines qu'elle avoit euës auprés du Roy, lorsqu'elle étoit sa Gouvernante, la dégoûtoient si fort de rentrer dans le Palais, qu'elle n'y pensoit en aucune maniere, & qu'elle la supplioit de n'y pas penser non plus. Toutes ces difficultez sembloient naître pour la satisfaction de la Duchesse

de Terra-Nova ; tout au moins, elles étoient causes qu'elle demeuroit toûjours dans sa Charge, & que la Reyne fatiguée de trouver tant de choses qui l'empêchoient de faire son chemin, en étoit venuë à ne plus témoigner d'empressement pour l'en faire sortir. La Reyne-Mere alors s'en intriguoit plus qu'elle, parce qu'elle souhaitoit dans le fond, que cette Dame fût éloignée du Palais.

Ce qui fit encore, que la jeune Reyne s'y appliqua moins, c'est que son esprit & son cœur étoient remplis de nouveaux chagrins plus pressans que ceux qu'elle recevoit de la part de sa Camarera ; je veux parler des apprehensions où l'on étoit à la Cour, d'une rupture entre les deux Couronnes. La Reyne

étoit inconsolable, quand elle pensoit que la Paix de Nimégue, dont elle avoit été comme le Sçeau, alloit être alterée. L'amour qu'elle avoit pour la France, & les liens qui l'attachoient à l'Espagne, balançoient toutes ses inclinations ; & elle versoit bien souvent des larmes, dans la seule crainte de voir renouveller la Guerre.

Le Roy Tres-Chrêtien prétendoit que les Espagnols avoiẽt pillé & insulté ses Sujets en divers endroits, & pris ou brûlé plusieurs Vaisseaux François ; que l'on ne répondoit point à Madrid aux plaintes qu'il en avoit fait faire ; que le Marquis de Borgomayne étant à Londres en qualité d'Ambassadeur du Roy d'Espagne, ne gardoit aucunes mesures, non pas même celles que la bien-séance

prescrit; qu'il faisoit une ligue au nom du Roy son Maître avec le Roy d'Angleterre, contre la France; qu'il étoit bien informé qu'en partant de là pour aller Ambassadeur à Vienne, il avoit reçû des Ordres secrets pour séjourner en Hollande, afin d'y agir & de persuader aux Hollandois toutes les choses les plus prejudiciables à la France. Le Roy irrité d'une conduite si cachée & si extraordinaire au milieu d'une Paix à laquelle il n'avoit donné de son côté aucune atteinte, se résolût d'agir selon sa justice & son équité ordinaire: & se trouvant tout remply de cet esprit, rien ne luy dictoit qu'il fût obligé de se relâcher sur ses Droits.

Il fit mettre ses Galeres en Mer, avec ordre de tirer le

Salut de celles d'Eſpagne, lors qu'elles les rencontreroient. Il trouvoit que cette affaire avoit été reglée dans le même tems que Philippe IV. étoit demeuré d'accord que ſes Ambaſſadeurs ne pourroient concourir avec les Siens; & il fit dire au Duc de Medina-Celi, que la maniere dont on en uſoit pendant la Paix, étoit ſi oppoſee à la Paix même, qu'il ſe voyoit obligé de chercher ſes avantages à ſon tour comme il le jugeroit à propos.

Le Roy d'Eſpagne ſe plaignit de ſon côte, de l'extrême exactitude que l'on avoit ſur les moindres choſes, alleguant que lors que les Commiſſaires du Roy Tres-Chrétien voulurent convenir avec les Siens des limites de ce qui avoit été cedé par

la Paix de Nimégue, les François refuserent d'agir sur les pouvoirs d'Espagne, tant que le Roy Catholique prendroit la qualité de Duc de Bourgogne; ils ajoûterent à ce refus une déclaration, que si dans un certain tems marqué ils n'agissoient en vertu d'autres pouvoirs, ou ce Titre ne fut point inseré, ils se mettroient en possession pour le Roy de France des Terres & des Droits qui luy appartenoiẽt. De maniere que le Roy d'Espagne se contenta de finir par un &... les Titres qu'il prend ordinairement.

Cette Ligue pour laquelle le Marquis de Bargomayne avoit tant fait de pas & de poursuites en Angleterre, fut enfin concluë avec l'Espagne: c'étoit un engagement réciproque de

s'entre-deffendre en quelques endroits qu'on les attaquât. L'Angleterre fournissoit pour cet effet huit mille hommes de pied, & trente Vaisseaux armez; l'Espagne s'obligeoit d'envoyer tous les mois cent mille écus en Flandres, d'y tenir les Places en bon état, & douze mille hommes en Campagne; ils esperoiént que l'Empereur & les Hollandois y entreroient aussi. Don Pedro Ronquillo, Ambassadeur extraordinaire d'Espagne en Angleterre, envoya un Courier avec la Ratification de ce Traité, & on le reçût à Madrid le 25. de Juin 1680.

L'on étoit donc bien persuadé par tous les mouvemens qui se faisoient, que la Guerre ne tarderoit pas à se rallumer du côté de la Flandre. Le Duc de

Villa-Hermosa avoit demandé d'en être rapellé, & que l'on envoyât un autre Gouverneur à sa place. L'indoleance, & la lenteur naturelle du Conseil d'Espagne, tint la chose assez longtems, sans se donner la peine de la terminer ; on y vouloit envoyer le Marquis de los-Balbazez; mais sur l'Avis qu'il en eût, il chercha soigneusement à s'en excuser, dans la crainte qu'on ne l'engageât en même tems à faire quelque gros prêts, pour lequel son humeur ménagere avoit une incompatibilité insurmontable. On trouvoit d'ailleurs de la difficulté à rencontrer un sujet tel qu'on le vouloit ; le bruit courut que le Duc de Lorraine iroit pour y commander ; on dit ensuite que ce seroit le Duc de Neubourg,

auquel le Marquis de Grana rendoit de bons Offices. Aprés avoir long-tems agité le mérite de ces deux Competiteurs, on jetta les yeux ſur le Prince Alexandre Farneſe : Il obtint la préference, & on l'y nomma au commencement du mois de Juillet ; il étoit Frere du Duc de Parme; il avoit ſoixante ans; la Goute l'accabloit, & la groſſeur de ſa taille étoit extraordinaire ; il s'étoit dévoüé depuis lōg-tems à l'Eſpagne, & particulierement à la Reyne-Mere dans le tems de ſes différens avec Don Juan ; il avoit été Général de la Cavallerie en Eſtramadure & en Catalogne; il paſſoit pour être fort Soldat; il n'avoit qu'une tres-mediocre expérience, & ſa conduite dans ſes Affaires particulieres le

montroit aſſez, car il devoit à tout le monde ; il payoit rarement, & il n'avoit jamais un ſol ; ſa libéralité & ſes Maîtreſſes le ruïnoient ; quoy que dans le fond il fut riche, il n'en étoit pas moins incommodé. L'opinion où l'on étoit, que ſi la Guerre recommençoit, la Flandres en ſeroit la premiere Victime, faiſoit croire qu'il ne ſeroit pas ſi honteux à l'Eſpagne de faire cette perte dans le tems qu'un Italien gouverneroit le Pays-Bas, que ſi l'on y mettoit un Eſpagnol. En effet il n'y avoit que cette penſée, qui pût perſuader que l'on eut bien fait de remplir ce Poſte-là d'un homme qui n'avoit point encore manié d'Affaires de l'importance de celles qui couroient alors. On traitta avec

Don Francisco de Castille, pour une Somme de trois cens mille écus qu'il devoit faire remettre à Bruxelles pour le payement des Troupes ; & apres que le Prince Alexandre eut touché trente mille écus que le Roy luy fit donner pour son Voyage, il partit le dix-septiéme Juillet pour s'aller embarquer à la Corugna en Galice. Il mena avec luy beaucoup de personnes volontaires, & une grande suite de Domestiques ; il envoya un Courier en France pour avoir les Passeports nécessaires, & il quitta la Cour sans emporter les Provisions de son Gouvernement: il ne demeura pas longtems sans s'en repentir, & il fit presser pour les avoir ; on les luy promit; on en differa ensuite l'Expédition ; & ce qui faisoit

naître ces longueurs, c'est qu'il n'étoit Gouverneur que par *interim*, & que l'on croyoit avec raison qu'il n'en seroit pas content : Ceux qu'il avoit laissés à Madrid pour solliciter cette Affaire, refuserent les Expeditions, quand on voulut qu'il les prissent en cette forme ; & aprés plusieurs instãces de leur part, & plusieurs contestations de celle des Ministres, on n'insera pas dedans de quelle maniére il étoit Gouverneur.

Cependant, ce Prince étoit party de Madrid avec si peu d'argent, selon sa coûtume, qu'il fût à peine à la Corugna qu'il envoya un Courrier en Cour avec des Lettres, par lesquelles il demandoit dequoy achever son Voyage ; on luy répon-

dit assez séchement, qu'on luy conseilloit de ne pas differer d'un jour son départ, & qu'il étoit difficile de croire qu'il eut déja dépensé trente mille écus. Il s'embarqua aussi-tôt, & fut accompagné de quelques Vaisseaux Biscayens, qui transportoient cinq cens hommes des nouvelles Troupes que l'on avoit levées en Galice, & qui étoient commandées pour garder la Frontiere : L'on n'avoit point vû en Flandres depuis longues années, d'autre Gouverneur que Don Juan ; il possedа ce Gouvernement comme en propre jusqu'à sa mort ; & bien qu'il en fut éloigné, on luy dépêchoit des Couriers pour recevoir ses Ordres dans les conjonctures importantes. Veritablement le Connêtable de Cas-

tille y avoit été envoyé, comme je l'ay marqué dans le commencement de ces Mémoires, à la place de ce Prince, & il obtint des Provisions generales, sans qu'on y spécifiât que c'étoit seulement par Commission : mais ce fut la Reine-Mere qui le voulut ainsi, afin de chagriner Don Juan.

Le besoin pressant où l'on étoit de recevoir de l'argent en Flandres, avoit obligé le Duc de Medina-Celi de chercher avec application les moyens d'y en envoyer : l'on en tenta plusieurs qui n'eûrent point d'effet ; Don Francisco del Castillo promit d'abord une remise de trois cens mille écus ; il s'engagea ensuite d'en faire une de dix-huit cens mille Florins, sur lesquels on devoit luy don-

ner deux cens mille écus comptant, & luy faire toucher le reste en differens tems, sur des Assignations qui apparamment ne luy auroient pas eté payées. Il s'en douta bien; il n'en voulut pas être la dupe, & il resolut de ne point envoyer d'argent à Bruxelles, qu'à mesure qu'il en recevroit à Madrid: On manqua à la parole qu'on luy avoit donnée, de luy faire toucher les deux cens mille écus, & de son côté il manqua à tout.

Comment aussi auroit-on pû tirer une telle Somme des coffres du Roy, dans un tems où tout étoit épuisé; les moindres Officiers de sa Maison ayant attendu plus qu'ils ne pouvoient le faire, sans se reduire à l'aumône, rendirent leurs livrées,

resolus de quitter le Service : on ne les retint que par des menaces, & des promesses de les soulager s'ils restoient. Pour les gens de Qualité, ils ne sçavoient que faire : aprés avoir mis en gage leurs Pierreries, leur Vaisselle, & jusqu'à leur Dais & leurs habits, ils ne se trouvoient plus ni meubles ni credit; les Banquiers n'étoient pas mieux, & les Marchands n'avoient ni marchandise ni argent. Le rabais de la Monnoye se faisoit sentir tous les jours de plus en plus, la misere augmentoit ; on ne pouvoit assez s'étonner que l'on eut fait une chose de si grande consequence avec si peu de reflexion: & les choses en étoient venuës jusques-là, que dans plusieurs Provinces on échangeoit des bestiaux contre du bled, & du

drap contre de la toille, parce qu'on n'avoit point d'argent pour se mettre dans le commerce. Le Ciel avoit eu pitié de l'affliction de ces Peuples : il les avoit favorisez d'une année abondante: mais le prix du Pain n'en étoit point diminué, par la faute ou par la malice des Magistrats, qui bien loin de faire venir du bled dans les Villes, empêchoient sous main que l'on y en apportât. La Maison de la Reine-Mere commença de ressentir à son tour l'effet de tout ces desordres; elle avoit été jusques-là fort bien payée, & ses Domestiques avoient toûjours reçû leurs *racions*, c'est à dire leurs portions, soit en argent, ou en danrées; & lors que l'on pressoit les Tresoriers d'y pourvoir, ils disoient que l'on vint visiter

les Coffres de l'Epargne, qu'à present ils restoient tous ouverts, parce qu'il n'y avoit point d'argent dedans.

Tant de malheurs particuliers & publics augmenterent encore par les ravages que la Peste faisoit dans l'Andalousie; il n'y avoit pas long-tems qu'elle avoit desolé la côte de la Mer, depuis Malaga jusqu'à Alincante; le Royaume de Grenade s'en étoit ressenti; elle se repandoit alors aux environs de Seville, & de Cordoüe, & dans l'Estremadure. On s'en apperçût d'abord au Port de S. Marie: mais on n'en voulut rien témoigner qu'aprés le départ de la Flote pour les Indes, de crainte de ruiner le Commerce. Sans cette consideration, on y auroit pourvû bien plûtôt. Les difficultez augmen-

terent pour le Commerce; on apprehendoit que les Lettres & les Marchandises n'apportassent le mauvais air: il étoit naturel de se précautionner contre une maladie aussi dangereuse que celle-là.

J'ay déja marqué que le Duc de Medina-Celi avoit voulu engager le Roy de renvoyer son Confesseur; & comme il y avoit trouvé des difficultez, il ne s'étoit point arrêté à les combatre: mais le Pere François de Relux de son côté, n'avoit pas oublié les mauvais offices que le Duc avoit essayé de luy rendre; il avoit dissimulé son ressentiment, parce qu'il n'étoit pas encore assez affermi dans les bonnes graces du Roy, pour hazarder de nuire au Premier Ministre; lors qu'il se crût mieux ancré, il parla à d'Eguya

& à la Ducheſſe de Terra-Nova, pour les engager dans ſa querelle, & dans l'envie qu'il avoit de faire reſſentir au Duc l'effet de ſon pouvoir. La vieille Ducheſſe n'ignoroit pas non plus que le Duc ne l'aimoit point, & qu'il ſouhaitoit paſſionnément d'en voir une autre à ſa Place ; elle le haïſſoit de tout ſon cœur ; & ces trois perſonnes toûjours unies, firent une forte brigue contre luy : mais celle du Confeſſeur étoit la plus ſecrete, & par conſequent la plus dangereuſe ; il arrive bien ſouvent que lors qu'on peut ſe vanger ſous le pretexte de la devotion, on le fait volontiers : C'eſt ce que fit le Pere de Relux, car il attaquoit ſans ceſſe le Roy du côté de ſa conſcience. Il luy « repreſentoit la miſere des «

„ Peuples, l'extremité de l'Etat,
„ les desordres & les malversa-
„ tions que l'on soûtenoit; bien
„ loin de travailler à les detrui-
„ re, que l'on ne remedioit à rien,
„ que tout perissoit; que s'il ne
„ se trouvoit pas encore la force
„ & l'experience necessaire pour
„ y mettre ordre par luy même,
„ & pour prendre les resnes
„ du Gouvernement, il devoit
„ au moins les mettre entre les
„ mains d'un Ministre, qui pût
„ luy rendre un bon & fidele
„ compte de son Employ; Qu'il
„ ne s'agissoit pas d'une baga-
„ telle; qu'il y alloit de son Salut
„ eternel; que Dieu qui fait &
„ qui conserve les Roys, dans la
„ Souveraine autorité, veut
„ aussi que les Roys remplissent
„ leurs devoirs; qu'ils sont obli-
„ gez de regarder leurs Sujets,

comme leurs enfans, & de les «
rendre heureux autant qu'il «
eſt en leur pouvoir ; que le «
Duc de Medina-Celi ne ſon- «
geoit qu'à ſes interêts parti- «
culiers, à ſa Famille qui étoit «
nombreuſe, & à l'avance- «
ment de ſes parens & de «
ſes amis, pendant que le «
reſte de l'Eſpagne gemiſſoit «
ſous le poids des Subſides, des «
Impôts, & de mille autres ve- «
xations que l'on avoit imagi- «
nées pour l'abîmer ; qu'il «
étoit obligé en conſcience de «
luy declarer, que s'il n'y vou- «
loit pas remedier, il étoit de «
ſon devoir de luy refuſer l'Ab- «
ſolution. Le Roy à ces mena-
ces, demeura bien étonné ; il
luy demanda ſi ce n'étoit point
pour l'éprouver qu'il luy di-
ſoit une choſe ſi fâcheuſe ; l'au-

tre luy répondit, que bien loin d'avoir une pensée si peu conforme au respect qu'il luy devoit, il auroit voulu donner de son sang, pour s'exempter de luy parler d'une maniere si franche. Le Roy demeura fort rêveur; il passa plusieurs jours à se consulter luy-même, sans sçavoir à quoy se resoudre: Il aimoit le Duc de Medina-Celi; enfin il l'envoya querir; & s'étant enfermé avec luy dans son Cabinet, il luy dit de bonne foy le sujet de son inquiétude, & de son apprehension au sujet de son Salut; il luy raconta tout ce qui c'étoit passé entre son Confesseur & luy; qu'il ne vouloit plus l'absoudre à cause du desordre des Affaires, & qu'il vit à le consoler par de ..anes raisons. Le Premier Ministre

nistre l'écouta respectueusemẽt: il ne voulut pas s'emporter contre la séverité du Confesseur, de crainte, que cette chaleur ne semblât suspecte au Roy; au « contraire il convint que c'é- « toit un homme de bien, & « que sa delicatesse ne partoit « que d'une bonne source: mais « il ajoûta que c'étoit un Moi- « ne qui n'avoit aucune expe- « rience; que Don Juan l'avoit « tiré du fond d'un Convent où « il étoit ensevely; qu'il n'avoit « jamais eu de commerce qu'- « avec des Moines comme luy; « qu'il avoit été ébloüy du Poste « où la faveur de Don Juan l'a- « voit élevé tout d'un coup; « que la tête luy en avoit tour- « né; qu'il ne sçavoit pas faire « la difference des choses & des « tems, quoy que ce soit un ar- «

„ ticle absolument necessaire
„ dans la conduite des Ames ;
„ qu'il mettoit celle d'un Roy
„ en paralelle avec celle d'un
„ particulier ; qu'il convenoit
„ que devant Dieu elles valoiẽt
„ autant les unes que les autres,
„ & que toute la difference qui
„ s'y rencontroit, quant à meri-
„ ter plus ou moins, ne venoit
„ que de la diversité des œuvres,
„ mais que chaque homme avoit
„ une voye particuliere pour se
„ sauver ; que le Prince devoit
„ vivre en Prince, & le Particulier
„ en Particulier, de même que
„ le Seculier en Seculier, & le
„ Religieux en Religieux ; que
„ le Pere Relux, dont la capacité
„ étoit tres-bornée, confondoit
„ tous les Etats ; & qu'il se per-
„ doit luy-même dans ce ca-
„ hos ; que Sa Majesté ne devoit

point s'inquiéter de ce qu'il « luy avoit dit, & encore moins « des Affaires présentes, parce « qu'il l'assuroit qu'on ne per- « droit pas un moment à y met- « tre tout le bon ordre imagi- « nable; qu'à la verité, il y falloit « donner le tems necessaire; que « quelque zele que l'on eut pour « le bien du public, on ne pou- « voit pas le procurer sur le « champ, étant aussi difficile de « remedier aux maux, qu'il est « facile d'en desirer la gueri- « son: mais que, puisque le Con- « fesseur se méloit de tant de « choses qui ne le regardoient « point, si le Roy vouloit l'en « croire, il en choisiroit un au- « tre plus habile que luy, qui ne « s'aviseroit pas de luy donner « des scrupules mal à propos. «

Le Duc trouva beaucoup de

facilité à persuader au Roy une chose qui alloit mettre sa conscience en repos, & le Roy auroit consenty dans le même moment à l'éloignement de son Confesseur, sans qu'il vouloit prendre le Conseil de Don Geronimo d'Eguya, ainsi il dit au Duc qu'il feroit là-dessus toutes les réflexions necessaires. D'Eguya étant venu trouver le Roy, il luy communiqua son dessein; Aprés les liaisons qui étoient entre ce Favory, la Duchesse de Terra-Nova, & le Pere Relux, il n'y avoit guére d'apparence qu'il consentit à son eloignement: mais comme il préferoit ses interêts à ceux des autres, & qu'il ne servoit les autres que par raport à ses interêts, il trouva que le Confesseur étoit si dévoüé à la Camarera Mayor, &

que celle-cy juroit si hautement la perte du Duc, que si cette ligue subsistoit plus long-tems dans toute sa force, le Duc y succomberoit infailliblement; qu'un autre qui rempliroit sa place, auroit peut-être des dispositions moins favorables pour luy, & qu'il valoit mieux sacrifier le Confesseur au Ministre, que de sacrifier le Ministre au Confesseur. Ces raisons luy parûrent si judicieuses, que bien loin d'inspirer d'autres sentimens au Roy, il fortifia les siens, & s'en fut assez pour perdre absolument le Pere Confesseur: On luy offrit, comme on avoit déja fait, l'Evêché d'Avila, afin de garder quelque sorte de mesures avec luy dans son éloignement; mais il ne le voulut point accepter, content

de demeurer Conseiller dans le Conseil Suprême de l'Inquisition, où il doit y avoir toûjours un Dominiquain. Le Duc de Medina-Celi persuada au Roy de prendre à sa place le Pere Bayona Dominiquain, Professeur de l'Université d'Alcala, qu'il y avoit long-temps que l'on avoit envie de mettre auprés de luy, & dont on avoit parlé dés le Ministere de Don Juan. Ce Prince qui ne l'aimoit pas, luy donna l'exclusion, en disant qu'il étoit François. Il étoit en effet de Navarre, mais c'étoit de la Navarre Espagnolle. Il entra dans sa fonction à la fin de Juillet: en cinq ans le Roy eut sept Confesseurs.

Ce changement porta un rude coup à la Duchesse de Terra-Nova, & le premier Ministre se flata, que dans peu elle sortiroit

du Palais. Comme on ne parloit plus de la renvoyer, & qu'elle étoit bien informée de tout ce qui se passoit, elle pensa que l'on ne trouvoit point de Dame capable de remplir sa Place, & qu'elle y demeureroit : mais la Reine se sentant au bout de sa patience, par tous les sujets de plainte qu'elle continuoit de luy donner, consentit enfin à recevoir auprés d'Elle la Duchesse d'Alburquerque ; & ce ne fut qu'aprés avoir essayé d'obtenir la Marquise de los Veles, & même la Duchesse de l'Infantado. Elle vit bien que la Reine Mere & le Premier Ministre n'y consentiroient pas, & qu'il luy étoit d'une necessité indispensable de prendre une Camarera Mayor de leur main, ou de rester avec celle qu'elle avoit. Chacun

„ avoir des ennemis secrets, & „ qu'il étoit bien fâcheux de dé„ pendre toûjours de ceux qui „ avoient son oreille. Lors qu'il vit que la Reine Mere luy parloit de cette maniere, il ne s'y opposa plus: & tout étant concillié, Don Pedro d'Arragon reçût ordre le vingtiéme d'Aoust, d'expliquer à la Duchesse de Terra-Nova les intentions de la Reine, & les raisons qu'elle pretendoit avoir de se plaindre d'elle; que le meilleur party qu'elle pouvoit prendre, c'étoit d'obeïr sans repugnance, & de faire paroître, autant qu'il se pourroit, que c'étoit elle qui demandoit à se retirer.

Ce coup ne la surprit pas, d'autant qu'elle s'y étoit préparée de lõgue, main par les bruits sourds qui s'étoient répandus.

dans le Palais ; elle répondit peu de choses à Don Pedro d'Arragon, & elle ne pouvoit croire encore que le Roy eut donné les mains à son éloignement ; elle voulut en être éclaircie par elle-même ; elle attendit à luy parler comme il étoit prêt de se mettre à Table : elle l'entretint tout bas pendant quelque tems ; ensuite élevant sa voix, elle luy demanda permission de se retirer : le Roy luy répondit tout haut : *J'y consens, Madame, vous pouvez vous retirer quand vous voudrez* ; ce peu de parole pensa déconcerter toute la fermeté de la Duchesse : elle changea plusieurs fois de couleur, & fit quelques pas vers luy pour luy parler encore tout bas ; mais il se tourna exprés, & demanda

quelque chose au Duc Duzeda ; elle sortit brusquement, & se retira dans sa Chambre pour se remettre un peu ; mais le desordre où elle etoit, ne luy permit pas de paroître devant la Reyne que le soir ; elle vint la servir à son Souper & à son Coucher , avec un air aussi tranquile , que s'il ne se fut rien passé ; c'étoit prendre beaucoup sur elle , car elle étoit au desespoir. La Reyne sçût par le Roy tout ce qu'elle luy avoit dit, & elle eût l'honnêteté de ne luy en rien témoigner, quoy qu'elle n'eût pas lieu d'en être contente.

Le lendemain au matin , la Duchesse qui ne s'étoit point couchée , & qui avoit passé toute la nuit à se promener dans sa Chambre avec les Duchesses

de Monteleon & d'Hijar ses deux Filles, n'attendit pas que la Reyne fût levée pour aller prendre congé d'elle ; son visage étoit plus pâle qu'à l'ordinaire, & ses yeux plus étincelans ; elle s'approcha de la Reine, & luy dit sans pleurer, & sans témoigner le moindre chagrin, qu'elle étoit fâchée de ne l'avoir pas aussi bien servie qu'elle l'auroit souhaité : La Reine dont la bonté étoit extrême, ne pût s'empêcher de paroître touchée & de s'attendrir ; & comme elle luy disoit quelques paroles obligeantes pour la consoler, elle l'interrompit pour luy dire d'un air « plein de fierté, qu'une Rei- « ne d'Espagne ne devoit pas « pleurer pour si peu de chose ; « que la Camarera qui alloit en- «

„ trer à sa Place s'acquitteroit
„ mieux de son devoir ; & sans
parler davantage, elle prit la
main de la Reyne, qu'elle fit
semblant de baiser, & se retira ;
Alors chacun sçût dans le Palais, qu'elle en alloit sortir ; toutes les Dames se rendirent à son Appartement fondant en larmes par politique, par inclination, ou par foiblesse ; elle ne leur parût point du tout affligée, & jettant les yeux de tous côtez, elle dit : Je rens graces
„ au Ciel, voicy un lieu où je
„ n'entreray de ma vie, je vais
„ goûter du repos & trouver de
„ la tranquilité chez moy ; j'i-
„ ray en Sicile, où je n'auray
„ jamais de si grands déplaisirs
„ qu'à Madrid ; en disant ces
mots, elle frappa deux fois du poing sur une petite Table qui

étoit proche d'elle ; & prenant un fort bel Eventail de la Chine, elle le rompit par la moitié, le jetta par terre, & mit le pied dessus.

Ainsi elle fût renvoyée peu de tems aprés le Pere Confesseur ; elle qui ne croyoit jamais sortir du Palais, tant par l'ascendant qu'elle avoit sur l'Esprit du Roy, que parce que c'étoit une chose sans exemple : car jusqu'alors on n'avoit point veu ôter de Camarera Mayor d'auprés de la Reine, à moins que ce ne fût elle-même qui en priât. Il est aisé de s'imaginer le chagrin qu'elle en ressentit : pour la consoler en quelque maniere, on avoit resolu de dôner la Vice-Royauté de Galice au Duc d'Hijar son Gendre, & l'Ordre de la Toison au

Prince de Monteleon, Mary de sa petite Fille; on vouloit aussi luy conserver les honneurs & les Appointemens de sa Charge: mais lorsqu'elle sçeût les bonnes intentions de la Cour, elle dit hautement, qu'elle refuseroit tout ce qu'on pourroit luy offrir, & que *ce seroit luy donner de l'Encens, & de l'Encensoir par le nez.*

Dés qu'elle fut sortie du Palais, la Duchesse d'Albûrquerque y vint prendre possession de son Appartement; & bien qu'elle passât pour avoir beaucoup de fierté & de hauteur, elle ne fit pas paroître qu'elle voulut prendre une conduite semblable à celle que la Duchesse de Terra-Nova avoit tenuë; au contraire, elle faisoit des honnêtetez & des caresses à

tout le monde, & elle témoignoit avoir pour la jeune Reine le dernier attachement. Cette Dame étoit veuve du Duc d'Alburquerque, Chef de la Maison de la Cueva; elle avoit 50 ans. Je luy ay toûjours vû porter un petit bandeau de Tafetas noir, qui luy décédoit aussi bas que les Sourcils, & qui luy serroit si fort le frond, qu'elle en avoit les yeux enflez. Elle avoit de l'esprit & beaucoup de lecture; certains jours de la Semaine, elle tenoit chez elle des Assemblées où tous les Sçavans étoient bien reçûs; elle n'avoit qu'une Fille unique qu'elle avoit mariée au Cadet du feu Duc d'Alburquerque, pour conserver le Nom de la Maison. Elle s'étoit attachée avec passion au party de la Reyne-Mere.

& l'on ne doutoit point qu'elle n'en usa tres-bien avec la jeune Reyne : On se confirma dans cette opinion, sur ce que le Roy peu de tems aprés qu'elle fut entrée au Palais, dit à la Reyne qu'il souhaitoit qu'elle se divertit plus qu'elle n'avoit fait ; qu'il falloit qu'elle se promenât ; qu'elle montât à Cheval ; & qu'il vouloit bien qu'elle se couchât tard, pourvû qu'il pût à son ordinaire se coucher à huit heures : il resolut même quelques jours aprés de ne se coucher qu'à dix. On conjectura par cette agréable changement de conduite, que la Duchesse d'Alburquerque avoit engagé la Reyne-Mere d'agir auprés du Roy, & que la severité que l'on avoit euë jus-

qu'alors pour la Reyne, n'avoit été inspirée au Roy que par la Duchesse de Terra-Nova.

Le Marquis de Ceralvo, qui étoit du Conseil d'Etat, mourut dans ce tems-là; il laissa de tres-grandes Sommes en argent comptant; & la Couronne gagna par sa mort soixante-sept mille écus, qu'elle luy donnoit tous les ans. La Femme de l'Amirante de Castille mourut aussi; & comme il ne vivoit que médiocrement bien avec elle, & que c'étoit l'homme du monde le plus galant pour toutes les Femmes, & le moins tendre pour la sienne, on ne la plaignit guére d'être morte, & on ne le plaignit guére d'être veuf. Il l'avoit accoûtumée à voir demeurer dans sa Maison, dans de beaux Appartemens tous

differens, jusqu'à quinze ou seize de ses Maîtresses, & il avoit quelquefois la malice, lorsqu'elle se promenoit dans son Jardin, de se mettre à la Fenêtre avec quelqu'une de ses Creatures, qui laissoit tomber exprés un Mouchoir, ou un Ruban; & l'Amirante disoit à sa Femme de le ramasser; & de le rapporter à la personne avec qui il étoit: à quoy elle obeïssoit avec un respect & une patience que tout le monde admiroit.

On vint dire au Palais, que l'on avoit trouvé un homme foüillant de grand matin dans la terre, vis-à-vis le College Imperial: il vouloit prendre de l'argent & des pierreries qu'un Juif, qui avoit été brûlé, & dont il étoit Domestique, avoit caché

en cét endroit. Le Roy se fit apporter ce qu'il y avoit : tout étoit enfermé dans un petit Coffre fort ; il étoit remply de pieces d'Or de differentes especes, & de Pierreries, entre-autres de deux Portraits, que j'ay vûs, plus grands que la main, entourez de gros Diamans d'un prix considerable ; & il y avoit écrit sur un petit rouleau de parchemin, sur l'un *la Duchesse de Chevreuse*, & sur l'autre *la Duchesse de Montbazon*. On jugea que les Juifs qui trafiquent, & qui prêtent sur gages, avoient peut-être eû ces Portraits de cette maniere-là. Ils étoient parfaitement finis, & ces Dames d'une beauté admirable. Le Roy dit qu'il falloit les envoyer à l'Escurial.

Je voyois tres-souvent la Marquise de Liche, qui étoit une

des plus belles & des plus agreables personnes de la Cour; son Mary avoit infiniment d'esprit. Il étoit malgré luy Ambassadeur à Rome, & lorsqu'il y fallut aller, il n'ômit rien pour rompre son Voyage: il resta tres-longtems sur les côtes d'Espagne, sans en vouloir partir, feignant d'être malade, & priant qu'on en envoyât un autre à sa place, auquel il offroit de donner tout son Equipage en pur present, ou à credit à son choix: mais on apprehendoit à la Cour la vivacité de son Génie, & l'on sçavoit qu'il étoit homme d'entreprise: par cette raison, on trouva à propos de l'éloigner; de sorte qu'on luy reïtera ses Ordres pour partir, & il se rendit à Rome. Il y parut avec une grande magnificence, & il soûtenoit bien l'hon-

neur de son Ministere. Lorsque le Duc de Medina-Celi fut Premier Ministre, il luy écrivit plusieurs Lettres, & il fit agir toute sa Famille auprés de luy, pour obtenir son retour. On le luy refusa opiniâtrement, parce qu'on le craignoit plus que jamais; & que s'il fut revenu, on auroit apprehendé qu'il ne se fut uny avec son frere le Comte de Monteroy. A ces raisons de Politique, le Duc de Medina-Celi en joignoit de particulieres, qui regardoient ses propres interêts, & il étoit bien-aise de profiter de l'absence du Marquis de Liche, pour faire juger quelque Procez qu'ils avoient ensemble.

Le Marquis averty de tout ce qui se passoit, & desesperé des obstacles que le Duc faisoit naî-

tre à ce qu'il ſouhaitoit, jugea que l'expedient le plus sûr pour retourner en Eſpagne, étoit de chagriner le Pape en toutes ſortes d'occaſions. Il y réüſſit admirablement bien, & il faiſoit tout ce qui pouvoit déplaire au Pape, avec une application ſi deſ-obligeante, qu'il écrivit au Roy que s'il ne rappelloit le Marquis de Liche, il n'y avoit plus moyen de reſter à Rome; qu'il le prioit de luy envoyer un autre Ambaſſadeur, parce qu'il n'en n'avoit jamais vû un ſi deſ-agreable à ſes yeux. Mais on luy répondit, qu'une des raiſons pour leſquelles on le laiſſoit à Rome, c'eſt que Sa Sainteté avoit declaré qu'elle ne laiſſeroit plus les droits de Franchiſes & les Immunitez du Quartier, qu'aux Ambaſſadeurs qui étoient dans

ce tems-là à Rome, & que ceux qu'on y envoyeroit à l'avenir n'en auroient plus.

Le Pape voyant que c'étoit se tourmenter en vain, & que s'il avoit des raisons pour demander la révocation du Marquis de Liche, la Cour d'Espagne en avoit aussi pour la luy refuser, ne songea plus à renouveller ses instances : mais comme il vouloit directement du mal à l'Ambassadeur, qui l'avoit chagriné exprés en tout ce qu'il avoit pû, il trouva une occasion de luy rendre la pareille, dont il profita avec plaisir. Ce fut sur la dispense que le Marquis de Liche luy demanda en faveur de Don Pedro d'Arragon son Oncle, pour épouser Dona Catalina de la Cerda, Fille du Duc de Medina-Celi.

Cette jeune Demoiselle étoit petite Niéce de Don Pedro d'Arragon, lequel étoit frere du Duc de Cardone & du Cardinal d'Arragon, & le Duc de Cardone étoit Pere de la Duchesse de Medina-Celi; de maniere qu'il falloit de toute necessité une Dispense. Le Marquis de Liche fut chargé de cette Affaire par son Oncle, qui luy écrivit qu'il mourroit content, s'il pouvoit laisser un Heritier de son nom & de ses biens; qu'aprés avoir été marié deux fois sans avoir eu des enfans, il esperoit que la troisiéme luy seroit plus heureuse, & qu'il le prioit de ne perdre pas un momẽt pour obtenir du Pape ce qu'il souhaitoit. L'Ambassadeur n'obmit rien là-dessus; il se donna beaucoup de peines & de soins inutiles; on le remettoit

tous les jours; on l'envoyoit tantôt à un Cardinal & tantôt à un autre. Enfin aprés l'avoir assez fait courir pour lasser toute sa patience, on luy dit sechement que l'on ne pouvoit pas accorder ce qu'il demandoit, & que le Pape faisoit scrupule de donner une Dispense à un homme de 70 ans, pour épouser sa Niéce qui n'en avoit pas seize. L'Ambassadeur ressentit vivement ce refus; il en donna promptement avis à Don Pedro d'Arragon: mais ce qui causa encore un nouveau chagrin à cét Ambassadeur, c'est que dans le même moment que Don Pedro lisoit sa Lettre à Madrid, le Nonce luy apporta la Dispense expediée *gratis*, & luy dit qu'il l'auroit euë plûtôt, si le Marquis de Liche ne s'en étoit point mélé. Don Pedro

écrivit toutes ces circonstances à son Neveu, qui en eût le dernier dépit. Le Mariage se conclut le quinziéme de Juillet sans aucune Céremonie chez le Duc de Medina-Celi, où le Cardinal Portocarero les mariât.

On avoit ordonné à tous les Officiers Espagnols, qui étoient à Naples, de reprendre l'habit Espagnol : on croyoit que les Napolitans les imiteroient; mais comme ils n'en firent rien, on publia à son de Trompe une Ordõnance au commencement du mois d'Aoust, qui enjoignoit aux Officiers de Justice de s'habiller à l'Espagnolle; on n'en usa ainsi, que pour leur marquer le mécontentement que l'on avoit de les voir vétus à la Françoise. Les Troupes continuoient de se plaindre, parce

qu'elles n'avoiēt pas été payées depuis tres-long-tems : elles en parlerent plusieurs fois au Vice-Roy, qui les renvoya au Secretaire des Guerres, & celuy-cy au Quaissier, ou Dépositaire des Deniers affectez au Payement des Soldats, qui leur répondit que la Quaisse Militaire etoit vuide, & qu'il ne pouvoit les satisfaire : Cela faisoit assez voir que ce n'étoit pas seulement à Madrid, que l'on se ressentoit de la misere qui accabloit la Monarchie d'Espagne.

Le Roy ayant resolu de travailler au soulagement du Peuple, & s'y croyant obligé par toutes les choses que le Perè François de Relux luy avoit dites, dans le tems qu'il étoit encore son Confesseur, com-

muniqua au Duc de Medina-Celi, qu'il vouloit établir un Conseil particulier, où toutes les Affaires se traiteroient, lequel seroit composé du Connêtable de Castille, du Marquis de los Balbazez, de l'Inquisiteur General & de Don Melchior Navarra : Le premier Ministre en devoit être le Chef ; & le Roy se reservoit les dernieres resolutions, les Graces, & les dispositions des Charges ; le Duc approuva tout ce que le Roy avoit projetté : Cependant, aprés y avoir pensé mûrement, il vint le trouver pour le détourner de cette resolution, dans la certitude que le Conseil d'Etat en seroit jaloux ; & que comme il étoit composé des Personnes les plus considerables du Royaume, cela

causeroit une des-union fâcheuse, qui empêcheroit le succez & l'avancement des Affaires, plûtôt que de le procurer. Don Melchior Navarra, Vice-Chancelier d'Arragon, obtint les Appointemens, dont les Presidens de ce Conseil avoient accoûtumés de joüir.

On ne pouvoit pas douter dans le monde, que la Charge où la Duchesse d'Alburquerque venoit d'être mise, ne fut l'ouvrage de la Reyne-Mere ; & l'on étoit bien persuadé aussi, que c'étoit elle qui avoit fait envoyer le Prince de Parme en Flandres, pour le récompenser du zele qu'il avoit toûjours fait paroître à son service : mais le Conseil d'Etat commença à s'allarmer du Pouvoir de cette
» Princesse. Qu'est-ce que cecy,

„ se disoient-ils les uns aux au-
„ tres, allons-nous tomber dans
„ une nouvelle Régence ; le
„ Roy veut-il se remettre en
„ Tutelle. Voicy ce qui leur donnoit occasion de parler de cette maniere ; c'est que le Conseil ayant, selon sa coûtume, nommé trois Sujets pour la Vice-Royauté du Perou, dont le Roy en choisissoit ordinairement un, sans s'arrêter à cet usage, il nomma Don Melchior Navarra, qui avoit fait sa Fortune par le moyen de la Reine-Mere, & qui luy étoit absolument dévoüé. Il étoit Arragonois, d'une Naissance obscure; il fut d'abord Avocat, ensuite Conseiller à Naples; étant venu à Madrid, il y devint Fiscal du Conseil d'Arragon; il eût le bonheur d'être agréable à la Rey-

ne-Mere qui étoit pour lors Régente, & elle le fit Vice-Chancelier d'Arragon, qui est une Charge des plus considerables; elle l'éleva à cette Dignité par un esprit de chagrin contre le Conseil d'Etat, qui s'étoit opposé à ce qu'elle donnât cette Charge au Prince d'Astillano; & la Junte du Gouvernement ne l'ayant pas voulu recevoir, elle mit celuy-cy en sa place, afin d'avoir toûjours une creature à elle dans cette Junte, & de pouvoir être informée à l'avenir de tout ce qui s'y passeroit.

Lors que la Reyne donna ce témoignage de sa bonne volonté à Don Melchior, chacun demeura surpris, de voir un homme d'une si basse Naissance dans un rang si élevé: Mais quand

on le connût mieux, on luy trouva un merite effectif, du sçavoir, & de la probité. Don Juan d'Autriche, auquel il déplaisoit beaucoup, l'exila; & il ne revint à la Cour qu'aprés la mort de ce Prince.

La Reine Mere voulant achever de le rendre heureux, obtint pour luy la Vice-Royauté du Perou, qui est un employ tres-beau & tres-utile; car l'on y peut amasser en moins de cinq ans, jusqu'a trois millions, sans faire tort, ni à sa conscience, ni à son prochain. Lors qu'il partit, on le chargea d'Ordres tres-rigoureux contre les Gouverneurs de ce Païs-là, qui avoient fait un mauvais usage de leur pouvoir. On a pris cette coûtume depuis long tems: les malheureux seulement servent

d'exemple, & plusieurs se tirent d'affaires en donnant une partie de l'argent qu'ils ont dérobé; mais comme il est difficile que la bonne fortune des uns ne soit pas un obstacle à celle des autres, le Marquis de Santa Crux mourut de melancolie, de voir que cet Employ luy étoit échapé. Il étoit General des Galeres d'Espagne, homme de Naissance & de merite : mais si pauvre, qu'il n'en visageoit point d'autre ressource pour se rétablir, que la Vice-Royauté du Perou.

Il ne doutoit point que l'on ne fit attention sur les Services de ses Ancêtres ; que l'on ne se souvint que le Comte de Chinchon sõ Pere, qui avoit été Conseiller d'Etat, avoit toûjours été fidele au Roy, & que l'on n'examinât son merite personnel. Il

ſe flattoit que toutes ces conſi-
deratiõs luy feroient obtenir in-
dubitablement la Vice-Royau-
té du Perou. Il vint exprés à
Madrid pour la ſolliciter ; de
maniere que lors qu'on luy pré-
fera Don Melchior Navarra ; il
ne fût pas maître de ſa douleur,
il en mourut en peu de jours;
cette mort fut ſuivie de celle de
la perſonne du monde qui luy
étoit la plus chere, c'étoit Dona
Antonia de la Cerda, Fille du
Duc de Medina-Celi, & Fem-
me du Fils du Marquis de Villa-
Manriques. Elle avoit beaucoup
d'agrément, avec une grande
jeuneſſe.

L'Ambaſſadeur des Etats des
Provinces Unies eut Audience
du Roy le vingtiéme d'Aouſt :
il luy demanda le payement de
pluſieurs millions qui étoient

dûs par la Couronne d'Espagne à l'Amirauté de Hollande, depuis 1675. Le Roy se contenta de luy répondre : *Vere mos*, „ & le soir ayant fait appeller le „ Duc de Medina-Celi : Je n'ay „ jamais vû tant de Dettes, & si „ peu d'argent pour les payer, „ luy dit-il ; si cela dure, je ne „ veux plus donner Audience „ à ceux à qui je dois. Le Duc luy dit, qu'il esperoit que dans peu les Affaires prendroient une autre face, & que les Hollandois étoient assez riches pour attendre encore un peu.

On parla fort à Madrid de la revocation que le Roy fit du Duc de Veraguas, Vice-Roy de Valence : ce petit Royaume est cóme un annexe de celuy d'Arragon ; c'est un des endroits du monde où l'on trouve davanta-

ge de voleurs, de meurtriers, & d'assassins. L'influence maligne qui regne en ces lieux, y fait naître les hommes si naturellement mauvais, que lors que l'on a quelque méchante action à faire, l'on mande des *Bandolezos*; ce sont des Bandits divisez en plusieurs factions; & ils ont leurs Chefs, qui sont des Seditieux capables des plus grands crimes. Un Moine qui avoit Apostasié, prit party parmy eux; ils le trouverent si déterminé, qu'ils le choisirent pour leur Capitaine: mais dans le moment où il venoit de commettre un assassinat, on le prit les armes à la main. Il ne pût nier son crime, & l'on conseilla au Vice-Roy d'en faire une prompte justice. Il étoit persuadé qu'il en devoit user ainsi: tout ce qui luy fai-

soit de la peine, c'est que s'agissant d'un Religieux, il luy sembloit qu'il devoit observer plus de formalitez. Une autre raison l'arrêtoit encore; c'étoit les Loix du Royaume de Valence, qui accordent quelques jours aux Criminels aprés qu'ils ont été jugez, & avant leur execution. Il fit assembler quatre Religieux de differens Ordres, & il les consulta sur ces deux choses: Il y en eut deux qui opinerent qu'il pouvoit connoître de cette affaire, avec le consentement de l'Archevêque; les deux autres soûtinrent, qu'encore que les Loix du Païs donnassent du tems au coupable, & que celuy-cy fût un Moine, relevant de la Jurisdiction Ecclesiastique, le service du Roy demandoit un exemple prompt & severe, &

que les actions de cet homme étoient si odieuses, qu'il ne meritoit aucun égard. Le Duc de Veraguas fut de leur sentimẽt, & sur le champ il le fit pendre. Les Ecclesiastiques le reclamerent avant son execution: l'Archevêque les appuyoit de son Autorité; & lorsqu'il connût que c'étoit inutilement, son Official publia un Interdit; aussi-tôt le Peuple se souleva; le Vice-Roy fut obligé de se renfermer dans son Palais: mais étant assiegé de toutes parts, & craignant quelque Catastrophe de cette premiere furie, il sortit de la Ville bien accompagné. L'Archevêque ne perdit pas de tems pour écrire en Cour tout ce qui s'étoit passé; le Duc le fit aussi. Chacun faisoit valoir ses raisons. Le Roy

ordonna là-dessus une Junte de son Confesseur, d'un Jesuite, & d'un Dominiquain; par bonheur pour l'Archevêque, il étoit de l'Ordre de ce dernier, & il avoit été son General : il n'en fallut pas davantage pour luy donner guin de cause; la cōduite du Duc de Veraguas fut condamnée tout d'une voix; on luy envoya une remise d'argent, avec ordre de venir à vingt lieuës de Madrid attendre les Ordres du Roy. On nomma le vingt-six d'Aoust le Comte d'Aguilar à sa Place; & il partit 24 heures aprés pour l'aller remplir.

Si cette Affaire, dont le Jugement parût trop rigoureux, fit du bruit, la tolerance que l'on eût pour le Marquis de las Navas, Vice-Roy de Sicile, ne

ſurprit pas moins : celuy-cy avoit perſecuté de gayeté de cœur l'Archevêque de Palerme. juſqu'à luy faire quitter la Ville ; le Roy informé de ſon procedé, ne ſe contenta pas de blâmer le Vice-Roy, il voulut que l'Archevêque y trouvât quelque ſatisfaction particuliere ; il luy écrivit une lettre tres-obligeante, par laquelle il luy témoignoit, qu'il étoit fâché de tous les déplaiſirs qu'il avoit reçûs ; il envoya cette lettre au Marquis de las Navas, avec Ordre de la rendre luy-même à l'Archevêque. Le Vice-Roy la reçût & la garda ; on en fut informé à la Cour, qui luy réïtera ſes Ordres ; il n'y obeït point ; ſon opiniatreté laſſa le Conſeil, ſans luy attirer aucun mal, & on ne luy commanda

plus de rendre les Lettres à l'Archevêque. Il est bien certain qu'un autre n'auroit pas été traité avec tant d'indulgence; mais comme il devoit marier son Fils avec une des Filles du Duc de Medina-Celi, c'étoit une raison pour avoir bon quartier, tant qu'il seroit en faveur; neanmoins le Marquis de Louvignie, que l'on fit Gouverneur de Messine, n'y fût pas plûtôt arrivé, qu'ayant visité les Fortifications, il en parût fort mécontent, & il trouva la Garnison trop foible; il declara au Marquis de las Navas, qu'il ne pouvoit se dispenser d'en donner Avis à la Cour; il le fit en effet, & le Vice-Roy en reçût des reprimandes.

On eût un autre chagrin à Madrid, en apprenant ce qui

étoit arrivé à Naples le 7. Septembre ; le Vice-Roy passant par la ruë de Tolede pour aller chez les Religieuses Espagnolles, fut arrêté par cent hommes de la Cavallerie, tous armez & à Cheval, qui luy demanderent fierement leur paye ou leur congé.

Une action si déterminée ne le surprit pas mediocrement. Il leur promit tout ce qu'ils voulurent, & retourna au Palais fort vîte. Quand il se crut en seureté, il fit mettre dix Soldats en prison pour faire travailler à leur Procez, & il reforma toute la Cavallerie avec les Capitaines & les autres Officiers, aussi-bien que le Lieutenant General. Cette Cavallerie étoit de sept Compagnies, que l'on entretenoit depuis plus de 50 ans.

Il allegua, qu'il avoit reçû ordre de Madrid de faire cette Reforme: la verité eſt, qu'il n'étoit pas en état de payer les Troupes. Le Roy d'Eſpagne là-deſſus ſe fâchoit beaucoup, de voir la miſere où tous ſes Royaumes étoient reduits.

Tant de mauvaiſes nouvelles furent balancées, lorſque l'on ſçût que la Peſte étoit entierement ceſsée en Andalouſie, & que le Magiſtrat de Cadix ayant trouvé le Port de Sainte Marie exemt de ce mal, avoit levé l'interdiction du Commerce. L'on cõmença auſſi-tôt à charger les Gallions. On fit le 5. de Septẽbre de grandes réjoüiſſances au Palais, parce que c'étoit le jour de la Naiſſance du Roy Tres-Chrétien; il y eut Comédie, où ſe trouverent tous les Ambaſſa-

deurs & les Grands d'Espagne; la Reine y parut si couverte de Pierreries, que ses Diamans jettoient plus de feu que les six gros Flambeaux semblables à des Torches, que l'on avoit allumez pour éclairer toute la Salle. Quelques jours aprés, le Roy & les Reines tinrent Chapelle, où l'Anniversaire de Philippe IV. y fut celebré avec de grandes Ceremonies. La jeune Reine étant de retour au Palais, trouva dans sa poche une Lettre fermée, avec la suscription pareille à celle qu'elle avoit déja receuë : lorsqu'elle vit ce dessus;

Pour la Reine seule.

Elle ne voulût pas l'ouvrir, & elle commença de rêver encore qui avoit pû trouver le moyen d'approcher assez prés d'Elle pour glisser cette Lettre dans sa

poche. Elle fut sur le soir avec le Roy, chez la Reine-Mere, luy faire, comme c'est la coûtume, les Complimens de condoléance sur la mort du feu Roy son Mary. La Duchesse de Medina-Celi dit au Roy, qu'elle avoit une Lettre d'Ispaham Capitale de Perse, qui étoit fort curieuse; le Roy dit qu'il vouloit bien l'entendre.

Et comme tout le monde étoit déja sorty, elle se mit auprés de luy à la lire. La Reine profita de ce moment; elle dit à la Reine-Mere qu'elle avoit fort envie de voir le Tableau qu'elle avoit acheté du Titien: En disant ces mots, elle s'avança vers le grand Cabinet de la Reine-Mere, où elle la suivit. Dés qu'elles y furent, la jeune Reine luy donna la Lettre qu'elle avoit trouvée

dans sa poche, & la supplia de la garder ou de la brûler, comme elle le jugeroit à propos. Je ne sçay, dit-elle, si c'est de la part de la Duchesse de Terra-Nova que l'on me fait cette piece: mais elle en sera biẽ la dupe. La Reine-Mere luy dit qu'il falloit ouvrir la Lettre, & voir ce qu'elle contenoit. Ah! Madame, répondit la Reine, je ne verray jamais de telles Lettres volontairement. La Reine-Mere admira la conduite de cette jeune Princesse, & elle luy dit de ne se point inquiéter, & qu'elle garderoit la Lettre toute fermée; & à quelque tems de là, elle raconta cette Avanture à la Marquise de Mortare, & elle luy montra la premiere Lettre, traitant le tout d'une malice que l'on avoit voulu faire à la Reine. C'est par cet-

te

te Dame, que ma parente & moy sçeûmes tout ce que j'ay écrit de cette Affaire.

La Reine & la Reine-Mere ne resterent pas long-tems ensemble; elles vinrent retrouver le Roy, qui leur dit, que la Duchesse de Medina-Celi venoit de luy lire une Lettre, où il y avoit une Avanture bien tragique & bien surprenante, & qu'elles ne seroient pas fâchées de l'entendre. La Duchesse lût aussi-tôt la Lettre; elle étoit d'Ispaham du 18. de Mars 1680. elle marquoit que le 23. Janvier de la même année, la Ville de Masulipatan, où se faisoit la plus grande partie du Commerce du Royaume de Golconde, avoit été submergée par les eaux de la Mer, & par une pluye extraordinaire durant un furieux Ou-

ragan ; qu'il y avoit eu plus de vingt-cinq mille personnes de noyées ; que la perte des Marchandises montoit à vingt millions ; qu'il étoit tombé une pluye de sang durant deux heures, dans le village de Sohon prés de Deli, où le Mogol faisoit sa résidence ; & qu'une partie de la ville de Sougean, prés de Dagra, avoit été abîmée par un tremblement de terre ; que les Anglois ayant eu avis que le Raja Sevagi, aprés avoir pillé la Ville de Danga, menaçoit d'assieger Bombayn, qui est une Place que les Portugais leur ont cedée avec Tanger, à cause du Mariage de l'Infante Catherine Reine d'Angleterre, avoient envoyé leurs Vaisseaux à Bombayn pour la défendre ; mais qu'on doutoit qu'elle pût tenir contre

un Prince qui continuoit ses Conquêtes avec une rapidité surprenante, & qui avoit défait Cercan-Loudy, Prince dépendant du Roy de Visiapour. Il s'étoit emparé en moins de deux ans de toutes ses Terres scituées sur la côte de Coromandel. Le Roy de Visiapour étant touché du mal-heur de ce Prince, qui étoit sur le point d'épouser la Princesse Famika Sœur de ce Roy, voulut le secourir, & il mit ses Troupes sous la conduite de Famika, qui étoit brave comme une Amazone, belle & fiere. Le Prince Sevagy sçachant qu'elle marchoit contre luy, s'avança avec son Armée, & il la rencontra vers le Royaume de Golconde. Elle luy envoya une Zagaye avec un Sabre, & luy écrivit que s'il le vouloit, ils dé-

cideroient la querelle par un Combat singulier. Il accepta le Défy, prît les armes qu'elle luy envoyoit, & luy en envoya d'autres. Les deux Armées étoient rangées en bataille, avec ordre de ne faire aucun mouvement pendant le Combat. La Princesse fut vaincuë, & se rendit prisonniere ; le Prince Cercan-Loudi, qui étoit avec elle, étant au desespoir de voir emmener sa Maîtresse, se jetta avec ses Troupes sur celles de Sevagy ; & aprés un long Combat, Cercan demeura prisonnier, & le Prince resta Maître du Champ de Bataille. Il fit ensuite amener Famika devant luy : elle luy parut si belle, qu'il luy dit que si elle vouloit l'épouser, il rendroit à Carcan Loudi les Conquêtes qu'il avoit faites sur luy. La

Princesse luy repliqua fierement, qu'elle ne vouloit pas se sacrifier à un Sujet du Roy son Frere. Sevagy qui étoit fort amoureux, envoya un Ambassadeur au Roy de Visiapour, afin de luy demander Famira, & il luy promettoit que s'il luy accordoit cette Princesse, il le serviroit comme son Esclave. Le Roy méprisa sa proposition, le traitant de Sujet revolté, qu'il sçauroit bien châtier. Lorsqu'il vit qu'il n'avoit rien à pretendre par les voyes de la douceur, il se mit à ravager le Pays de Visiapour, depuis Surate jusqu'au delà de Goa, à la reserve de six ou sept Places sur la côte; de sorte que ses Conquêtes s'étendoient jusqu'à Negapatan, & cela faisoit prés de 250 lieuës de longueur. Il menoit toûjours sa Pri-

sonniere avec luy, esperant de la gagner par son respect & par sa complaisance: mais ayant eu un jour une fort longue conversation avec elle, où elle luy déclara que tous les maux qu'il luy faisoit, & à ceux de sa Maison, ne servoient qu'à l'irriter, & qu'elle n'aimeroit jamais que le Prince Cercan Loudy. L'amour de Sevagy se tournant tout d'un coup en fureur, il eut la barbarie de faire élever un Echafaut, où il trancha luy-même la tête à la jeune Princesse Famika, & à son Amant.

Comme la Reine-Mere avoit beaucoup d'amitié pour la Marquise de Grana, elle reçût ses deux Filles, qui étoient fort aimables & bien faites, au nombre de ses Dames.

Peu aprés, le Roy, les deux

Reines, & toute la Cour partirent pour Aranjues : mais la Maison n'étant pas assez grande pour y loger la moitié des Officiers, & des Dames, chacun revenoit la nuit, ou couchoit proche de là ; le Duc Duzeda, le Comte d'Altamire, & les deux Fils du Duc d'Albe, se déguiserent en Muletiers avec des bonnets à l'Angloise, abatus sur leur visage pour les cacher ; & vêtus de cette maniere, ils allerent toûjours à pied à la portiere du Carosse des Filles de la Reine, pour faire la cour à leurs Maîtresses, comme c'est l'usage.

Bien que le Roy eut deffendu à tout le monde en general, & aux gens mariés en particulier, ce que l'on appelle à Madrid *Los Galanteos de palacio*, il ne pût venir à bout de les empê-

cher. C'est une chose établie de tout tems, que sans pretendre épouser une Dame du Palais, on fait des galanteries pour elle, & on luy rend des soins aussi assidus que si l'on étoit déja fiancé avec elle : mais ce qu'il y a de plus étrange, & de moins pardonnable, c'est que l'on s'y ruine, & j'ay vû des gens mariés, & même des grands Peres, qui n'étoient occupez que de l'amour d'une Dame du Palais. Les Femmes, dont les Maris ont de telles fantasies, en sont au desespoir : cela met de tres-grands desordres dans les Familles ; & tout ce que ces Cavaliers pretendent de leur passion, c'est que leurs Maîtresses souffrent qu'ils viennent s'arrêter sous leurs fenêtres, cachez dãs le fonds de leurs Carosses, & là on

les entretient avec les doigts, & elles répondent de même sans se parler qu'aux jours de Ceremonies : car en ce tems-là ils ont la liberté de les aborder devant tout le monde. Mais ce qui est fort surprenant, & qui n'avoit pas encore été pratiqué, c'est que les Filles d'honneur de la Reine recevoient de leurs Galants des Pierreries, des Habits, & des Sommes considerables. Les Ducs de Montalte & de Medina-Sidonia, n'ayant point de Charge qui leur donnât lieu de suivre la Cour à Aranjues, envoyerent des Maîtres d'Hôtel, des Cuisiniers, & d'autres Officiers, avec de la Vaisselle d'or & d'argent, afin que l'on portât tous les jours des repas magnifiques à leurs Maîtresses, pendant qu'elles étoient à Aranjues.

On s'y divertit peu, à cause que le plus grand plaisir que l'on puisse y prendre, consiste à se promener le long du Tage, qui coule au bord des plus belles Allées de l'Univers; & les pluyes furent si grandes, que l'on ne pouvoit sortir: dés qu'il y avoit un moment de beau tems, la Reine montoit à Cheval avec toutes ses Dames: il y en eut une qui en courant, fut emportée par son Cheval, & se blessa si fort en tombant, qu'elle ne vêcût que tres peu de jours. Cet accidẽt dégoûta beaucoup le Roy, de permettre à la Reine d'aller „ à Cheval: il disoit à tous mo„mens, dés qu'il ne la voyoit pas, „ que l'on aille sçavoir ce que „ fait ma Reine, que l'on aille „ sçavoir si elle n'est point tom„bée. Le Roy apprit à Aran„jues, que deux Fregattes de

Guerre Portugaiſe retournant à Lisbonne, avoient été rencontrées par un Vaiſſeau François, que le Chevalier de Lery commandoit; il leur demanda le Salut; & ſur le refus qu'elles en firent, il leur envoya une Bordée, à laquelle elles répondirent de tout leur Canon: mais aprés un aſſez long Combat, il les obligea au Salut. Enſuite le Vaiſſeau continua ſa route vers Ville-Frãche, où l'Ambaſſadeur de Savoye l'attendoit pour paſſer en Portugal. Le Roy d'Eſpagne dit là deſſus au Duc de Medina-Celi, qu'il ne falloit pas douter que ſi ſes Galeres n'étoient pas les plus fortes, on ne les traitât de même.

Le Roy auroit bien ſouhaité, quand il partit de Madrid, aller d'abord à l'Eſcurial: mais

il n'avoit pû se resoudre d'y mener la Reine, avant qu'elle eût séjournée à quelqu'une de ses autres Maisons Royalles. Il avoit entendu dire, que c'étoit un mauvais augure de sortir la premiere fois pour aller dans un lieu où l'on a son Tombeau; & comme la Reine n'avoit encore été qu'au Buen-Retiro, à la Casa del Campo, au Pardo, & à la Zarzuela, qui sont si proches de Madrid, qu'elle s'y reposoit seulement quelques heures au retour de la Chasse, il resolut, pour détourner les méchans Presages, de commencer par Aranjues : Ainsi il ordonna que tout fut prêt pour son Voyage les premiers jours de Septembre, qui est un des plus beaux mois de l'année en Espagne; mais les Ministres ne

trouvant pas dans l'Epargne l'argent necessaire pour les frais de cette Partie de plaisir, ils l'éluderent adroitement, quoyqu'il parût qu'ils la vouloient autant que le Roy, & qu'ils fissent toûjours marcher des Mulets pour porter le bagage. Ils dirent que les chemins étoient épouvantables, & ensuite que les grandes pluyes avoient corrompu l'air. Ils envoyerent même des Medecins affidez qui confirmerent tout ce qu'ils avoient avancé. Malgré toutes ses raisons, le Roy persistoit dans la resolution d'aller à Aranjues ; & il ne sçut que la veille du jour qu'il devoit partir, qu'il ne partiroit point. Il étoit le seul qui l'ignorât ; depuis douze jours les Ministres s'en étoient expliquez à

leurs amis, & toute la Ville étoit informée que le Roy resteroit à Madrid. La Reine ne fût pas insensible à ce procedé : elle en parla au Roy, & luy témoigna que les Ministres pourroient bien se dispenser de les traiter comme des enfans ; que s'il y avoit des raisons essentielles pour ne point aller à Aranjues, ils devoient s'en expliquer de bonne heure : mais de les mener ainsi, & à proprement parler, de se moquer d'eux, il ne falloit pas les y accoûtumer. Le Roy se fâcha, & dit à la Reine que ce seroit la derniere fois qu'il souffriroit de ceux, qui ne [illegible] les [illegible]. [illegible] par quelques-uns des [illegible] à [illegible] qu'on alloit [illegible]

au Duc de Medina-Celi : Il en eut une terrible inquietude ; il craignoit que la Reine, qui étoit aimable & ſpirituelle, ne vint dans la ſuite à prendre ſur l'eſprit du Roy plus d'autorité qu'il ne vouloit ; & pour ne pas aigrir davantage le Roy, il travailla à trouver un fond pour aller à Arãjues & à l'Eſcurial. Juſques-là il avoit bien reſolu de rompre ces deux voyages : mais le chagrin de la Reine luy fit peur, & pour ramaſſer l'argent neceſſaire il vendit deux Charges de Contador Mayor 25 mille écus ; il en toucha 40 pour un Gouvernement aux Indes ; Il prit cinquante mille écus d'un fond de cent mille, qui devoit ſervir à payer l'Equipage des Gallions ; il tira l'argent échû des Doüanes & des Entrées, dont

on devoit payer les Drois des Franchises des Ambassadeurs, & les Rentes de l'Hôtel-de-Ville; en un mot, tout se trouva en état lorsque la Cour revint d'Aranjues pour aller à l'Escurial. Le Roy ne sçût partir aussi-tôt qu'il l'auroit souhaité, parce que le mauvais tems augmentoit; depuis le commencement du mois de Septembre, il ne s'étoit point passé de jour sans de grands orages, accompagnées de coups de Tonnerre violens. La Foudre frappa en divers endrois un grand nombre de personnes; la Grêle tomba même si grosse, & en telle quantité, dans la Forêt du Pardo (c'est une Maison de Plaisance du Roy,) qu'elle rompit les branches des plus gros Arbres, & elle tua tant

d'Oiſeaux & de Gibier, que la Campagne & la Riviere de Mançanarez en étoient couvertes: c'étoit une choſe ſurprenante à voir; l'ancien Pont d'Aranda de Duero fut emporté par les eaux de la Riviere, & le Tage qui ſe déborda avec beaucoup de violence, cauſa de grands dommages aux belles Promenades d'Aranjues: Tant d'accidens, dont on recevoit tous les jours des nouvelles, chagrinoient fort la Cour: car il n'y avoit preſque point d'endroit en Eſpagne exempt de ces continuelles Tempêtes; il en fit une ſi grande le vingt-ſix de Septembre, que les Jardins de la Comteſſe Dognate, qui ſont des plus agreables de Madrid, furent inondez en un moment; l'eau entra dans les Ap-

partemens bas de sa Maison, où elle avoit amassé les plus beaux Tableaux d'Italie, & des Meubles précieux, & tout fut entierement gâté : Ce Torrent, pour se faire un passage, renversa les murailles du Jardin, & se jetta dans celuy de Nôtre-Dame d'Atocha : La nuit suivante, nous croyons tous que Madrid alloit abîmer par les coups de Tonnere, les Eclairs, le Vent, la Pluye & la Grêle. Je ne pense pas que personne se couchât dans toute la Ville, les Eglises étoient pleines de monde, qui se confessoient comme pour l'heure de la mort ; les Eaux du Mançanarez s'enflérent extremement, & se répandirent de tous côtez ; le Roy & la Reyne, qui attendoient impatiemment le jour, allerent en

Devotion à Nôtre-Dame d'Atocha : mais ils trouverent à leur retour le Prado innondé ; & quoy qu'un Caroſſe y eut renverſé peu de tems auparavant par la rapidité du Torrent, le Roy crût que le ſien y pourroit paſſer, & il commanda que l'on avançât promptement vers le Pont des Auguſtins déchauſſez, à quelques pas de ce Pont, les Mules de devant, qui en Eſpagne ſont fort éloignées de celles de derriere, furent renverſées par l'impetuoſité de l'eau; le Poſtillon qui les conduiſoit eut beaucoup de peine à ſe ſauver ; les Mules ſe releverent par deux fois, & autant de fois elles furent renverſées : le Roy étoit ſeul dans ſon Carroſſe avec la Reyne, s'inquiétant fort, & luy diſant, qu'il n'étoit en pei-

né que pour l'amour d'elle : Cependant on se saisit des trais, & on fit reculer le Carosse à force de bras : par ce moyen les Mules sortirent de l'eau ; leurs Majestez ne pouvant gagner le Palais, & encore allarmées du grand danger dont elles venoient d'échapper, furent obligées d'aller au Buen Retiro, où elles demeurerent jusqu'à minuit pour attendre que les Eaux fussent retirées.

Le Marquis de los Velez, Vice-Roy de Naples, envoya un Courrier en Cour, pour donner Avis que le Pape avoit demandé qu'on luy remit le Marquis Sera Genois, qu'il avoit excommunié pour une insulte qu'il fit le Jeudy Saint au Courier du Nonce Apostolique. Le Bref portoit, que Sa Sainteté

fondoit sa Prétention sur le droit de Souveraineté du Saint Siége sur le Royaume de Naples. Les Officiers des Tribunaux s'assemblerent là-dessus, & résolurent de ne point accorder au Pape ce qu'il demandoit, à cause des consequences ; mais le Roy & les Ministres ne laisserent pas de se trouver étonnez, que Sa Sainteté parlât de renouveller des Prétentions, qui sembloient prescrites depuis long-temis.

Le Fils unique du Marquis de Castel Rodrigo mourut au commencement du mois d'Octobre, comme aussi Don Ruy-Gomez de Silva, Frere du Duc d'Hijar ; on peut dire que c'étoient les deux Seigneurs de la Cour les mieux faits, & de la plus grande esperance : Ce

dernier s'étoit attaché à Doña Isabelle de Mandoza, qui étoit fort jolie, & qui n'avoit pas encore dix-sept ans: Elle eut une si violente douleur de la mort de son Amant, que sans en parler à sa Mere qui l'aimoit avec passion, elle sortit de chez elle couverte d'une Mante, & fut se jetter à *las Descalsas Reales* * pour y prendre l'habit de Religieuse.

Leurs Majestez partirent de Madrid le septiéme d'Octobre pour aller à l'Escurial: Le Roy ne mena avec luy que le Duc de Medina-Celi, le Grand Maître d'Hôtel avec les deux Maîtres d'Hôtel Ordinaires, le Grand Veneur, & le Premier Ecuyer, qui étoient l'un & l'autre Gentilshommes de la Cham-

* Monastere fondé par Juana, sœur de Philippe II.

bre, & deux autres Seigneurs qui l'étoient aussi ; Don Geronimo d'Eguya, Secretaire d'Etat, & le Marquis de Grana Ambassadeur de l'Empereur ; l'Amirante de Castille, qui étoit Grand Ecuyer, ne s'y rendit que 14 jours aprés le Roy ; il étoit naturellement si paresseux, quand il s'agissoit de faire sa Cour, qu'il ne luy falloit pas moins de temps pour se resoudre d'aller à l'Escurial.

Toutes les Dames du Palais, & six Femmes de Chambre de la Reine, allerent avec elle, le Marquis de Villa Mayna son Premier Ecuyer, & le Marquis d'Astorgas son Grand Maître d'Hôtel, furent du Voyage. Pour le Duc Dossone son Grand Ecuyer, il demeura à Madrid à cause d'un nouveau chagrin

qu'il avoit receu à la Cour. Le Roy voulut bien que la Reine montât à Cheval, pour faire quelques tours dans les Allées de la Prairie, & pour venir au devant de luy, lorsqu'il arrivoit de la Chasse. Elle eût quatre accez de fiévre, dont les suites ne furent pas assez fâcheuses pour l'empêcher de se lever peu de jours aprés, & de continuer à se divertir comme elle avoit fait depuis son arrivée à l'Escurial.

Le Roy, tout occupé des Plaisirs de la Chasse, s'y donnoit depuis le lever du Soleil jusqu'à la nuit. Il en fit une comme on les fait en Allemagne : il y avoit des Toiles qui tenoient une grande enceinte de Païs, & l'on y tua à coups de Fusil plus de deux cens Cerfs ou Daims. La Reine avoit souhaité d'abord de s'y trouver:

mais

mais ſçachant la maniere dont on devoit attaquer ces pauvres Animaux, elle comprit qu'ils luy donneroient plus de pitié que de plaiſir. Le Roy ne menoit ordinairement dans toutes ſes Chaſſes, que le Premier Ecuyer & le Grand Veneur ; il aimoit à ſe trouver ſeul dans ces vaſtes Solitudes, & quelquesfois il ſe faiſoit chercher long-tems. Lorſqu'il fit cette Chaſſe à la mode d'Allemagne, il voulut être accompagné du Duc de Medina-Celi & du Marquis de Grana. Au retour, le Premier Miniſtre ayant ſuivy le Roy dans l'Appartement de la Reine, il remarqua qu'elle ne jettoit pas les yeux ſur luy ; il penetra bien vîte ce qui cauſoit ce changement dans les manieres de la Reine : car en effet, elle étoit

fâchée contre luy, de ce qu'il avoit détourné le Roy de luy faire expedier les Provisions d'un Gouvernement dans les Indes qu'il luy avoit accordé: mais lorsque le Duc le sçeût il dit au Roy, que la Reine luy avoit demandé cette grace à la priere d'une de ses Femmes de Chambre Françoise, à laquelle il en devoit revenir un grand profit: que cependant, on en offroit douze mille Pistolles. Le Roy trouva qu'il avoit raison de prendre cette Somme, & il ne voulut plus entendre parler de faire travailler à l'Expedition qu'il avoit promise.

Mais ce qui irrita beaucoup plus la Reine, ce fut la conduite que l'on tint dans son absence avec la Connêtable Colonne. La Duchesse de Medina-Celi avoit

donné parole à la Reine, de la part de ſon Mary, que pendant ſon ſejour à l'Eſcurial on ne feroit rien contre cette Dame. Malgré ces aſſeurances, ſur leſquelles elle avoit compté, elle fut enlevée de Madrid, & ſur un Ordre du Roy on la conduiſit au Château de Segovie. Pour reprendre les choſes dés leur ſource, je dois dire qu'elle étoit Niéce du feu Cardinal Mazarin; elle avoit eu des biens tres-conſiderables en Mariage; & peut-être que la Maiſon des Colonne ſeroit tombée ſans ce ſecours. Aprés avoir paſſé les plus beaux & les plus heureux jours de ſa vie à Rome, où elle paroiſſoit avec beaucoup d'éclat & de ſplendeur, ayant la liberté de vivre à la Françoiſe, & devant être, ſelon toutes les apparen-

ces, contente de sa Fortune; sans qu'elle en sçût bien la raison elle-même, elle s'en éloigna tout d'un coup par les mauvais conseils de quelques personnes qui ne hazardoient guére de choses à leur égard, en luy faisant tout hazarder au sien: de sorte qu'elle partit secretement avec la Duchesse de Mazarin sa Sœur. Elles se déguiserent si bien, qu'on ne les reconnut point lorsqu'elles s'embarquerent, & elles vinrent ainsi en France. La Connêtable Colonne esperoit d'y trouver un azile contre son Mary; & de certaines Idées flateuses, qui n'étoient pas encore absolument éteintes dans son cœur, aidoient à luy persuader qu'elle seroit agreablement receuë à la Cour: mais bien loin de luy donner lieu d'y paroître,

on luy défendit de la part du Roy d'y venir. Je luy ay entendu dire qu'elle en ressentit une douleur si vive, qu'elle en pensa mourir. Elle se rendit à Turin, elle y sejourna peu; son inquiétude la conduisit en Flandres: elle y trouva le Marquis de Borgomayne de la Maison d'Este, auquel elle donna de bonne foy toute sa confiance, sans se souvenir qu'il étoit plus des amis de son Mary, qu'il n'étoit des siens; il la flata dans tous ses projets pour l'amuser, & gagner le tems d'avoir des nouvelles du Connêtable : car il luy avoit écrit par un Courier exprés, que sa femme étoit à Bruxelles, & il receut pour réponse une tres-instante priere de sa part, de la faire arrêter. Il s'acquita aussitôt de sa Commission; il la mena

dans un Convent, d'où elle ne pût sortir, qu'en consentant au Voyage d'Espagne que l'on vouloit qu'elle fit. Lorsqu'elle fut à Madrid, elle differa sur divers pretextes de se mettre en Religion ; elle aimoit sa liberté, & elle auroit bien voulu en joüir: mais le Connêtable ayant sçû son arrivée, envoya Don Fernand de Colonne son Frere naturel, avec des Lettres pour le Roy & pour les Ministres, par lesquelles il supplioit que de gré ou de force on obligeât la Connêtable d'entrer dans un Convent. Cette necessité luy sembla dure ; cependant elle la subit, & elle se retira au Monastere *de Santo Domingo el Real* ; avec cette condition, que s'il luy arrivoit d'en sortir, elle consentoit que le Roy la rendit à son Mary. Elle y

demeura long-tems, & quelquefois le ſoir elle s'échappoit avec quelqu'une de ſes Femmes, & elle s'alloit promener le plus ſouvent à pied en Mantille blanche au Prado, où elle avoit d'aſſez plaiſantes avantures, parce que les Femmes qui vont là, ſont pour la pluſpart des Avanturieres, & les Dames les plus diſtinguées de la Cour ſe font un ſenſible plaiſir quand elles y peuvent aller, & qu'on ne les connoît pas.

Le Connêtable Colonne étant venu à Madrid pour paſſer en Arragon, dont il étoit Vice-Roy, alloit tous les jours l'entretenir à ſon Parloir, & je luy ay vû faire des Galanteries pour elle, telles qu'un Amant auroit pû les faire pour ſa Maîtreſſe; il partit en fort bonne intelli-

gence avec elle ; mais lorſque la Reyne fit ſon Entrée ; comme elle avoit une extrême envie de la voir, elle ne penſa pas qu'on l'obligeroit à tenir ſi exactement la parole qu'elle avoit donnée au Roy que ſi elle ſortoit, il la remettroit entre les mains de ſon Mary ; & ſans façon elle fut chez la Marquiſe de los Balbazez ſa Belle-ſœur ; celle-cy la reçût tres-bien, & le Marquis luy fit un accüeil propre à tromper une perſonne de moins de bonne foy qu'elle. Sous ces belles apparences, elle ne ſe propoſa point de retourner à San Domingo ; elle demeura avec la Marquiſe de los Balbazez : Pendant ce tems-là, il pourſuivoit ſecrettement un Ordre du Roy ; & auſſi-tôt qu'il l'eût, il la mena dans un Con-

vent à quatre lieuës de Madrid. Un procedé si severe l'affligea autant qu'elle étoit capable de s'affliger : Elle écrivit à la Reine pour luy demander sa Protection ; & ayant appris que le Connêtable revenoit d'Arragon avec ses Fils, elle obtint permission du Roy d'entrer dans un Monastere de Madrid : mais soit qu'elle n'y fût pas contente, ou qu'elle eut d'autres vûës, elle n'y sçût demeurer ; & à l'heure qu'on y pensoit le moins, elle sortit encore, & fut droit chez son Mary ; Elle occupoit la moitié de sa Maison ; elle faisoit regulierement sa Cour à la Reine ; elle voyoit beaucoup de Femmes, & elle se divertissoit fort bien.

Le Connêtable la laissoit dans

une entiere liberté : mais lorſqu'il voulut partir pour retourner à Rome, il parla d'y mener ſa femme ; elle s'en allarma fort, & elle declara qu'elle n'y vouloit point aller ; c'eſt qu'elle avoit fait tirer ſon Horoſcope, & qu'on luy avoit dit que ſi elle avoit encore un enfant, elle mourroit ; cette Prédiction luy étoit entrée ſi avant dans l'eſprit, qu'elle aima mieux retourner dans ſa retraite ordinaire. Le Roy voulut qu'elle s'en expliquât ; elle luy écrivit qu'elle le ſupplioit avec un profond reſpect, de luy accorder ſa Protection, dans le deſſein qu'elle avoit de ſe mettre dans un Convent.

Le Roy trouva à propos que l'Inquiſiteur General Don Melchior Navarra, & ſon Con-

fesseur, s'assemblassent pour décider de toutes les choses qui regardoient les interêts opposez du Connêtable & de sa Femme. Le Marquis de los Balbazez sollicita si puissamment, que la Junte conclut qu'on la mettroit prisonniere dans le Château de Segovie ; c'est ce qu'il desiroit avec tant de passion, que dés l'année precedente il n'avoit rien négligé pour luy joüer ce mauvais tour ; mais le Connêtable de Castille & l'Amirante s'y étoient fortement opposez, & ils n'avoient pû en obtenir l'Ordre.

Il ne l'auroit pas encore eu, sans que le Duc de Medina-Celi étoit contraire à la Connêtable. Cette Dame avertie de ce qui se passoit contre-elle, & de ce qu'elle avoit lieu de crain-

dre de la part de ses ennemis, se jetta aux pieds de la Reine, & la conjura, les larmes aux yeux, de ne la point abandonner, & de tirer parole du Premier Ministre, qu'on n'entreprendroit rien contre elle tant que la Cour seroit à l'Escurial. La Reine agit dans cette Affaire, comme je viens de le dire; & malgré cette précaution, huit jours aprés son départ, un Conseiller du Conseil Royal avec ses Officiers, suivy du Connétable Colonne, & du Marquis de los Balbazez, qui servoient de recors, tous armés comme s'il eut été question d'arrêter un Chef de Party, plûtôt qu'une Femme malheureuse & sans défense, allerent sur les onze heures du soir enfoncer les Portes de son Appartement, qui étoit toûjours dans la

Maison de son Mary. Elle étoit dans sa Chambre ; aussi-tôt un Alcade de Corte voulut luy lier le Bras avec une corde ; se voyant traitée si indignement, elle prit un petit couteau qui étoit par hazard sur la table, & en se défendant elle luy en donna un coup dans la main. Sa resistance obligea tout le monde de se jetter sur elle avec acharnement, & cette pauvre Dame fut traînée par les cheveux, & demie nuë, comme la derniere des miserables. On la conduisit de cette maniere toute la nuit dans le Château de Segovie, sans avoir aucune consideration ; ni pour sa Naissance, ni pour sa Reputation, bien qu'elle n'eut donné aucun sujet de la traiter ainsi : car enfin elle étoit actuellement dans la mai-

son de son Mary ; & tout son crime étoit, de ne vouloir pas retourner à Rome avec le Connêtable ; s'offrant d'être mise en Religion sans avoir la liberté d'en sortir. Il n'y avoit guere de personnes qui ne prissent part à ses peines, qui ne murmurassent que l'on eut manqué de parole à la Reine, & que l'on osât employer le nom du Roy pour satisfaire à l'animosité du Marquis de los Balbazez. On ne regardoit que luy dans la conduite que l'on avoit tenuë avec la Connêtable : car son Mary étoit un des plus honnêtes hommes du monde ; il l'aimoit ; il avoit consenti qu'elle demeurât plusieurs années en Religion ; & sans doute il ne se seroit point opposé à l'y laisser encore aux conditions qu'elle proposoit,

ſans le Marquis de los Balbazez.

C'étoit luy qui avoit conduit toute cette affaire; c'étoit luy qui avoit ſollicité le Duc de Medina-Celi au nom du Connêtable; & le Miniſtre croyant par là les obliger l'un & l'autre, donna les mains à tout ce qu'on luy demandoit.

Neanmoins il étoit ſurprenant qu'il tint une conduite ſi rude avec la Connêtable; il auroit été bien plus naturel & bien plus honnête de travailler à la reconciliation des Eſprits, que d'emprisonner une Dame qui alloit devenir la belle-Mere de la Fille du Duc. Il devoit conſiderer qu'un Mary & une Femme ſe racommodent aiſément; & que s'ils venoient à ſe remettre enſemble, la Fille tom-

beroit entre les mains de la Connêtable, qui feroit en état de se vãger sur elle des maux qu'il luy faisoit. Il pouvoit encore penser qu'elle étoit riche, qu'elle avoit un grand nombre de Parens tres-proches & tres-considerables, qui ne la verroient pas opprimer sans peine & sans s'y interresser ; qu'ils agiroient utilement pour sa liberté ; & qu'au fonds, il n'en auroit que du chagrin.

Cette affaire fit beaucoup de bruit dans le mõde; J'en sçûs tres particulierement le détail, parce que j'étois fort des amies de cette Dame, qu'elle étoit bonne, point médisante ; & que ce que l'on disoit, étoit bien vray, qu'elle n'avoit jamais fait de mal qu'à elle-même. Il au-

roit été à souhaiter, qu'elle eût eu plus de prudence & moins de facilité, à croire des personnes qui la conseilloient bien mal: Elle étoit fort aimable, quoy qu'elle ne fut pas dans la premiere Jeunesse; ses yeux étoient vifs, spirituels & touchans; ses dens admirables, ses cheveux plus noirs que du Geais, & en quantité; sa taille belle, & la jambe parfaitement bien faite: La Reyne ayant sçeu son malheur, en fut touchée, & elle demeura fort en colere contre le Duc de Medina-Celi, de luy avoir manqué de parole.

Les mal-heurs causez par la Peste, n'étoient pas les seuls dont le Peuple d'Espagne avoit souffert; ceux de la Pauvreté s'étendoient encore plus loin: car la cherté des vivres conti-

nuoit, sans que l'on songeât à y remedier. Rien n'étoit changé dans le Gouvernement, & il sembloit que le Premier Ministre dormoit d'un sommeil letargique. Chacun baissoit la tête; & l'on étoit si affoibly, que l'on n'avoit pas la force de lever les yeux & les mains vers le Ciel, pour implorer son secours. Les maux passez & les presens, faisoient apprehender l'avenir; chacun faisoit de tristes reflections, qui menoient toûjours plus loin qu'on ne vouloit: mais pour achever l'accablement general, apres avoir eu pendant six Semaines des debordemens d'eaux terribles, & qui firent de grands desordres en plusieurs bonnes Villes; cét accident fut suivy d'un tremblement de terre, qui arriva deux jours aprés le

Départ du Roy pour l'Escurial. Nous le ressentîmes à Madrid le 9. Octobre, entre six & sept heures du matin ; il étoit si violent, qu'il ébranla tout, & les plus asseurez avoient de la crainte : cependant on en fut quitte pour la peur. Ce mouvement extraordinaire se fit sentir dans tout le Royaume, & même à Lisbonne, & dans le reste du Portugal : mais la ville de Malaga en ressentit les plus funestes effets.

Cette Ville est située dans le Royaume de Grenade sur le bord de la Mer Mediterranée, à 25 lieuës du Détroit, & au pied d'une Montagne, sur laquelle il y a un Château qui commande la Ville & le Port. Elle est grande, peuplée & riche, à cause du Commerce considerable qu'elle fait de Vin d'Espagne, d'Huile,

de Citrons, de Fruits, & d'autres Marchandises, qui attirent dans son Port un fort grand nombre de Vaisseaux. Ses Fortifications, quoy qu'anciennes, sont assez bonnes; elles sont embellies de plusieurs beaux Bâtimens, qui sont des restes de la magnificence des Mores; & son Eglise Cathedrale étoit autrefois leur principale Mosquée.

On y sentit un grand tremblement de terre, qui ne dura que quelques momens: mais avec des secousses si violentes, qu'il jetta l'épouvante & la desolation dans toute la Ville, par le desordre qu'il y causa. La porte de la Mer & les murailles, qui sont du même côté, avec leurs boulevars, leurs tours, & leurs remparts, furent renversez; la Mer en fut si extraordinairement

agitée, que les Poissons sautoient de tous côtez hors de l'eau; les Vaisseaux qui étoient dans le Port, furent elevez de plus de 20 pieds, & toutes leurs parties craquoient, comme dans une veritable tempête; de sorte, que les Matelots crûrent qu'ils alloient perir. Quinze Convens d'hommes & de femmes furent ruïnez, sans qu'il en restât une seule pierre debout; & dans celuy de l'Observance de S. François, il y eut 14 persõnes de tués.

Cette magnifique Eglise, qui en l'année 1521. avoit été augmentée & embellie, pencha plusieurs fois sur ses deux côtez, prête à se renverser, sans être endommagée; ce que les Habitans prirent pour un miracle; il y eut 1300 maisons abbatuës: & plus de 1200 ruïnées. Il est aisé

de juger du grand nombre de personnes qui furent tuez, blessez, & ensevelis dans ce cahos. Aussi-tôt que ce tremblement fut cessé, l'Evêque, suivy du Clergé & d'une grande foule de Peuple, se rendit à l'Eglise, pour implorer la Misericorde de Dieu : c'est asseurément dans ces sortes d'occasions, que les personnes les moins devotes prient de bon cœur.

Les Habitans effrayez, se retirerent à la Campagne, craignant d'être accablez dans la Ville par quelque nouvelle secousse : mais aux environs de Malaga, plusieurs maisons tomberent; il y eut une grande Montagne renversée ; la Terre s'ouvrit en beaucoup d'endroits, & jetta de l'eau en si grande quantité, qu'elle forma des torrens,

& ces torrens firent enfler & déborder les Rivieres. On remarqua que la muraille de l'Eglise d'Alhavrin s'ouvrit de la largeur de quatre pieds, & ensuite se rejoignit sans qu'il parut qu'elle se fût ouverte ; les Colonnes de Jaspe de la même Eglise furẽt separées de leurs pieds d'estaux, & furent remises en leur premiere place, il n'y eut rien du tout de gâté. A la ville de Velez Malaga, la terre s'ouvrit, & engloutit la Riviere qui passe auprés ; ensuite se rejoignant avec un bruit affreux, elle rejetta les eaux avec tant de violence, qu'elles s'éleverent plus de dix Piques au dessus des maisons, qu'elles enfoncerent presque toutes par leurs chûtes.

Il y eut plusieurs Villes entieres renversées. Ce tremblement

de terre fit de grands desordres à Seville, à Cordouë, & à Jaen, où les Palais, les Eglises, & plusieurs Maisons furent ruïnées. Il ne peut guére arriver dans la Nature d'accident plus effrayant : car on ne sçait où se sauver, & il semble que la mort vous suit par tout.

Quelques jours aprés le tremblemẽt de terre, il s'éleva la nuit un vent impetueux, qui renversa une partie de la couverture de l'Escurial, brisa les Vîtres de crystail de l'Appartement du Roy, & arracha quantité d'Arbres dans les Jardins. Le Roy remarquant que la Reine étoit effrayée, eut la complaisance de se lever avec elle, & de faire venir du monde dans sa Chambre, pour la rassûrer un peu.

C'étoit une coûtume établie

depuis long-tems en Eſpagne, qu'auſſi-tôt qu'il arrivoit quelque choſe dont on ne pouvoit être promptement éclaircy, les Miniſtres ſoupçonnoiẽt la France. Ils ſçavoient que le Comte d'Etréesétoit allé avec pluſieurs Vaiſſeaux faire un voyage aux Indes Occidentales; ils dirent auſſi-tôt que c'étoit luy qui venoit de brûler Porto-bello : mais ils furent informez du contraire par deux Vaiſſeaux qui étoient arrivez de Honduras au Port de Cadix, chargez de ſix mille Quaiſſes d'Indigo & de 200 mille Piaſtres. Ils rapporterent que quelques Fribuſtiers cõmandez par un Anglois, avoient abordé au Port de Baſtimentos, & qu'aprés cinq jours de marche dans les Montagnes, ils avoient attaqué Porto-bello; que la Garni-

son Espagnolle avoit jetté ses armes, & s'étoit retirée sans combattre dans la Citadelle; qu'un seul Negre, âgé de 70 ans, en sortit suivy de 25 Soldats, & fit une brave resistance: mais il fut tué, ayant été abandonné par sa Troupe. Les Fribustiers enleverent 36 mille écus, & tout le butin qu'ils pûrent emporter. Ensuite étant passez au Golfe de Darien, & conduits par des Indiens ennemis des Espagnols, ils arriverent en neuf jours par des chemins inconnus vers la Mer du Sud, à une lieuë de Panama; ils s'embarquerent en cét endroit sur quelques canaux, & passerent au Port de Perico, où ils se rendirent Maîtres de trois Vaisseaux, & de plusieurs Barques. Ils allerent de là piller le Fauxbourg de Panama, dont la

Garniſon, ſans faire aucune reſiſtance, ſe retira dans un Baſtion avec le Preſident & les Auditeurs. Les Fribuſtiers demeurerent quelques jours Maîtres de la Mer : mais enfin ils ſe retirerent, ſur l'avis qu'il venoit de Cartagene un ſecours de 400 hommes, & que deux Vaiſſeaux devoient partir de Lima pour s'oppoſer à leurs entrepriſes. Le Conſeil des Indes irrité contre les Soldats Eſpagnols qui avoiẽt témoigné ſi peu de courage dans cette occaſion, s'aſſembla à Madrid, & reſolut d'y envoyer 300 vieux Soldats pour renforcer les Garniſons. Il donna auſſi pouvoir à Don Melchior Navarra, nommé Vice-Roy du Perou, de condamner ſans appel tous les Officiers & les Soldats qui ſeroient convaincus de n'avoir pas

fait leur devoir en cette occasion, & de les décimer s'ils se trouvoient tous coupables, comme on l'asseuroit.

Ce fût avec un chagrin extrême que l'on reçût les nouvelles de la Prise d'un Vaisseau du Roy d'Espagne, dont la charge valloit prés de quatre cens mille écus en Marchandises: six Vaiseaux de l'Electeur de Brandebourg l'enleverent prés d'Ostande: Ce Prince étoit irrité de la maniere dont on avoit traité son Envoyé; & les menaces que celuy-cy avoit faites en partant de Madrid, ne demeurerent pas sans effet: mais on trouvoit qu'il se rendoit trop bonne justice; d'ailleurs ceux qui regardoient cette entreprise sans prévention, convenoient qu'il étoit bien na-

turel à M. de Brandebourg d'user de main-mise aprés la conduite offençante que l'on avoit tenuë avec luy, & à laquelle il s'attendoit d'autant moins qu'il s'étoit tout dévoüé à la Maison d'Autriche, pour luy aider à soûtenir la derniere Guerre : mais si ces raisons servoient à l'excuser, il y en avoit d'autres qui le rendoient blâmable d'avoir usé d'un tel acte d'hostillité envers un Roy avec lequel il étoit en paix, & qui n'avoit manqué à son égard qu'à cause qu'il n'étoit pas en état de le payer ; que le tems auquel l'Envoyé de Brandebourg demandoit de l'argent, étoit le même où le Roy d'Espagne n'en avoit pas pour fournir à la dépense de sa propre Maison ; & que s'il avoit été dans d'autres circonstances, il en auroit mieux agy.

Le chagrin que l'on eût de cette infraction de Paix, fut suivy d'un autre qui ne toucha pas moins. On apprit que les Portugais pretendoient se maintenir dans l'Isle de S. Gabriel; & qu'encore que *Buenos-ayres* en fut tres-proche, ils étoient en état de s'y défendre, le voisinage de la côte du Bresil les favorisant aussi bien que la Riviere, dont le lit étoit si étroit en ce lieu-là, qu'il étoit tres-aisé d'y commander & d'interrompre le Commerce. Les Portugais étoient entrez dans la Riviere de la Plata; & toutes ces circonstances se trouvoient d'autant plus fâcheuses, que l'on sçavoit avec certitude que l'Escadre de Brãdebourg alloit aux Indes. On parloit beaucoup de cette Affaire, & l'on s'assembloit: mais ceux qui cõnois-

ſçoient bien le génie de la Nation, aſſeuroient que l'on ne s'allarmeroit pas long-tems, parce qu'à la Cour on regardoit les maux éloignez, comme des maux qui ne devoient point du tout arriver.

Le Roy & la Reyne étant revenus de l'Eſcurial à Madrid, chacun s'empreſſa de faire ſa cour; & le 4. Novembre, jour de la Fête de S. Charles, le Roy tint Chapelle au Palais, où ſe trouverent les Ambaſſadeurs des Couronnes qui le complimenterent, & pluſieurs Grands d'Eſpagne qui luy baiſerent la main ſelon la coûtume. Le Roy étoit paré d'un habit à fonds noir, & les fleurs d'or brodées de Perles, avec un gros Diamant dans le milieu de chaque fleur; ſa Venere, où l'Ordre de la Toiſon

étoit attachée, brilloit de plusieurs Emeraudes longues comme la moitié du doigt. La Reine-Mere écrivit le matin à la Reine, qu'elle la prioit de s'habiller ce jour-là à la Françoise: la Reine porta le Billet au Roy; & aprés luy avoir lû, elle luy demanda s'il l'agréeroit; il luy dit qu'il la trouvoit si belle vêtuë à l'Espagnolle, qu'il la prioit de n'en point quitter l'Habit un jour de réjoüissance.

Le Roy ôta la Recepte & l'Administration des Revenus de Madrid, aux Corregidors & aux Regidors, dont il avoit reconnu les friponneries: il les confia à un Conseil composé de quatre personnes, Don Lope de los Rios, Don Andrea Villaran, Don Francisco Carillo, & Don Joseph Benavidez; & il les chargea, de

faire rendre compte aux Regidors de leur Administration. On les accusoit d'avoir profité d'une somme de 800 mille écus, sur la dépense de l'Entrée de la Reine & de la construction du Pont-neuf de Tolede; lequel avoit été renversé par les eaux du Mançanares. On leur ôta en même tems l'Administration des Impôts sur le Vin, sur la Viande, & sur le Charbon. Tous ces changemens diminuerent si fort leurs Charges, que l'on avoit peine à trouver des gens qui en voulussent payer six mille Ducats, au lieu qu'avant cette Reforme on les achetoit 60 mille, quoy que les Appointemens ne fussent que de 400 ducats.

Le Premier Ministre avoit envoyé depuis quelque mois un Commissaire sur les Frontieres

de Biſcaye, pour regler avec les François les Droits de part & d'autre : mais celuy-cy aimant ſa Commiſſion, cherchoit à la faire durer, il ne terminoit rien; il y avoit des Regimens à Bayonne, qui s'étendoient le long de la Riviere de Bidaſſoa, & des Brigantins qui enfermoient l'entrée, pour empêcher le Commerce aux Habitans de Fontarabie. Ils ne pouvoient ſortir pour la Peſche, ni commettre les Actes d'hoſtillité, qui leur étoiẽt ſi ordinaires; On leur fit même ſçavoir qu'on les tiendroit comme bloquez, juſqu'à ce que la Cour d'Eſpagne eut conſenty à un accommodement raiſonnable. Pendant que les choſes étoient dans cét état, les Brigantins feignirent de s'en aller; auſſi-toſt les Biſcayens commence-

rent leur Pesche; & les François étant revenus sur leurs Pas, les enleverent ; les mirent prisonniers , & se rendirent Maîtres de leurs Barques. Ces nouvelles étant apportées à Madrid, les Ministres crierent fort haut que c'étoit là une violence inoüie, & une infraction à la Paix, qui n'étoit pas tolerable : mais le Roy Tres-Chrétien leur fit dire par son Ambassadeur, qu'il falloit donc lever les difficultez qui avoient causé tant de desordres ; ou consentir que jusqu'à ce qu'elles fussent reglées, on suivroit les décisions que les Commissaires de France avoient faites aprés le Traité de Paix.

Un homme de la premiere Qualité, qui avoit suivi le Roy à l'Escurial, en étant revenu plûtôt que luy, nous dit qu'il

avoit de fortes conjectures pour croire que le Duc de Medina-Celi etoit broüillé avec la Reine-Mere : Cependant peu de persõnes le soupçõnoient alors ; mais depuis le retour de la cour à Madrid, ce fut une chose visible : Il y en avoit qui pretendoient qu'il étoit fatigué du grand nõbre de Créatures que la Reyne-Mere luy recommandoit, & ausquelles il falloit distribuer une partie des Graces ; qu'il ne se la croyoit pas necessaire pour soutenir sa Fortune, qu'ainsi il ne luy vouloit plus accorder les frequentes demandes qu'elle luy faisoit ; & que pour s'en tirer tout d'un coup, il avoit trouvé à propos de n'aller plus chez elle, & de luy témoigner une grande froideur. Il y avoit d'autres personnes qui disoient au

contraire, que c'étoit la Reyne-Mere elle-même, qui n'avoit pû se contraindre davantage à souffrir chez elle un homme qui ne travailloit qu'à l'Avancemēt de sa Famille, ou de ses Amis, & qui n'avoit aucune complaisāce pour elle. Il y en avoit d'autres encore, qui vouloient que ce ne fût point l'esprit du Duc de Medina-Celi, qui agît dans le procedé qu'il tenoit avec la Reyne Mere; ils y remarquoient seulement celuy de Don Geronimo d'Eguya; & cela auroit pû être ainsi sans deux raisōs: l'une, qu'il ne paroissoit point de motif particulier, qui dût l'engager à souhaiter une rupture entre la Reyne-Mere & le Duc; l'autre, que presupposé qu'il eût ce dessein, d'Eguya n'étoit pas alors assez bien auprés du Roy, pour

que le premier Miniſtre deût luy donner une ſi grande preuve de ſa déference ; ils avoient même été broüillez enſemble pendant quelque tems ; car l'humeur adroite de d'Eguya luy faiſoit toûjours embraſſer les interêts du plus heureux ; & il s'étoit trouvé de certaines circonſtances, où il n'auroit pas fallû le preſſer beaucoup, pour luy faire renoncer le Premier Miniſtre. Malgré cette froideur, qui étoit entre-eux, le Roy étant encore à l'Eſcurial, dit un jour avec chagrin à d'Eguya, que s'il n'étoit plus ponctuel à venir travailler aux Dépêches avec luy, il depêcheroit avec Vibanco ; c'étoit le Secretaire de la Chambre, pour qui le Roy témoignoit aſſez d'inclination.

Le Duc auſſi-tôt, ſoit par ge-

nerosité ou par Politique, excusa si bien d'Eguya, qu'il le remit dans les bonnes graces du Roy; & cette obligation, dont d'Eguya luy fut redevable, les remit dans une étroite intelligence ensemble.

D'Eguya se voyant si bien avec le Duc, le confirma dans toutes les dispositions où il étoit déja, à l'égard, non seulement de la Reine-Mere, mais aussi de la jeune Reine.

Il luy representa que ces « deux Princesses ne pouvoient « rien pour luy; que le Roy luy « sçauroit gré de ne témoigner « de l'attachement que pour sa « personne; & qu'il se répon- « droit bien mieux de son affec- « tiõ quand il ne la croiroit point « partagée. Mais il ne luy parloit « ainsi, qu'afin de le garder pour «

„ luy-même, & que le Ministre
„ luy donnât entierement sa
„ confiance.

En effet ils concerterent ensemble, que pour rendre le Duc Maître absolu, il falloit qu'il se mit sur le pied de refuser aux Reines les Emplois & les biens faits qu'elles desiroient pour leurs Creatures. Le Duc s'imagina que ce Conseil partoit d'un fonds de zele, dont il ne pouvoit tenir assés de compte à d'Eguya; il prit en luy une confiance si entiere, qu'il n'agissoit plus que par ses Avis; & l'on plaignoit le Duc de se laisser conduire comme un enfant, à l'homme de toute l'Espagne le plus fin, & le moins sincere.

Pour suivre le projet qu'il s'étoit fait de chagriner la Reine

Mere, le Premier Ministre fit donner des Pensions aux personnes qui luy étoient directement opposées; le Duc de Villa-Hermosa, qui avoit assez gagné en Flandres, & le Duc d'Albe, furent de ce nombre; on donna au Marquis d'Astorgas la Charge de Capitaine General de l'Artillerie d'Espagne, bien qu'il eut celle de Grãd Maître d'Hôtel de la Reine, & qu'elle deût, avec les Tresors qu'il avoit rapportez du Royaume de Naples, suffire à un homme de son âge. Le Premier Ministre assigna ensuite des pensions aux Femmes de la Duchesse de Medina-Celi sur le *Bolsillo*, qui est un fonds reservé pour la Maison du Roy, & d'autres dépences particulieres. Il gratifia de même plusieurs de ses Domestiques, pendant

que ceux du Roy étoient dans une si grande misere, qu'ils se trouverent obligez de quitter son service, manquans de tout sans exception.

Le Duc de Medina-Celi fit une épreuve de son pouvoir, qui luy reüssit beaucoup mieux qu'il n'auroit pû le croire. Le treiziéme de Novembre il fit épouser à un de ses parens, nommé Don Augustin Henriquez de Gusman, Cadet de la Maison de Gusman, tres-pauvre, & d'un tres-petit merite, Dona Laura Fille unique du Duc de Montalte, qui n'avoit que quinze ans; qui étoit fort belle, & si riche qu'on la regardoit cōme le meilleur Party de toute l'Espagne, tant par les grands biens de son Pere, que par ceux du Marquis de los Velez & du Comte d'O-

ropera, dont elle devoit heriter, en cas qu'ils n'eussent point d'éfans ; cet affaire étoit l'ouvrage de la Duchesse de Medina-Celi: Don Augustin de Gusman c'étoit attaché à elle, avec tant d'assiduité, que pour l'en recompenser, elle luy pro... ra ce Mariage ; tout le monde en eût le dernier étõnement. On ne pouvoit comprendre par quelle vûë le Duc de Montalte avoit pû consentir de sacrifier sa Fille à la Politique ; Le Marquis de los Velez, le Comte d'Oropeza, & tous ceux de leur Famille en furẽt outrez contre le Duc de Medina-Celi : ils se détacherent de ses interêts, qu'ils avoient toûjours embrassez avec chaleur, & se déclarerent ouvertement sur le ressentiment qu'ils conserveroient toute leur

vie pour une alliance si desagreable. Le Comte d'Oropeza faisoit des plaintes particulieres contre le Duc, parce qu'il avoit plus contribué que personne à son élevation ; & que s'il avoit voulu dés ce temps-là profiter des favorables dispositions que le Roy avoit pour luy, il est certain que lors que Don Juan mourut, il auroit été fait malgré sa jeunesse Premier Ministre : mais comme il avoit des liaisons étroites avec le Duc, il comprit qu'en le servant utilement dans une occasion si importante, il s'en souviendroit toûjours ; & que s'il ne gouvernoit pas par luy-même, il gouverneroit au moins par son amy. Il y trouvoit tout ensemble du repos & de la seureté ; il se flatoit de disposer des graces, & d'être à couvert de

l'averſion du peuple. Ces reflexions l'engagerent à employer tout ſon eſprit & tout ſon credit auprés du Roy, pour qu'il declarât le Duc Premier Miniſtre. Malgré cette obligation, qui étoit eſſentielle, & dont il luy étoit redevable, il ne laiſſa pas d'agir ſi adroitement à l'égard de la Fille du Duc de Montalte, qu'encore que le Comte d'Oropeza fut ſon Oncle, il ne ſçût rien de ſon Mariage. La Marquiſe de los Velez Grand' Mere de cette jeune Dame; n'en fut pas mieux informée;on la maria ſecretement ſans aucune Ceremonie,de crainte que quelqu'un ne vint troubler la Fête.

Le Roy & la Reyne cherchant à ſe divertir, allerent au Prado pour y chaſſer juſqu'à la Fête de S. André; ils en revin-

rent à cauſe que la Reyne-Mere eût une legere indiſpoſition, & qu'ils vouloient la voir tous les jours.

Dans ce tems-là Don Philippe Vinzani, habile Chimiſte, lequel étoit venu de Naples à Madrid avec Don Pedro d'Arragon, reçût Ordre du premier Miniſtre d'examiner la Monnoye, qui étoit décriée depuis quelque mois, afin de ſéparer le bon argent d'avec le cuivre: On prétendoit que le Roy en tireroit ſix millions de Pieces de huit, & qu'il les employeroit à mettre une Armée en Mer; le Pape voulant que l'argent, qui ſe tiroit de la Bulle de la Croiſade, s'employât à l'entretien d'une Flote pour faire la guerre aux Corſaires de Barbarie: On apprehendoit d'ailleurs, que

les Vaiſſeaux partis pour les Indes n'euſſent fait naufrage, parce que l'on avoit ſçû qu'un de ceux-là étoit arrivé tout briſé aux Barbades, & que l'on n'avoit rien appris des autres. Bien que ce ſoit la coûtume en Eſpagne, que le Roy dîne avec les Chevaliers de la Toiſon d'Or le jour de ſaint André, il s'en diſpenſa pour prendre le divertiſſement de la Chaſſe : Comme il revenoit ſur le ſoir du Prado, les deux Reynes allerent au devant de luy, & le ramenerent chez l'Amirante de Caſtille, où elles avoient déja paſſé l'aprés midy. Ce Seigneur toûjours galant & magnifique, étant averty qu'il devoit recevoir cet honneur, fit entourer pluſieurs baſſins de Fontaines, de grandes Corbeilles

d'argent remplies de toutes les viandes, fleurs & fruits, que la saison pouvoit fournir; & la diversité jointe à l'ordre, faisoit un effet tres-agréable: Il y avoit dans tous les Cabinets qui terminoient les Allées, de petites tables garnies de cristail de roche, d'agathe, de cornaline, de lapis d'or & de vermeil, chargées de même de toutes sortes de choses dans des bassins de pareille matiere que les tables. Il avoit fait faire des fruits, particulierement des raisins qui pendoient avec leurs pampres, & leurs feüilles dans les Grottes. Ils étoient pour la plûpart de petits Grenats, de Topases & Damestistes; rien n'étoit plus brillant & plus beau. Les deux Reynes eurent beaucoup de satisfaction à cette promenade.

menade. Lorsque le Roy fut arrivé, on entra dans la Maison, où il parût aussi-tôt quinze Dames parées & quinze Cavaliers parez à la mode du Pays; les Dames vinrent d'abord avec leurs Mantes *Tapadas*, c'est-à-dire le visage tout couvert à la reserve d'un œil; les Cavaliers de leur côté avoiét leurs manteaux jusques sur le nez, & leur chapeau fort enfoncé; cela fit une espece de Mascarade; & pour divertir leurs Majestez, ils se parlerent des doigts & par signes pendant quelque tems, avec tous les tours & les gestes qui s'observent dans ces sortes de Conversations: ensuite les Dames ayant quitté leurs Mantes, & les Seigneurs leurs Manteaux, ils commencerent à dancer le *Sarao*, à la

mode des Mores, ſe tenant avec des Echarpes de taffetas de differentes couleurs, & les laiſſant quelquefois pour prendre des flambeaux : Les Femmes avoiẽt ſur leurs têtes des petits chapeaux couverts de plumes, qui s'élevoient ſur le côté comme des Egrettes : le *Sarao* finy, les Dames baiſerent la main aux Reynes, & les Cavaliers au Roy; leurs Majeſtez témoignerent qu'elles avoient eu beaucoup de ſatisfaction à cette petite Fête. Le Duc de Medina-Celi & le Connêtable de Caſtille, ſçachant l'honneur que le Roy avoit fait à l'Amirante, le prierent de vouloir bien auſſi ſe venir divertir chez eux ; & il y fut avec les Reynes ; il y eut Comedies, feux d'Artifices & colations ſuperbes ; en un mot, ils n'oublierent rien de tout ce qui pou-

voit témoigner leur joye & leur reconnoissance.

Le Roy demanda le 2. Decembre un secours d'argent à tous les Conseils, & cent mille Pieces de huit au Conseil d'Italie; il proposa de vendre quelque Office pour trouver cette somme, parce qu'il luy auroit été impossible de la fournir par d'autres moyens.

Le Roy ayant appris qu'il étoit mort au Port de Sainte Marie, quantité de personnes de diverses maladies, que la disette de vivre leur causoit, dit au Duc de Medina-Celi qu'il fal-« loit remedier à cette misere, & « qu'il ne pouvoit plus en enten- « dre parler; qu'elle duroit de- « puis si long-tems, qu'il sem- « bloit que cela ne pouvoit être « sans négligence. Le Duc luy «

„repliqua, qu'il n'y perdoit pas un „moment ; & que Dieu luy étoit „témoin, que s'il n'avoit fallu „que de son sang pour soula„ger le Peuple, il ne l'auroit „pas épargné. Il retourna chez luy fort chagrin ; & s'étant retiré dans son Cabinet avec sa „femme : J'ay bien envie, luy „dit-il, de tout abandonner, je „me tuë aprés des Affaires dont „je n'auray que des reproches. „Quand vous les aurez mises en „bõ état, luy dit-elle, vous pour„rez les quitter ; mais si vous les „laissez à present, tout le monde croira que c'est par foiblesse. Elle ajoûta tant de raisons à celles cy, qu'elle luy fit reprendre courage, quoyqu'il l'eût fort abbatu. Le Marquis del Priego, son Gendre, étant venu à Madrid pour le voir, se donna

en entrant dans sa Chambre un petit coup contre la carne d'un Cabinet, à la tempe; il fut pris aussi-tôt d'un saignement de nez, & reduit en peu de tems à l'extremité.

Nôtre Ambassadeur obtint l'agrément du Roy pour l'établissement d'un Juge Conservateur, qui connoîtroit seul des Affaires de la Nation Françoise.

On decida à Madrid en faveur du Connêtable Colonne, sur le different qu'il avoit avec les Chevaliers Romains Vassaux du Roy d'Espagne, pour le pas qu'ils prétendoient devant luy, dans la Cavalcade que l'on fait tous les ans pour presenter au Pape la Haquenée blanche, & la Cedulle ordinaire pour le Royaume de Naples, que le Roy d'Espagne tient en fief

du Saint Siege. Le Conseil de Sa Majesté Catholique avoit differé depuis 1668. à regler cette Affaire. Lors que les Barons Romains virent qu'elle ne l'étoit pas à leur avantage, ils chercherent de nouveaux moyens pour faire revoquer cette decision ; & pour y reüssir, ils s'unirent aux Chefs des Maisons Papales, afin d'écrire tous ensemble à Madrid. On le dit au Roy ; il répondit seulement, *Ce qui est jugé est jugé.* Le Marquis de Liche Ambassadeur d'Espagne à Rome, tomba malade. Il envoya aussi-tôt querir le Medecin du Pape ; ses Amis luy demanderent pourquoy il envoyoit querir celuy-là preferablement au sien. Je suis si las „de vivre, dit-il, que j'envoye „chercher celuy qui doit être

le plus prompt à me tuer, quād «
ce ne seroit que pour plaire à «
son Maître. Le Pape ayant «
sçû cette réponse, l'envoya vi-
siter par un de ses Cameriers, «
& il luy manda qu'il souhaitoit «
autant le retour de sa santé, «
que son absence, & qu'il ju- «
geast par là s'il avoit envie de «
sa guerison. «

Il y eut dans le commencement du mois de Decembre, un assez grand tremblement de terre dans la Province de Salerne, & même à Naples & aux environs; cependant il n'y causa aucun dommage. On disoit à Madrid, que la Reine-Mere avoit engagé le Roy de nommer le Cardinal Nitard Vice-Roy de Naples, & qu'elle esperoit revoir bien-tôt ses deux Favoris auprés d'Elle. Le Cardinal étoit le pre-

mier, & le Marquis de Valezuela le second. Le Marquis de los Velez, qui n'avoit pas envie de quitter si-tôt sa Vice-Royauté, envoya au Roy pour ménager ses bonnes graces, un Carosse magnifique, d'une sculpture admirable, & brodé par tout tres-delicatement: mais quelques beaux Carosses qu'ait le Roy, il ne va jamais dedans; il jette les yeux dessus, & puis on les enferme sous une Remise, où la poussiere & le tems les gâtent absolument. Le Roy aime mieux ses grands Carosses de toille cirée verte, qui sont faits comme nos Coches, & où un simple Bourgeois de Paris ne voudroit pas aller. Le Marquis de los Velez luy envoya aussi des Chevaux de Naples, d'une si grande beauté, qu'il n'en avoit point qui en approchassent.

Il se paſſoit peu de jours que le Roy & la Reine n'allaſſent à la Chaſſe, ou à la Comédie ; ils furent au Buen-Retiro voir les Courſes que les Flamans faiſoiẽt ſur la Glace à la maniere de leur Païs. Il y eut des Dames qui firent dire à la Reine, que ſi on leur permettoit de paroître maſquées, parce qu'elles ne vouloiẽt pas être connuës, elles gliſſeroient mieux que pas un de ceux qui étoient là. On leur dît qu'elles pouvoient venir ; & auſſi-tôt elles ſe rendirent ſur la Glace avec des Juppes courtes, fort bien chauſſées, & des Patins à la Flamande. Elles dancerent tres-legerement la Sarabande avec des Caſtagnettes, allant auſſi vîte que l'on peut aller de cette maniere : mais la Glace n'étant pas galement priſe par tout, il y en

„ Je luy dis que c'étoit peut-être
„ la Reine Elisabeth qui les avoit
„ apportées. Elle appella là-des-
„ sus la Duchesse d'Alburquer-
„ que, & elle luy demanda. La
„ Duchesse luy dit qu'elle n'en
„ sçavoit rien, & qu'elle les avoit
„ euës de sa Mere. La Reine me
„ dit ensuite. N'êtes-vous pas
„ étonnée de me voir vêtuë de
„ laine blanche ? c'est une petite
„ devotion que nous faisons le
„ Roy & moy, & dont personne
„ ne sçaura le sujet. Ah ! Mada-
„ me, luy dit la Duchesse de Pas-
„ trane, nous prenons toutes la
„ liberté de le deviner. Quoy,
„ sans vous tromper, dit la Rei-
„ ne ? Je ne le croy pas, répondit
„ la Duchesse. Et vous, me dit-
„ elle, êtes-vous aussi au fait ?
„ J'y suis sans peine, Madame,
„ repliquai-je, & toute l'Espa-

gne joint ses Vœux aux vôtres. « Sçavez-vous bien, dit la Reine, « en riant, qu'il ne fait pas bon « d'être Sorciere icy, & qu'il y a « une Inquisition redoutable ? « Le Roy entra dans ce moment; « & la Reine s'étant levée, luy « dit d'un air enjoüé, qu'elle « avoit deux Sorcieres à luy dé- « noncer ; que la Duchesse de « Pastrane & moy avions deviné « le mystere de son Habit blanc. « Le Roy, qui n'étoit pas apparemment de belle humeur, nous regarda d'un air si refroigné, & particulierement moy, qu'il connoissoit pour être Françoise, que je fis une profonde reverence, & je sortis au plus vîte de l'Appartement de la Reine.

On publia une Ordonnance pour le rehaussement des Monnoyes, qui avoient été reduites

à la quatriéme partie de leur valeur.

Bien que le Duc de Medina-Celi fut incommodé, il ne laissoit pas de s'informer soigneusement de ce qui se passoit ; & il apprit avec beaucoup de chagrin, que la Peste recommençoit au Port de Sainte Marie. La disette & la pauvreté en ce Pays-là étoient si extrême, que plusieurs personnes en mouroient tous les jours ; & le Duc de Medina-Cidonia fut obligé d'y faire apporter des grains de l'Andalousie. On ne souffroit guére moins à Naples ; le Nonce du Pape y fit appeller, par l'ordre de Sa Sainteté, les Superieurs de toutes les Maisons Regulieres, pour les obliger de donner à cette Ville un secours de Grains.

Ils accorderent deux pour cent

de leur Revenu ; & l'on esperoit avec cét argent, & ce qui se tiroit des Particuliers, remedier aux plus pressans besoins : mais au bout de quelque tems, le Cardinal Caracchioli Archevêque de Naples, fit dire au Marquis de los Velez par son Vicaire General, que le Pape ne vouloit plus souffrir que l'on levât la taxe de deux pour cent sur les revenus Ecclesiastiques : ainsi, le Vice Roy se trouva fort éloigné d'avoir les 200 mille écus qu'il devoit toucher pour l'Annone, & une Somme encore plus considerable pour envoyer à Madrid. Et pour augmenter le desordre qui étoit déja assés grand, le prix des Monnoyes d'or diminuoit tous les jours dans le Duché de Bari, ce qui empêchoit totalement le Commerce dans la plus

grande partie du Royaume. Le 16. Decembre on fit à Naples la Procession qui se faisoit tous les ans, pour remercier Dieu d'avoir garanty la Ville en 1635. du feu du Mont Vesuve. On porta en cette Procession le Corps & le Sang de S. Janvier, un des Protecteurs de Naples.

Le Roy eut la fiévre quelques jours au commencemẽt du mois de Janvier 1681. Il seroit mal-aisé d'avoir eu auprés de luy plus d'assiduité que la jeune Reine en fit paroître dans le peu de tems que son incommodité dura. On joüa au Palais deux Comédies, pour se réjoüir de sa convalescence. Un de ces jours-là, le Roy ayant défendu que personne, sans exception, ne se mit sur le Theatre, le Duc d'Ossone s'y plaça sur une pille de Car-

reaux, ſans en vouloir partir. Le Roy n'en dit rien pendant le divertiſſement : mais auſſi-tôt qu'il fut finy, il luy envoya ordre de n'entrer plus ni dans le Conſeil, ni dans le Palais. On ne le plaignit point, parce qu'il s'étoit attiré ce chagrin de gayeté de cœur, & qu'il avoit quelquefois beſoin qu'on le mortifiât un peu. Mais ce qui avoit donné lieu à la ſeverité du Roy, c'eſt qu'il avoit remarqué dans ſon voyage de l'Eſcurial, que le Duc, qui étoit Grand Ecuyer de la Reyne, n'avoit pas ſuivi. Peu aprés ſon retour, il luy fit dire de ſe rendre plus exact au ſervice ; il ne profita point de cet avis ; & comme il étoit un des hommes du monde le plus fier, il affecta dans l'exercice de ſa Charge, une certaine

negligence, qui obligea le Roy de luy faire declarer, par un billet du Secretaire d'Etat, que s'il ne s'en acquitoit mieux à l'avenir, l'on en disposeroit en faveur d'un autre. Il devoit juger par là que le Roy avoit les yeux ouverts sur sa conduite; & tout au moins il auroit dû s'observer pendant quelque tems: mais sa hauteur naturelle ne se seroit pas accommodée de cette contrainte.

Tous les momens du Duc de Medina-Celi n'étoient pas toûjours également bons, l'on envioit son élevation, & l'on haïssoit mortellement d'Eguya. Ils avoient l'un & l'autre des ennemis puissans; on comptoit parmy eux le Duc de Veraguas, le Duc de Pastrane & ses deux Freres, l'Amirante de Castille,

le Prince de Stillano, le Comte de Monterey, le Comte d'Oropeza,& le Marquis de Mansera. Ils s'assemblerent plusieurs fois; ils se representoient les uns aux autres la conduite inégale du Duc de Medina-Celi; qu'il étoit foible quand il falloit de la fermeté; paresseux lors qu'il s'agissoit de travailler, & opiniâtre quand il trouvoit une resistance juste & raisonnable. Ils examinoient l'état présent du Royaume, la misere du Peuple, & le peu d'esperance qu'il y avoit de le soulager. Ils proposerent des expediens pour remedier à tant de maux, & pour prevenir ceux qui pouvoient arriver: mais comme ce n'étoit pas seulement le bien Public qui les faisoit agir, & que leur propre interêt les animoit, ils tâ-

choient de parvenir par divers chemins au but particulier qu'ils s'étoient proposé. Il est vray qu'ils vouloient tous également la perte du Premier Ministre : mais le Ministre perdu, chacun en vouloit profiter ; & cet esprit qui regnoit dans leur cabale empêchoit qu'ils ne s'unissent avec la bonne foy, qui fait réüssir les grandes Affaires.

Parmy ces Seigneurs, l'Amirante étoit le plus empressé à souhaiter un changemēt. Il n'avoit point oublié les douceurs qu'il avoit goutées dans le peu de tems que le Marquis de Valenzuela fut Favory de la Reine-Mere; ce tems luy en faisoit desirer un pareil : car encore qu'il fut grand Seigneur, il faisoit des dépences si extraordinaires, que quand il auroit été beau-

coup plus riche, il se seroit toûjours trouvé incommodé; il souhaitoit donc de contribuer à l'élevation d'un autre Ministre, afin d'y trouver son compte; non pas pour tesauriser, mais pour jetter l'argent par la fenêtre, s'il en avoit eu assez pour cela. Il s'appliqua soigneusement à chercher un sujet capable de remplir les idées qu'il s'étoit faites. Le Comte Doropeza luy sembla plus propre que personne pour faire réüssir ses soins, & il ne doutoit pas que les bontez & les distinctions que le Roy luy avoit temoignées, ne pussent avoir leur effet, étant appuyé par une forte brigue.

D'ailleurs le Comte de Monterey, qui avoit encore de la jeunesse, beaucoup d'esprit & d'ambition, dont toutes les ma-

niéres étoient agreables & polies; qui avoit eu la conduite de plusieurs Affaires importantes, qui étoit laborieux & vigilant, ne cherchoit pour faire son Party, que des personnes fermes & secrettes, il avoit des sujets de mécontentement tres-essentiels contre le Duc de Medina-Celi; & Don Geronimo d'Eguya, son ennemy capital, luy avoit fait beaucoup de tort dans l'esprit du Roy; il luy avoit dépeint le caractere & les actions de ce Comte, avec des couleurs si noires, que la jeune Reyne voulant luy rendre de bons offices, & parlant de luy avantageusement au Roy, il luy repliqua, *que Monterey étoit bienheureux d'avoir encore sa tête sur ses épaules*. Le Comte voyoit avec un sensible chagrin que le Duc

de Villa-Hermosa, qui n'avoit été Gouverneur de Flandres qu'aprés luy, & qui avoit même servi sous ses ordres, avoit été fait Conseiller d'Etat en arrivant à Madrid, & qu'on luy avoit donné là-dessus une exclusion tres-désobligeante : il voyoit encore que son Frere le Marquis de Liche, étoit retenu à Rome, malgré luy & malgré les instances qu'il renouveloit tous les jours pour être rappellé ; c'étoit encore là un grand sujet de déplaisir pour le Comte, & qui luy faisoit assez connoître les méchantes dispositions que l'on avoit à la Cour pour son Frere & pour luy. La Marquise de Liche, qui étoit belle & jeune, s'étoit jettée plusieurs fois aux pieds du Roy, pour luy demander le retour

de son Mary, qui étoit continuellement malade à Rome, soit que l'air ne luy en valût rien, ou que le déplaisir d'y être retenu par force contribuât à luy ôter la santé. Elle ne demandoit pas même qu'il revint à Madrid: mais qu'on luy permit seulemẽt d'aller vivre dans quelqu'unes de ses Terres. La plûpart des Conseillers d'Etat concluoient en faveur de la Marquise ; & ses prieres auroient eu leur effet, sans que les ennemis du Marquis de Liche n'obmirent rien pour confirmer le Roy dans l'opiniõ qu'il avoit déja que c'étoit le plus pernicieux esprit qui fut au monde, & qu'il n'étoit pas possible de le laisser revenir sans hazarder le repos de toute la Cour. Il est donc aisé de voir que le Comte de Monte-

rey

rey étoit bien informé des mauvais Offices qu'on luy rendoit auprés du Roy, s'en prenoit avec raiſon au Duc de Medina-Celi, & à d'Eguya ; ſon reſſentiment & ſon ambition luy faiſoient deſirer avec paſſion de voir un autre Miniſtre en place, afin d'être vangé du Duc qu'il hayſſoit, & d'avoir aſſez d'accez auprés du nouveau Favory, pour pouvoir par ſon moyen entrer dans le Conſeil d'Etat, & pouſſer ſa fortune. Il ſe ſentoit capable de le faire par ſon eſprit & par ſon mérite : Mais encore qu'il pût avec juſtice aſpirer aux Poſtes les plus élevez & les plus difficiles, il étoit obligé de cacher ſes deſirs & ſes démarches, parce qu'il ſçavoit qu'on le ſuivoit par tout, & que ceux qui faiſoient

profeſſion d'être de ſes meilleurs amis, luy ſervoient d'Eſpions. Cette connoiſſance le força de ſe cõtraindre juſqu'à vivre dans une eſpece de retraite, & avec tant de circonſpection, qu'il ne s'ouvrit preſque à perſonne de ſes deſſeins: Il affectoit même de voir ſouvent le Duc de Medina-Celi; & l'ayant trouvé un jour d'un accez plus facile qu'à l'ordinaire, il luy témoigna avec beaucoup de franchiſe, qu'il ne ſouffroit qu'impatiemment la préference que le Duc de Villa-Hermoſa avoit euë d'entrer dans le Conſeil à ſon excluſion. Le Duc luy repartit qu'il auroit ſon tour; & il luy fit là-deſſus des honnêtetés qui perſuaderent au Comte qu'il avoit peut-être pris des diſpoſitions plus favorables pour luy. Cette

raison l'engagea de luy faire sa cour regulierement, & de s'attacher à luy, au moins en apparence.

Le Duc de Veraguas, sensible à l'affront qu'il avoit reçeu en perdant la Vice-Royauté de Valence, ne songeoit au changement de Ministre que dans l'esperance, que celuy qui rempliroit cette Place luy rendroit plus de justice, que n'avoit fait le Duc de Medina-Celi: car encore que le Duc de Veraguas fut d'une tres-grande Naissance, étant de la Maison de Portugal, & que malgré sa jeunesse il eût déja beaucoup de capacité & de merite; quelques instances qu'il eût pû faire à la Cour pour rentrer dans sa Vice-Royauté, il ne sçeut l'obtenir. Il avoit eu secretement l'ab-

ſolution du Nonce Apoſtolique, pour avoir fait executer ce Religeux qui avoit quitté l'habit & qui étoit devenu chef des Bãdis: on croyoit qu'ayant apaiſé le Pape, cela faciliteroit ſon rétabliſſement ; il preſentoit ſans ceſſe des Placets au Conſeil du Roy, par leſquels il demandoit que s'il étoit coupable on le traitât comme tel, que ſon procez luy fut fait, & que ſa tête répondit de ſes fautes s'il en avoit commis : mais que ſi l'on trouvoit par l'examen de ſa conduite, qu'il eut bien ſervy le Roy, on ne luy déniât pas la juſtice que l'on rendoit aux moindres Soldats; ſa peine & ſes requêtes étoient toûjours égalemẽt infructueuſes ; il ne trouvoit que des eſpris durs, prevenus contre luy, & qui par cette con-

duite l'obligerent de se joindre aux mécontens.

Pour le Duc de Pastrane, il n'étoit point maltraité de la Cour; mais c'étoit être maltraité à son gré, que d'être encore sans Employ. Sa Femme qui étoit sœur du Marquis de Liche & du Comte de Monterey, irritée de ce que ceux de sa Maison souffroient, luy persuada de travailler de toutes ses forces à l'établissement d'un autre Ministre. Le Duc de Pastrane prit volontiers ce Party; & ces deux freres, ausquels il en parla, ne voulurent point separer leurs interêts des siens; l'un se nommoit Don Gaspar, & l'autre Don Joseph de Silva; ce dernier étoit fort bien dans l'esprit du Roy; & sa Charge de Premier Ecuyer luy procuroit beau-

coup d'agrément; il avoit épousé la Fille du Marquis de Mansera : mais ces trois Seigneurs commirent une grande imprudence dans leur entreprise : car ils la communiquerent à Don Sebastien Vibanco, Secretaire de la Chambre, qu'ils regardoient comme un homme absolument à eux, & ils se trompoient en ce qu'il étoit beaucoup plus dévoüé au premier Ministre, & qu'il n'aprenoit rien de consequence sans l'en avertir sur le champ.

Le Marquis de Mansera, grand Maître d'Hôtel de la Reyne-Mere & sa Créature, souhaitoit pour l'amour d'elle & pour l'amour de luy, que le Gouvernement prit une autre forme ; c'étoit un homme âgé, dont le merite & l'experience luy pro-

mettoient avec justice de pouvoir remplir dignement la Place qu'on luy donneroit dans le Ministere ; il desiroit que l'on fit une Junte afin d'y entrer ; mais comme il sçavoit que son zele pour la Reyne-Mere le rendoit fort suspect, & qu'il risquoit beaucoup en agissant par luy-même, il trouva à propos d'employer le Marquis de Grana, qui étoit son Beaufrere & son amy ; il l'entretint là-dessus, & il luy inspira l'envie de faire toutes les démarches necessaires ; celuy-cy n'ayant rien à craindre à cause de sa qualité d'Ambassadeur, travailloit utilement pendant que le Marquis de Mansera témoignoit peu d'application, pour toutes les choses qui se passoient à la Cour, sans compter que le Marquis de

Grana souhaitoit de contribuer à l'avancement de son Beau-frere ; il luy paroissoit à luy-même que pour les interêts de l'Empereur son Maître, il étoit obligé de procurer le bien de l'Espagne, dont la misere étoit un mal qui s'étẽdoit plus loin que le Royaume ; qu'il étoit impossible que le Roy secondât l'Empereur dans aucuns de ses desseins, tant que les Membres de ce grand Corps seroient extenuez, & dans une langueur qui luy ôtoit la force d'agir ; qu'il faisoit inutilement des projes avec les Ministres ; que quelque chose qu'on luy promit, l'on ne pouvoit pas en venir à l'exécution ; & tous ces motifs joints ensemble, le portoient à faire toutes les démarches possibles pour

convaincre le Duc de la nécessité qu'il y avoit de faire une Junte.

Il considéroit encore, que le Marquis de Maniera ne pouvant manquer d'y entrer ; il se conduiroit dans le Conseil par les lumieres qu'il luy donneroit, & qu'il en feroit plus aisement reüssir ses entreprises. Il pensa que pour conduire heureusement ce qu'il minutoit, la meilleure finesse c'étoit de n'en point avoir ; de maniere qu'il s'adressa directement au Duc de Medina-Celi. Il débuta par loüer ses soins, son zele & son travail ; passant ensuite dans un examen plus exact, il voulut luy faire comprendre que les Affaires « de la Monarchie étoient re- « duites à leur dernier période, « s'il ne prenoit des voyes sûres «

„ & promptes pour y remedier ;
„ qu'il se tuoit en vain ; qu'il n'é-
„ toit pas possible qu'un homme
„ seul portât, comme un autre
„ Athlas, le poids de tant de
„ Royaumes ; que Don Loüis
„ de Haro, en des tems bien
„ moins difficiles, avoit compo-
„ sé une Junte pour le soulager,
„ & qu'il ne l'avoit fait qu'à l'e-
„ xemple de plusieurs grãds Mi-
„ nistres, qui l'avoient précedé ;
„ que ses Juntes servoient à ter-
„ miner les Affaires sous l'auto-
„ rité du Premier Ministre, à
„ qui il les portoiẽt presque tou-
„ tes digerées, & que tout s'avan-
„ çoit d'un pas égal & diligent ;
„ que dans le tems present, quel-
„ ques bonnes resolutions que
„ l'on prit, elles demeuroient
„ sans effet, à cause de l'accable-
„ ment où l'on se trouvoit, qui

rendoit difficiles les choses qui «
paroissoient les plus aisées; «
qu'il devoit considerer que le «
genie le plus superieur ne pou- «
voit se promettre, sans pre- «
somption, de remüer tout seul «
une machine si pesante, & qu'il «
luy conseilloit de prendre des «
seconds qui fussent assez ha- «
biles pour se reposer sur eux «
d'une partie des Affaires. «

Le Premier Ministre gouta les raisons du Marquis de Grana; il luy promît d'y penser mûrement, & de se determiner ensuite sur les conseils qu'il venoit de luy donner. Cela fit esperer à l'Ambassadeur un heureux succez de sa visite; & comme il avoit de l'esprit infiniment & qu'il sçavoit montrer les objets du plus beau côté, il ne

doutoit point que le Duc de Medina-Celi n'entrât dans les expediens qu'il luy avoit ouverts: Mais le Premier Ministre eût la foiblesse d'en parler à d'Eguya, qui ne perdît pas un moment à le dissuader de sa re-
„ solution ; il luy representa que
„ s'il composoit une Junte, il
„ alloit se donner des Tuteurs ;
„ qu'il ne decideroit rien qu'a-
„ vec eux ; qu'il auroit pour as-
„ sociez des Seigneurs remplis
„ de leurs passions, occupez de
„ leurs interêts, allant à leurs
„ fins & tournant les matieres à
„ leur propre utilité ; que mal-
„ gré cela, il demeureroit tout
„ seul en spectacle ; que chacun
„ ayant toûjours les yeux ou-
„ verts sur luy, suivroit pas à pas
„ ses démarches ; que s'il arri-
„ voit un contre-tems, un mal-

heur, une chose imprévuë, il en « seroit seul cõptable; que ce ne « seroit point à la Junte que l'on « demanderoit raison des éve- « nemens fâcheux, mais direc- « tement au premier Ministre; « qu'il étoit bien juste & bien « naturel, que s'il étoit égale- « ment responsable envers le « Peuple, il joüît tout seul de la « grandeur & des avantages at- « tachez à son élevation: Il tour- « na si bien l'esprit du Duc par toutes ces raisons, qu'il resolut de les suivre indépendamment de tous les avis qu'on pourroit luy donner; & lorsque le Marquis de Grana vint le trouver pour continuer les mêmes propositions, & chercher les moyens de les executer, il trouva son esprit serré, & toutes les avenuës fermées auprés de luy.

Cependant, les Seigneurs qui s'étoient associez pour faire une Ligue contre le Duc, continuoient de s'assembler secretement, & de songer aux expediens qu'il falloit prendre, pour convaincre le Roy de la necessité de choisir un autre Ministre, ou tout au moins de composer une Junte : mais pour la plûpart du tems, tout aboutissoit à faire de longs discours politiques, & cette même politique empêchoit que pas un d'eux ne s'offrit pour se mettre à la tête du Party. Quand il étoit question de choisir un Chef, chacun regardoit son voisin : ils manquoient d'amitié & de confiance les uns pour les autres ; celuy qui meritoit le plus d'estime, s'attiroit le moins d'amitié ; l'envie regnoit parmy eux, la fideli-

té n'y étoit point gardée ; & lorsque l'on examinoit leur Societé, l'on n'y trouvoit que de la vanité & de la foiblesse.

Entre ceux qui reconnurent le plûtôt, que ces deux défauts regnoient dans la caballe, l'Amirante de Castille fut un des premiers. Il vit sans peine toutes les défectuositez du Party ; il trouva qu'il s'y étoit engagé mal à propos, & que l'arc n'étoit pas assez bien bandé pour tirer droit au but ; que le dessein seroit découvert ; qu'il se perdroit à bon marché ; que présupposé qu'il réüssit, & que l'on fit une Junte, le Marquis de Liche son Gendre y pourroit entrer ; qu'il aimeroit mieux y voir entrer tout l'Enfer, parce qu'il le haïssoit d'une haine implacable ; & la seule idée de contribuer à luy

procurer un avantage, le détourna absolument de la Societé dans laquelle il étoit entré : enfin, aprés de grandes reflexions, il l'abandonna ; & bien des gens demeurerent persuadez qu'il ne se contenta pas de l'abandonner, & que ce fut luy qui alla trouver le Roy, qui luy declara jusques aux moindres particularitez de ce qui se passoit, & qu'il donna les mêmes Avis au Duc de Medina-Celi.

La premiere Victime que le Duc sacrifia à son ressentiment, ce fut le Comte de Monterey, soit que sa colere fut plus vive contre luy, à cause des liaisons qu'ils sembloient avoir pris ensemble, ou qu'il l'apprehendât plus que les autres : de sorte que malgré l'asseurance où il croyoit être par une conduite fort cir-

conſpecte, le Preſident de Caſtille luy fit ſçavoir qu'il avoit quelque choſe à luy dire, & qu'il ſe trouvât ſur le ſoir au Palais (car il faut remarquer, que les Preſidens de Caſtille ne vont jamais rendre de Viſites.) Le Comte fut bien-aiſe d'avoir cette occaſion de l'entretenir, ayant auſſi à luy parler ſur quelques Affaires qui le regardoient. Mais ſa joye ne dura guére, quand le Preſident luy donna un Ordre contenu dans un Billet de la part du Roy, & ſigné de Don Geronimo d'Eguya, pour qu'il ſe retirât inceſſamment dans une de ſes Terres. Il demeura ſurpris, & il dit au Preſident qu'il étoit prêt à obeïr: mais qu'étant Grand d'Eſpagne, il demandoit un Ordre ſigné de la main du Roy, puiſque

c'étoit l'uſage ; qu'en attendant, il alloit mettre ordre à ſes affaires. En effet, il ſe retira chez luy fort chagrin ; il fit tenir ſon équipage tout prêt, & il ne douta pas que l'Ordre ne vint promptement. Il le reçût le lendemain 15. Janvier, accompagné d'une permiſſion de reſter encore trois jours à Madrid. Il les y paſſa avec quelques-uns de ſes amis ; & il partit enſuite pour Salamanque. Peu de gens le plaignirent, parce qu'il avoit beaucoup d'envieux, & que lors que la Fortune eſt contraire, on ne trouve guére d'amis qui ayent aſſez de generoſité pour ſe declarer hautement. Il étoit le premier que le Duc de Medina-Celi eut mal-traité, & l'on ne croit pas qu'il eut ſervy d'exemple aux autres, ſans que

d'Eguya aigrît par des conseils violens, l'humeur naturellement douce & paisible du Premier Ministre: de sorte qu'il se détermina tout d'un coup à punir le Comte de la faute de plusieurs, & il fut plûtôt exilé pour n'être pas agreable à d'Eguya, & pour avoir trop de merite, que pour être ennemy du Duc. La Reine-Mere en eut une secrete joye, qu'elle ne put si bien cacher que l'on ne s'en apperçût évidemment. Le Comte avoit quitté son party dans le tems de Don Juan, & l'on sçait qu'il luy avoit des obligations assez pressantes, pour avoir dû en user autrement: car s'il avoit voulu profiter de sa fortune, elle l'auroit preferé à Valenzuela, pour luy faire part de ses affaires. Il avoit pour le moins autant de bonnes

qualitez que luy, & une naissance fort élevée : mais il negligea en jeune homme, les avances que la Reine luy fit là-dessus. Une personne qui le sçavoit de luy-même, m'a raconté que le Pere Nitard étoit à peine sorty d'Espagne, qu'elle jetta les yeux sur luy pour l'honorer de sa confidence. Un jour de S. Isidore, Patron de Madrid, & auquel on fait une Course de Taureaux aux dépens de la Ville, la Reine-Mere demanda au Comte s'il combatroit les Taureaux. Il luy dit que non, à moins que Sa Majesté ne luy ordonnât. Non,
„ reprit-elle, je ne vous l'ordon-
„ neray point : mais n'y a-t-il
„ pas quelque Dame qui vous
„ l'ait déja ordonné ? S'il y en
„ avoit quelqu'une, luy dit-il,
„ Vôtre Majesté peut bien croi-

re que je ne manquerois pas « de luy donner cette preuve de « mon obeïssance. La Reine s'é-« cria deux fois : Jesus, Jesus, « Comte? vous exposeriez ainsi « vôtre vie ? A quelques jours « de là, elle laissa tomber un papier qu'elle tenoit, comme il luy rendoit compte d'une affaire, dont elle l'avoit chargé : il le ramassa, mit un genoux en terre, & le luy presenta. Vous croyez peut-estre, dit la Reine, que c'est un papier important ? Je veux que vous en jugiez. Ouvrez-le; le Comte y lût ces mots.

Estoy toda la noche despierta sola, triste, y deseando : mis penas son martirios; mis martirios son gustos. C'est à dire; *Je passe toute la nuit sans dormir, seule, triste, & formant des desirs : mes peines sont un martyre, mais un martyre où je prens*

plaisir. Le Comte lût ces parolles d'un air si froid, que la Reine qui l'examinoit, luy arracha tout d'un coup ce Papier, & luy dit : Allez, vous devez dire, *Domine non sum dignus*. Le Comte vit bien sa faute, & tâcha de la reparer; mais il fit encore plus mal. La Reine-Mere ne douta point qu'il n'eût quelque attachemẽt, & qu'il ne le preferât à sa fortune ; elle s'informa de sa conduite, & elle sçût qu'il aimoit éperdûment la Duchesse de Monteleon. C'étoit une jeune veuve fort agreable : elle luy fit défendre de venir à la Cour. La Duchesse de Terra-Nova, qui étoit sa Mere, s'en offença extremément ; & ce fut le sujet qui l'obligea de se détacher des interêts de la Reine-Mere, & de s'attacher à ceux de Don Juan.

Cependant la Reine demeura outrée de dépit, du procedé du Comte de Monterey. De sorte que passant de l'amitié à la haine, elle luy donna pendant le reste de sa Regence toutes les mortifications, dont elle pût s'aviser.

Tout le monde s'éleva contre l'Amirante de Castille ; & l'on ne l'appelloit plus que le faux frere & le faux amy. Il voulut là-dessus établir pour constant, qu'il n'avoit jamais eu la pensée de rien declarer : mais que le Roy l'ayant envoyé querir, il luy avoit dit que s'il parloit de bonne foy, il luy pardonneroit; qu'au contraire, s'il cherchoit à s'excuser, il étoit perdu ; qu'il sçavoit tout ce qui se passoit jusqu'à la moindre circonstance; que l'aveu qu'il luy en deman-

doit, étoit plûtôt pour connoître son cœur, que pour en tirer de nouvelles lumieres ; que lorsqu'il avoit voulu nier, le Roy l'avoit presſé plus fortement, & que là-deſſus il étoit demeuré d'accord de ce qui le regardoit perſonnellement : mais qu'il avoit évité autant qu'il luy avoit été poſſible de parler de ſes amis. A la verité, ſoit qu'il eut excusé le Prince de Stillano, ou qu'on le comptât pour peu de choſe dans cette Troupe, le Premier Miniſtre ne luy fit point reſſentir les effets de ſa colere. Il eſt conſtant auſſi, que la punition avoit prévenu la faute ; & qu'ayant déja perdu ſa Charge de Preſident du Conſeil de Flandres, dont le Comte de Monterey avoit été pourvû, il y avoit une eſpece de juſtice de le laiſſer vivre en repos. L'exil

L'éxil du Comte de Monterey effraya si fort le Duc de Pastrane son Beau-frere, qu'il ne songea plus qu'à se tirer d'intrigue ; il marcha sur les pas de l'Amirante, c'est-à-dire qu'il declara promptement tout ce qu'il sçavoit de cette Affaire, afin de mieux persuader de sa bonne foy & de son repentir. Le Secretaire Vibanco, auquel il s'en étoit ouvert, l'avoit déja décelé ; mais enfin, il revint encore assez vîte pour être écouté favorablement ; ces deux freres qui avoient pris party dans la cabale, l'imiterent lorsqu'il s'attacha au Duc de Medina-Celi, & il parût qu'ils embrassoient ses interêts avec plus de zele que ses meilleurs & ses plus anciens Amis ; cependant, le Duc de Pastrane

& ses freres, ne laissoient pas d'avoir quelque sorte de peine qu'on les regardât dans le monde comme des personnes timides, qui n'avoient parlé que par foiblesse & par legereté: cette raison les engagea de chercher toutes sortes de moyens pour faire croire qu'ils n'avoient rien dit au Roy: mais qu'ayant par mal-heur cõmuniqué leurs desseins à Vibanco, celuy-cy s'étoit prévalu de cette confidence pour en faire sa cour; que le Roy l'ayant pour témoin contre eux, les avoit menacés, & n'avoit attaché leur pardõ qu'à leur sincerité; qu'ils n'en avoiẽt pû manquer dans une occasion où ils se perdoient sans sauver personne; & que sans ces fâcheuses circonstances, ils n'auroient jamais été capables de

manquer à leurs amis. On les écouta, sans ajoûter aucune foy à leurs paroles, & plusieurs de leurs Amis leur reprocherent fort franchement d'avoir eu si peu de courage & de fermeté.

Peut-être que le Duc de Veraguas auroit été traité comme le Prince de Stillano, & que la perte de sa Vice-Royauté luy auroit tenu lieu de la punition que l'on pretendoit qu'il avoit meritée, en se mettant dans un party contraire au premier Ministre : mais comme il ne souffroit qu'impatiemmēt sa revocation, & qu'il continuoit à demander justice ; qu'il rēplissoit ses requêtes de plaintes, & qu'il en faisoit hautement contre le Duc de Medina-Celi ; que d'ailleurs il supplioit le Roy de luy donner des Juges

devant lesquels il pût justifier sa conduite à l'égard de la condamnation du Moine relaps, & bandy; on le renvoya enfin au Conseil d'Arragon; il y demanda son rétablissement comme une chose incontestable, & il poursuivoit son Affaire avec la derniere chaleur, lorsqu'il reçut un Ordre le troisiéme de Février de se retirer dans ses Terres en Andalousie. Il demanda la liberté d'aller dans un autre lieu, parce que la Peste étoit violemment dans cette Province: on le luy refusa, & il eut seulement huit jours pour partir. On peut dire que ce ne fut que la mauvaise Fortune du Duc de Veraguas, qui luy procura tous les chagrins qu'il reçût à l'égard de sa Vice-Royauté: car il est constant, que si l'on

s'étoit fait une loy de traiter ainsi tous ceux qui manquoient, il y auroit eu bien des gens punis, ausquels on ne songeoit que pour les gratifier ; mais l'esprit du Roy étoit si prevenu contre luy, qu'un soir que la jeune Reine luy demanda s'il étoit vray que le Duc de Veraguas fut exilé, il répondit *qu'oüy, & que l'on traiteroit de même tous ceux qui parleroient mal à propos.* Il n'en fallut pas davantage pour faire connoître à la Reine les dispositions du Roy ; & comme elle étoit fort prudente, elle changea aussi-tôt de discours.

On s'appercevoit bien à la Cour, que le Duc de Medina-Celi & Don Geronimo d'Eguya, étoient opposés en toutes choses à la Reyne-Mere ; mais

on n'en sçavoit pas positivement le sujet. Un jour que la Marquise de Mortare vint nous voir, nous luy en parlâmes ; & comme elle en étoit pleinement informée, & qu'elle se défioit moins de nous que des Espagnols, parce que nous n'avions point d'interêts à prendre dans cette Affaire, elle nous apprit que quelque tems avant le Voyage du Roy à l'Escurial, d'Eguya étant venu de sa part trouver la Reyne-Mere, pour luy montrer une Lettre que le Marquis de Liche Ambassadeur à Rome, avoit écrite au Roy ; lorsqu'il fut entré dans le Cabinet de la Reyne, il chercha inutilement dans son Porte-lettre ; celle-là n'y étoit point, il se souvint qu'il l'avoit enfermée dans son Ecritoire ; com-

me il y avoit d'autres Papiers qu'il ne vouloit pas que l'on vît, il n'y voulut envoyer qu'un petit Page à luy, qui ne sçavoit pas encore lire ; le petit Page prit la premiere Lettre qu'il y trouva, & l'enveloppa dans une feüille de papier blanc, ainsi qu'il le voyoit faire tous les jours à son Maître quand il portoit les Expeditions au Roy.

Don Geronimo d'Eguya étoit resté auprés de la Reine-Mere ; & lorsqu'il eut la Lettre, sans l'ôter du papier, il la luy presenta. La nuit s'approchoit, & la Reine s'avança dans l'embrasure d'une fenêtre, pour la lire plus commodément ; elle fut bien étonnée de reconnoître non pas le caractere du Marquis de Liche, mais celuy de Dona Lucinda Bucados (dont la Maison est

de Barcelonne) une de ses Filles d'Honneur, qui étoit tres-jolie, & dont d'Eguya étoit fort amoureux. Elle luy écrivoit avec beaucoup de liberté, & elle luy marquoit qu'il ne falloit pas apprehender que la Reine sa Maîtresse censurât leurs amours; elle luy en disoit des raisons hardies & tres-offençantes pour la Reine. Aprés avoir tout lû, elle eut la force de cacher sa colere; & mettant la Lettre dans sa poche, elle se contenta de dire à d'Eguya, qu'il falloit qu'elle entretint le Roy sur ce que l'Ambassadeur luy écrivoit. Dés qu'il fut retiré, elle fit venir Dona Lucinda; & aprés luy avoir reproché son ingratitude & son impudence, dont elle la convainquit par sa propre Lettre, elle la fit enfermer secrete-

ment dans une petite Chambre bien grillée, dont elle avoit la clef. La jeune Lucinda couchoit en ce lieu sur une grosse natte; elle n'avoit que du pain & de l'eau, & la Reine-Mere luy faisoit donner tres-souvent la discipline. On disoit à tous ceux qui s'informoient de ses nouvelles, qu'elle avoit la petite verolle; que la Reine l'avoit fait sortir de chez elle, & qu'elle étoit fort malade.

Don Geronimo d'Eguya le crût, & pensa se desesperer pendant deux jours: mais ayant ouvert son Ecritoire pour y prendre quelque chose, il fut bien surpris d'y voir la Lettre du Marquis de Liche, qu'il croyoit avoir laissée entre les mains de la Reine. Il chercha aussi-tôt celle de Dona Lucinda; & ne la

trouvant point, il ne douta plus de son mal-heur. Il courut sur le champ chez la Reine-Mere, il se jetta à ses pieds, il la conjura de pardonner à Lucinda, de considerer sa jeunesse, sa naissance, & la tres-humble & tres-instante priere qu'il luy faisoit pour elle : mais il trouva la Reine inflexible. Voyant enfin qu'il ne la pouvoit toucher, il luy dit dans son desespoir, qu'il sçavoit un moïen de se vanger. Elle luy demãda ce que c'étoit; il dit qu'il empêcheroit Valenzuela de revenir, & qu'elle ne le verroit jamais. La Reine fort en colere luy repliqua, qu'elle voyoit sa mauvaise volonté, sans en craindre les effets. Qu'il y avoit long-tems qu'elle avoit perdu Valenzuela : que c'étoit à la verité un de ses meilleurs Serviteurs ; mais qu'-

elle étoit accoûtumée à son absence. A quoy elle ajoûta ces parolles en le regardant fixement. *Je vous conseille en effet de l'empécher de revenir : car s'il sçavoit qu'un homme comme vous eût osé me déplaire, il le mangeroit comme un Lion mange une Chèvre.*

D'Eguya outré de douleur, saisit la premiere occasion favorable, & parla au Roy contre Valenzuela ; il luy representa, « que c'étoit un homme hardy « & intriguant ; que si la Reine « l'avoit auprés d'elle, ils feroiẽt « des brigues ensemble, dans lesquelles ils feroient entrer tous « les mécontens & les esprits re- « belles ; que par ce moyen on « troubleroit le repos dont il « joüissoit ; que la Reine-Mere « regretoit toûjours le tems & « l'autorité de la Regence ; qu'il «

„ étoit dangereux de souffrir „ dans ses bonnes graces des „ gens qui eussent été ses Creatures de longue main ; en un mot, il tourna si bien l'esprit du Roy, qu'il luy dit d'expedier un Ordre tel qu'il le jugeroit à propos, pour empêcher le rétour de l'Infortuné Valenzuela. D'Eguya n'y perdit pas un moment ; l'Ordre portoit, que si on le trouvoit sur Mer revenant en Espagne, on le fit débarquer du Vaisseau où il seroit, & rembarquer dans celuy qui portoit l'Ordre, pour être mené à Cartagene dãs les Indes Occidentales. La Reine-Mere de son côté, fit partir secretemẽt Dona Lucinda, avec ordre de l'embarquer à la Corugna, & de la mener en Flandres, où elle avoit mandé au Prince Alexandre de Parme de la faire

enfermer dans un Convent: mais Don Geronimo d'Eguya ayant trouvé les moyens d'être informé de tout ce qui se passoit, envoya à la Corugna un Ordre du Premier Ministre, pour ramener Dona Lucinda à Madrid chez une de ses Parentes, qui vouloit bien s'en charger.

Le Duc de Medina-Celi avoit embrassé avec chaleur les interêts de d'Eguya dans cette occasion. L'Affaire se passa à la Cour sans bruit & sans éclat : La Reine-Mere n'en parla point, à cause que s'il avoit fallu montrer la Lettre de Lucinda, elle étoit trop hardie & trop contraire au respect qu'elle luy devoit ; & d'ailleurs d'Eguya n'en dit rien, parce qu'étant Secretaire d'Etat, & dans l'obligation de garder la gravité Espagnolle, il ne vouloit

pas faire éclater ses foiblesses amoureuses.

D'Eguya étant cause de la mes-intelligence qui étoit entre la Reine-Mere & le Duc de Medina-Celi, il ne songeoit qu'à l'augmenter; & pour y parvenir, il disoit soigneusement au Duc tout ce qu'il pouvoit apprendre des sentimens & du chagrin de cette Princesse; ce qu'il luy rapportoit, aigrissoit encore davantage l'esprit du Premier Ministre, & cela faisoit qu'il ne la ménageoit plus; il consideroit qu'il possedoit les bonnes graces du Roy, & que le Pere Confesseur & d'Eguya, qui avoit lieu de l'entretenir encore plus souvent que luy, le confirmoient dans les dispositions favorables où il étoit pour le Duc. Le Triumvirat commença en mê-

me tems à jetter des Semences de des-union entre le Roy & la Reine-Mere ; Personne n'osoit dire au Roy les raisons qui les faisoient agir si vivement ; on voyoit de quelle maniere le Premier Ministre avoit traité ceux qui n'étoient pas dans ses interêts ; on ne vouloit point s'attirer sa colere. Les Grands Officiers de la Maison du Roy paroissoient dans une dépendance extraordinaire ; les Gentilshommes de la Chambre, qui servent chacun leur jour, n'avoient pas une soûmission moins aveugle pour le Favory ; & ceux qui auroient été assez sinceres pour parler, venant à considerer le tort qu'ils se feroient, laissoient le soin à quelque autre plus zelé & moins politique d'en avertir le Roy : de sorte que le

Duc de Medina-celi, d'Eguya & le Confesseur, ayant le champ libre, luy donnoient toutes les impressions qu'ils vouloient contre la Reine-Mere; ils y ajoûtoient, que rien au monde ne pourroit effacer dans son esprit les peines & les mauvais traitemens qu'elle avoit reçûs pendant que Don Juan gouvernoit; qu'encore qu'elle eut lieu de croire que ce Ministre agissoit seul dans les mauvais procedez qu'il avoit eus avec elle, il ne laissoit pas d'être vray que tout se faisoit au nom & sous l'autorité du Roy; qu'ainsi elle n'oublieroit point, qu'il avoit appuyé la persecution qu'elle avoit soufferte, & qu'il devoit se souvenir qu'il ne falloit jamais donner sa confiance à un ennemy

reconcilié. Le bon Naturel du Roy, & l'amitié qu'il avoit pour la Reine sa Mere, l'empêchoit d'entrer absolument dans les pernicieux conseils qu'on luy donnoit: cependant, il ne s'en éloignoit pas assez pour garantir son esprit de certaines impressions qui le rendoient soupçonneux, & par consequent froid & reservé à l'égard de la Reine sa Mere; elle s'en apperçut sans peine, & elle étoit bien informée de tout ce qui se passoit; mais soit qu'elle jugeât qu'il n'étoit pas encore tems de travailler à détruire ses ennemis, ou qu'elle eut d'autres raisons pour ne le pas entreprendre, elle ne s'en donna aucun mouvement; & peu aprés elle ne sortit plus de chez elle, que pour aller rendre des visites de

bien-ſeance au Roy & à la Reine.

Le Premier Miniſtre, le Pere Confeſſeur, & d'Eguya, s'applaudirent fort d'avoir éloigné la Reine-Mere des Affaires; mais craignant que la jeune Reine ne luy devint utile dans cette conjoncture, ils trouverent à propos de luy rendre la Reine ſa belle-Mere ſuſpecte; ils prirent pour cela un chemin aſſez détourné, mais qui n'en alloit pas moins au but: c'eſt à dire, qu'ils commencerent d'aigrir l'eſprit du Roy ſur la conduite de la Reine, dans laquelle on luy faiſoit remarquer beaucoup de petites choſes, qu'on luy interpretoit avec d'autant plus de malignité, qu'agiſſant ſans myſtere, comme font toutes les perſonnes qui ont le cœur droit, elle ne

gênoit pas son naturel.

Quelquefois le Roy luy en témoignoit du chagrin, ce qui l'affligeoit beaucoup: mais pendant qu'elle cherchoit à découvrir ceux qui luy rendoient de mauvais offices, les Confidens du Duc luy faisoient entendre, que tout cela venoit de la Reine-Mere, qui l'a voyant sans enfans, tâchoit de rendre le Roy indifferent pour elle, afin de parvenir à ce qu'elle avoit tant desiré, qui étoit de voir l'Archiduchesse Reine d'Espagne. La jeune Reine trouvoit des apparences de verité à tout ce qu'on luy disoit, & elle en tomboit dans un abbatement digne de pitié. Une autre peine se joignoit à celle-cy, & contribuoit à l'augmenter; c'étoit le peu de credit qu'elle avoit pour faire réüssir tout ce

qu'elle entreprenoit.

Car encore que le Premier Ministre luy eut promis d'être toûjours attaché à elle, & qu'elle eut accepté la Duchesse d'Alburquerque, il ne paroissoit pas qu'il en eut de la reconnoissance, & il ne la ménageoit en aucun rencontre. Elle demandoit inutilement des graces au Roy, & le Roy y consentoit aussi inutilement; à peine en parloit-il au Duc, que le Duc le détournoit de faire ce que la Reine souhaitoit: de maniere qu'il suffisoit qu'elle voulut quelque chose pour être asseurée de perdre le fruit de ses prieres. La Reine qui avoit beaucoup d'esprit & de penetration, & qui connoissoit tres-bien les obstacles que le Premier Ministre apportoit à son contentement, ne pouvoit s'empê-

cher d'en parler au Roy d'une maniere forte & pressante, qui luy marquoit un peu sa foiblesse pour le Premier Ministre, & elle y ajoûtoit quelquefois le détail du desordre qui se trouvoit dans les Affaires par la negligence du Duc. Le Roy rendoit compte à d'Eguya de tout ce que luy disoit la Reine : d'Eguya en faisoit sa cour auprés du Duc, & cela faisoit encore naître de nouveaux sujets de plaintes de part & d'autre. La jeune Reine par cette voïe, achevoit de perdre le peu d'accez qu'elle avoit auprés du Premier Ministre, & elle ne sçavoit quelquefois quelles mesures elle devoit prendre pour affermir son autorité.

La Reine cherchant ce qui pouvoit éloigner le Duc de Medina-Celi de luy rendre la dé-

ference qu'il luy devoit par tant de raisons; & le Duc étant averty que le ressentiment de la Reine augmentoit de jour en jour contre luy, il se servit du Confesseur du Marquis d'Astorgas, pour faire dire à celuy de la Reine qu'elle jugeoit mal de ses intentions; qu'il seroit toûjours disposé à luy donner des marques de son respect & de sa fidelité; mais qu'il luy étoit fâcheux & bien desagréable, de voir qu'elle témoignoit des bontez particulieres aux personnes qui luy étoient directement opposées, entre lesquelles il comptoit la Marquise de Liche, la Comtesse de Monterey, la Princesse de Stillano, la Duchesse d'Ossone, la Marquise de los Velez, la Duchesse de l'Infantado, &

quelques autres ; que si elle vouloit éloigner ces Dames, ou tout au moins n'avoir pas pour elles des distinctions si évidentes, il en auroit une veritable reconnoissance, & qu'il n'ômettroit rien pour en donner des preuves à Sa Majesté. Il ajoûta que sans regarder même en celà ses interêts particuliers, il étoit obligé de la faire avertir, comme son Serviteur, que ce n'étoit pas l'usage en Espagne, que les Dames eussent tant d'accez dans l'Appartement de la Reine, & que d'ordinaire elles n'y étoient introduites que par la Camarera Mayor. La Reine écouta les conseils qu'on luy donnoit de la part du Premier Ministre sans les vouloir suivre, parce qu'elle penetra qu'il vouloit l'assujettir entierement à

la Ducheſſe d'Alburquerque, comme elle l'avoit été à la Ducheſſe de Terra-Nova.

Elle ſçavoit que dans les differens qu'il avoit eus avec la Reine-Mere, la Camarera Mayor s'étoit declarée pour luy, qu'elle prenoit ſes interêts avec plus de chaleur que les ſiens propres, & qu'elle avoit oublié tout ce que la Reine-Mere avoit fait pour la placer au Palais. La jeune Reine n'avoit pas envie de ſe remettre dans l'eſclavage dont elle s'étoit tirée avec tant de peine : ainſi elle ſe contenta d'examiner les motifs qui faiſoient joüer tant de reſſorts, ſans en vouloir être la victime.

Le Duc avoit un ſi preſſant deſir de poſſeder ſeul l'eſprit de ſon Maître, qu'il n'épargnoit en aucune maniere les perſonnes

personnes qui pouvoient luy être agréable ; & il ajoûtoit un certain air de sincerité, quand il en parloit mal, qui aidoit à persuader le Roy, qu'il n'avoit point de vûës particulieres : ses parens & ses amis même n'avoient pas plus de privileges que les indifferens. On se fioit au Duc, parce qu'il avoit toûjours été honête-homme : mais il faut avoir un grand fond de vertu pour ne se pas corrompre, lorsqu'on devient Favory. Celuy-cy dépeignoit au Roy tous ceux qui approchoient de sa Personne, comme des ennemis secrets & des Espions domestiques, qui n'avoient point de zele ni d'affection pour luy ; & ces impressions menoient si loin l'esprit de ce jeune Prince, qu'il n'en pouvoit presque revenir.

Le Duc ne rendoit pas ſeulement de mauvais Offices aux Gens de la Maiſon du Roy, il répandoit ſa bille ſur tous ceux qui pouvoient entretenir quelque intelligence entre la Reine & la Reine-Mere. Il ſe perſuada que l'Ambaſſadeur de France & ſa Femme y contribuoient de tout leur pouvoir: il les prit l'un & l'autre en averſion, & il en parloit toûjours au Roy d'une maniere fort deſobligeãte; il leur ſupoſoit mêmedes démarches qu'ils n'avoient jamais faites. Le Roy s'en chagrina à tel point, qu'il ne pût s'empêcher de dire un jour à la Reine en parlant du Marquis de Villars, qu'il revoltoit toute ſa « Cour, & qu'il choiſiroit plûtôt « d'avoir une guerre ouverte « avec la France, qu'une Am- «

baſſadeur comme luy dans Madrid. Il ajoûta de certains termes d'averſion pour l'Ambaſſadrice, qui témoignoient aſſez les ſentimens qu'il avoit pour elle; quoy que l'on puiſſe dire que ni elle ni ſon Mary ne les meritoient en rien. Mais ce qui avoit irrité le Premier Miniſtre contre eux, c'eſt qu'il étoit tres-bien informé que le Prince de Stillano, le Comte de Monterey, le Duc de Veraguas, l'Amirante de Caſtille, & quelques autres l'avoient vû ſecretement, & luy avoient communiqué leur deſſein contre luy, pour qu'il contribuât à le faire appuyer par la Reine. Ce qui eſt de vray, c'eſt qu'encore que l'Ambaſſadeur les eût écouté, ce n'étoit pas une conſequence qu'il les eut ſecondé. On dit

même qu'il leur declara qu'il ne pouvoit se mêler de cette affaire; & il y avoit beaucoup d'apparence, parce que rien ne devoit faire souhaiter à l'Ambassadeur le changement d'un autre Ministre, & que la capacité du Duc n'étoit pas si étenduë, que l'on dût en avoir de la peine à la Cour de France.

Pendant que celle de Madrid étoit agitée de toutes les intrigues dont je viens de parler, le Peuple cõtinuoit de crier & de se plaindre de ses souffrances, parce que l'on n'y remedioit point; il y avoit déja un an que le Duc de Medina-Celi étoit Premier Ministre, & que l'on avoit esperé qu'il prendroit des soins utiles, pour une chose aussi pressante que l'étoit le soulagement des Peuples: mais il l'avoit telle-

ment oublié, que tout en alloit encore plus mal, parce qu'il n'est guére de maux qui n'empirent lors qu'on les neglige. Le rabais de la Monnoye de cuivre avoit causé un grand desordre; on auroit pû le faire utilement: mais on s'y prit d'une maniere qui devint tres-nuisible; car les especes d'Or & d'Argent étant aussi reduites à la moitié de leur juste valeur, les Etrangers s'en prévalurent si à propos, qu'ils en firent sortir du Royaume pour des sommes immences. D'ailleurs les laines de Segovie, dont on fait un tres-bon commerce, & qui raportent beaucoup, augmenterent de prix à proportion du rabais de la Monnoye; l'on n'en voulut plus acheter à moins que l'on n'en diminuât la valeur; & les choses

étant en cet état, le décry de la Monnoye vint, qui acheva de tout ruiner. Il y en avoit pour seize millions d'écus. Le Roy ne les retira point, bien qu'il eut promis par son Edit, de payer la valeur de métail à ceux qu'il l'aporteroient aux Bureaux préposez pour le recevoir. Ce fut un argent absolument hors du commerce, & il seroit difficile d'exprimer le tort que les Banquiers, les Marchans, les Fermiers du Roy, & presque tous les Particuliers souffrirent par ce décry. Les Etrangers furent les seuls qui profiterent du malheur general de l'Espagne; ils acheterent pour tres-peu de cette Monnoye de Cuivre mélée d'un alliage d'Argent assez fort; & ils l'envoyerent à Gesne, en Portugal, & ailleurs. On sçavoit le prejudice que le Royau-

me en recevoit ; l'on s'assembla plusieurs fois, afin de trouver des expediens pour le faire cesser ; il y eut même quelques gens d'affaire qui offrirent de traiter de tout, & de separer l'argent du cuivre, & j'ay déja dit que l'on choisit Don Philippo Vinzani ; il n'auroit pas eu la preference sur les autres, sans le credit de Don Pedro d'Arragon. Cet homme luy devoit de grandes Sommes ; il avoit fait banqueroute une fois, & il étoit sur le point de la faire encore ; de sorte que l'on voulut bien le faire entrer dans un grand Traité, pour qu'il pût s'enrichir, & se mettre en état de payer ses debtes : mais ce projet n'eut pas de lieu, parce qu'on avoit déja fait sortir du Royaume une grande quantité

de Monnoye, & que la ſeparatiõ de l'alliage étoit fort difficile.

Toutes ces pertes furent cauſe que bien des Perſonnes d'une Naiſſance diſtinguée, ſe trouverent dans la neceſſité de vendre leur Vaiſſelle & leurs Pierreries. Il eſt vray qu'il y avoit tant de l'un & de l'autre à Madrid, que l'on ne pouvoit en manquer de long-tems. Ce qui faiſoit ſouffrir davantage divers Particuliers, c'eſt que les Rentes de l'Hôtel de Ville, qui de huit avoient été reduites à cinq pour cent, ne ſe payoient plus du tout, à cauſe que les Corrigidors & les Regidors, qui en adminiſtroient les deniers, étoient de ſi grands voleurs, qu'encore que la Ville fût affligée de Droits, de Taxes, & d'Entrées onereuſes, avant que ces Gens-là euſ-

ſent pillé autant qu'ils le vouloient, & qu'ils en euſſent mis quelque petite choſe dans les Coffres du Roy, il ne reſtoit plus rien de tant d'impôts ; & cependant on ne les levoit pour la plûpart, que ſous pretexte de ſatisfaire aux Rentes de l'Hôtel de Ville.

Mais comment auſſi auroit-on pû y mettre un bon ordre ? Il avoit été reglé, qu'il n'y auroit que quatre Regidors ; il y en avoit plus de cinquante, & leurs Charges valloient juſqu'à ſoixante mille écus. Il eſt certain qu'avant qu'ils fuſſent rembourſez de cette Somme, il falloit qu'ils fiſſent de grandes friponneries.

On envoya de Madrid un Ordre dans tous les Ports, pour publier des repreſailles en faveur

des Sujets du Roy d'Eſpagne, ſur les Vaiſſeaux de l'Electeur de Brandebourg. J'ay déja parlé du Vaiſſeau que les ſiens enleverent à ſa Majeſté Catholique : l'Electeur avoit donné trois mois pour le retirer ; on ne fut pas en état de le faire, les Ambaſſadeurs d'Angleterre & de Hollande travaillerent à faire quelque accommodement ſans y pouvoir reüſſir, parce que l'Electeur déclara qu'il vouloit être payé de huit cent mille écus qui luy étoient dûs, & qu'il ne rendroit rien qu'à cette condition. On aima donc mieux luy laiſſer ſa priſe; & pour ſauver l'honneur de l'Eſpagne, les Miniſtres dirent que le Roy vouloit avant toutes choſes, que ſon Vaiſſeau luy fut reſtitué, & qu'il avoit refuſé d'entendre

aucune propoſition, juſqu'à ce que celle-là fut executée.

La Reine-Mere, qui ſortoit peu, & qui menoit une vie aſſez mélancolique chez elle, donna à dîner à la jeune Reine un jour que le Roy étoit allé à la Chaſſe. Elles s'enfermerẽt dans le grãd Cabinet de la Reine-Mere, & elle conta à la Marquiſe de Mortare, qui nous le dit enſuite; qu'auſſi-tôt que la Reine & Elle ſe trouverent en liberté, elles ſe prirent à pleurer, & s'embraſſerent fort tendrement. La Reine-Mere ſe plaignit, que la « Reine ſa Belle-Fille luy eût « ôté les bonnes graces du Roy; « qu'il étoit dans un éloigne- « ment pour elle auſſi grand, que « ſi Don Juan l'avoit encore « gouverné; qu'elle n'ignoroit « pas que le Duc de Medina- «

„ Celi, d'Eguya & le Confesseur,
„ ne luy rendissent tous les mau-
„ vais Offices qu'ils pouvoient ;
„ que si elle n'avoit eu qu'eux
„ à combattre, elle auroit entre-
„ pris de les détruire ; qu'elle en
„ seroit peut-être venuë à bout :
„ mais que lorsqu'elle avoit vû
„ la Reine à la tête du Party,
„ elle n'avoit pas eu le courage
„ de se deffendre ; & qu'encore
„ qu'elle sçût de bonne part,
„ qu'elle avoit promis de luy
„ faire toute la peine qu'elle
„ pourroit, elle vouloit bien luy
„ en parler, plûtôt pour se sou-
„ lager elle-même, que dans
„ l'esperance de changer ses dis-
„ positions. Helas ! Madame,
„ helas ! s'écria la jeune Reine
„ toute en larmes, pourquoy
„ ajoûtez-vous des soupçons si
„ outrageãs au mal que vous m'a-

vez fait? n'êtes-vous point con- «
tente d'avoir empoisonné ma «
conduite auprés du Roy, & de «
m'avoir attiré mille chagrins «
sensibles de sa part, sans m'in- «
sulter de la vôtre, & m'accuser «
de la chose du monde dont je «
suis la moins capable? A ses pa- «
rolles la Reine-Mere luy ten- «
dit les bras, & elles furent une assez grande espace de tems sans pouvoir rien dire, tant elles avoient le cœur serré : mais enfin, lorsqu'elles pûrent parler avec plus de sang froid, & qu'elles vinrent à examiner ce qu'on leur avoit dit de part & d'autre, elles connurent bien qu'on ne cherchoit qu'à les desunir, pour fortifier le Party qui leur étoit également contraire : elles se rendirent compte de toutes les mesures que l'on avoit

prises, de tous les faux rapports qu'on leur avoit faits, des personnes qui s'en étoient mélées, de celles qui devoient à l'avenir leur être suspectes, & elles resolurent de ne rien negliger pour détruire la caballe contraire. Elles demeurerent ensemble jusqu'à la nuit; & le lendemain cinquiéme de Février, le Connêtable de Castille donna au Roy & aux Reines une magnifique Collation, accompagnée de Musique. Le Nain du Roy, qui est la plus jolie Creature du monde, & que le Connêtable avoit ramené de son Gouvernement de Flandres, où il avoit succedé à Don Juan, dança une *Passa Cailla* avec une petite Fille que la Reine avoit prise, qui sortoit d'esclavage: Ils étoient vêtus l'un & l'autre à l'Indienne, tous char-

gez de plumes d'oiseaux de differentes couleurs, ils tenoiēt des petits tambours dont ils joüoient fort bien. Cette Fête fut suivie d'une autre chez Don Pedro d'Arragon, où la Reine dança devant le Roy, ce qui ne luy étoit peut-être jamais arrivé, bien qu'elle s'en acquitât avec une grace merveilleuse; Elle avoit appris exprés les Canaris & la Sarabande; de sorte que le Roy fut charmé de la voir si sçavante dans les dances Espagnolles, & il luy dit plusieurs fois en luy prenant les bras avec ses deux mains.

Mi Reina, mi Reina, eres la mas perfeta de todo el orbe, ce qui veut dire : *Ma Reine, ma Reine, vous êtes la plus parfaite personne du mōde*. La Reine-Mere luy envoya le soir une Montre toute gar-

nie de Diamans, avec une chaîne d'or admirablement bien travaillée; elle luy écrivit qu'elle souhaitoit que cette Montre ne luy marquât jamais que des heures heureuses & agreables. La Reine luy fit réponse, qu'elles seroient toûjours telles, si elle continuoit de l'aimer. Elle pria ensuite le Roy de luy dire quelque chose de tendre, pour le mander à la Reine-Mere dans son Billet; le Roy luy dit d'abord *no tengo que desir*; la Reine luy repartit: Quoy, Sire, Vous n'avez rien à dire à la Reine vôtre Mere? Je vous supplie de me charger d'un compliment qui luy fasse plaisir. Le Roy rêva assez long-tems, à ce qu'il manderoit, & puis il dit; *ponga os mi Reina, que io tengo buena salud*: c'est à dire, *mettez ma Reine, que je me porte bien.*

Le Roy envoya ordre au Prince Alexandre de Parme, Gouverneur des Païs-Bas, de faire une grande Reforme des Officiers de Guerre & de Justice. Il donna dans le même tems au Grand Prieur de Castille la Vice-Royauté de Navarre : le Comte de Fuensalida qui remplissoit ce poste, passa en Galice dont on le fit Vice-Roy. Le Neveu du Cardinal Portocarrero, nommé le Comte de Palma, eut le Gouvernement de Malaga & de la Côte de Grenade, à la place du Comte de Cifuentes ; & le Duc d'Hijar, Gendre de la Duchesse de Terra-Nova, obtint la Vice-Royauté d'Arragon. Cette Duchesse n'avoit point paru à la Cour, depuis qu'elle en étoit sortie avec tant de chagrin : mais son

Gendre ayant reçû cette nouvelle grace, elle se resolut enfin de venir voir la Reine le 10. de Février. Elle luy en avoit déja fait demander la permission, & la Reine répondit qu'elle la recevroit fort bien. La Duchesse étant entrée dans la Chambre de la Reine, parut d'abord un peu embarrassée ; elle s'excusa de n'être point venuë au Palais sur une longue suite d'incommoditez, & elle ajoûta : *J'avoüe à Vôtre Majesté, que je ne croyois pas pouvoir vivre, aprés le malheur d'être separée d'elle.* La Reine luy dit, qu'elle s'étoit informée de l'état de sa santé ; qu'il ne falloit point parler de ce qui l'avoit chagrinée : & en effet, elle passa à un autre discours. La Duchesse de Terra-Nova regardoit de tems en tems la Du-

cheſſe d'Alburquerque, comme ſi elle eut voulu la dévorer: & la Ducheſſe d'Alburquerque, qui n'avoit pas les yeux ni guére plus beaux ni guére plus doux qu'elle, la regardoit auſſi de travers, & elles ſe diſoient de moment en moment quelques parolles un peu aigres.

Un des Eſtaffiers de l'Ambaſſadeur de Veniſe ayant fait quelque inſolence, la Juſtice le fit arrêter: mais ce Miniſtre pretendant que c'étoit contre le Privilege des Ambaſſadeurs, il s'en plaignit au Duc de Medina-Celi, & il n'en reçût pas une réponſe favorable. Le chagrin qu'il en eut, l'obligea d'aller trouver les autres Ambaſſadeurs, qui demeurerent d'accord de repreſenter au Duc de Medina-Celi les conſequences

d'une telle action, par un Memoire conçû en termes tres-forts, qu'ils luy envoyerent tous en même tems. Le Premier Ministre le porta au Conseil d'Etat, qui aprés avoir meurement deliberé sur l'Affaire, fut d'avis que l'on mit promptement l'Estaffier en liberté; les Ambassadeurs avoient resolu, en cas qu'on leur refusât cette satisfaction, de faire forcer la prison pour l'en tirer.

Le Connêtable Colonne revint dans le mois de Février à Madrid; l'Affaire la plus importante qui l'y ramenoit, c'étoit l'envie de regler quelque chose avec sa femme, & de chercher les moyens de vivre l'un & l'autre en repos: le Mariage de son Fils avec la Fille du Duc de Medina-Celi, l'occu-

poit aussi beaucoup. La Reine étoit touchée des mal-heurs de la Connêtable; elle n'apprenoit qu'avec peine les mauvais traitemens qu'une personne de sa Qualité recevoit dans sa prison; elle se trouvoit même dans une particuliere obligation de la proteger, à cause de la parolle que le Duc avoit donnée à la Reine, & de la confiance que la Connêtable y avoit prise. Toutes ces raisons l'engagerent de charger son Confesseur d'agir fortement auprés du Connêtable, pour negocier quelque accommodement, soit qu'il l'a menât en Italie, ou qu'elle demeurât en Religion à Madrid, comme elle y avoit déja été. Mais l'esprit du Connêtable & celuy de sa femme étoient étrangement aigris; elle ressen-

toit jusqu'au vif l'indigne traitement qu'elle avoit reçû, & les sujets de chagrin qu'ils avoient l'un contre l'autre les empêchoient de consentir à ce qui auroit pû leur faire plaisir. Enfin, le Connêtable pressé de la part de la Reine, & conseillé par le Marquis de los Balbazez, proposa que sa femme se fit Religieuse, & qu'il se feroit Chevalier de Malte. Cela parut d'abord fort extraordinaire à tout le monde, & plus extraordinaire à la Connêtable qu'à personne : car asseurément elle n'en avoit aucune envie, & son esprit ne s'accommodoit pas tout à fait de trois Vœux, d'une austere Clôture, & d'une Regle severe. Cependant le Connêtable s'y opiniâtra d'une telle maniere, que tous les amis de la Connê-

table virent bien qu'il n'y avoit aucun moyen de tirer cette pauvre Dame du Château de Ségovie, qu'en l'obligeant de donner les mains à ce qu'il vouloit. Ainsi elle y consentit, & on la ramena à Madrid le 15. de Février 1681. où elle entra d'abord aux Religieuses de la Conception, de l'Ordre de San Jeronimo. Elle étoit si troublée de son mal-heur, qu'elle ne voulut voir que ses Enfans: elle leur dit, qu'elle s'estimoit la personne du monde la plus infortunée; qu'elle alloit faire une démarche qui pouvoit luy coûter tout le repos de sa vie; qu'elle en envisageoit les suites avec terreur: mais que cependant elle y étoit resoluë, puisqu'elle en avoit donné sa parolle. En effet, elle décendit dans

le Chœur, où tout étoit preparé pour la Ceremonie ; & elle prit l'Habit de Novice avec un dessein formé de mourir plûtôt que de faire jamais Profession ; elle portoit même des Juppes de brocard d'or & d'argent sous sa Robe de laine ; & aussi-tôt qu'elle n'étoit plus devant les Religieuses, elle jettoit son Voile, & se coëffoit à l'Espagnolle avec des Rubans de toutes couleurs. Il arrivoit quelquefois que l'on sonnoit une Observance à laquelle il falloit qu'elle allât : la Maîtresse des Novices venoit l'avertir ; elle reprenoit son froc & son voile par dessus ses rubans & ses cheveux épars ; cela faisoit un effet assez plaisant, & on n'auroit pû s'empêcher d'en rire, si d'ailleurs elle ne s'étoit pas attiré la compassion

ſion de toutes les perſonnes qui la connoiſſoient. Car enfin elle étoit dans une veritable neceſſité, manquant d'argent, fort mal nourrie, & encore plus mal logée. Un jour étant à la ſuite de la Reine, j'entray dans ce Convent là, & la Connêtable me mena dans ſa Chambre: j'y penſé géler de froid; elle étoit auſſi exaucée qu'un jeu de Paûme, & à proprement parler ce n'étoit qu'un grand Grenier. Le Connêtable fit venir une Diſpenſe de Rome pour avancer le tems de ſa Profeſſion; & de ſon côté, comme je l'ay déja dit, il devoit s'engager par des Vœux dans l'Ordre de Malte: mais il apprenoit tous les jours que ſa femme étoit dans le dernier éloignement d'être Religieuſe: enfin il en

perdit toute esperance ; le Marquis de los Balbazez, aussi bien que la Marquise, en étoient dans une affliction dont on se mocquoit dans le monde. Le Connêtable acheva le Mariage de son Fils aîsné avec la Fille du Duc de Medina-Celi, & il partit trois jours aprés pour retourner à Rome ; il emmena sa belle Fille & ses deux Fils ; pour la Connêtable, elle demeura dans le Convent, où elle traîna assez long-tems son habit de Religieuse, & en suite elle le quita.

Le Roy & la Reine allerent aux Jesuites à une Tragedie, où un jeune Ecolier qui faisoit le personnage d'une Furie, étant venu sur le Theâtre avec un flambeau allumé, il apperçût son Regent dans un coin, qui

ſervoit de Souffleur ; apparemment qu'il n'étoit pas content de luy : car il courut luy brûler la barbe & les cheveux, & il le pourſuivoit comme une vraye Furie. Il jouoit ſi bien ſon Perſonnage, que le Roy y prit beaucoup de plaiſir, & il dit qu'il faudroit recommencer cette Scene, & que c'étoit une des plus jolie. L'Ecolier le vouloit fort bien : mais le Regent, ni pas un autre du College, ne voulurent point s'y mettre. Le Carnaval approchoit ; il y eut Comedie au Palais les trois derniers jours ; & le 19. de Février, jour des Cendres, le Roy tint Chapelle, & il fit dire aux Ambaſſadeurs qu'il continuëroit d'en tenir chaque ſémaine, outre celles des Fêtes.

Cependant le Duc de Medi-

na-Celi s'appliquoit serieusement à trouver les moyens de mettre au Printems une Flote en Mer; il fit aussi trois Traitez avec les principaux Banquiers de Madrid, nommez Dominice Grillo, Francisco de Monserato, & Ambrosio Dionis. Le premier s'engagea de faire tenir en Flandres cent mille Piastres par mois; le second d'en faire tenir cinquante mille en Catalogne; & le troisiéme trente mille en Navarre. Mais que servoit de faire des Traitez? puisque l'on n'étoit point en état de fournir les fonds necessaires, & que l'on apprit même de Naples, d'où l'on attendoit quelque secours d'argent, que le Prince de Belvedere, & plusieurs des principaux Barons s'étoient re-

tirez dans leurs Terres, à cauſe des deſordres & des miſeres de cette Ville. Il arriva encore, que les Habitans de Trapan & de deux autres Villes de ce Royaume-là, s'étant ſoûlevez, ils tuerent leur Gouverneur & leurs Juges, & en même tems ils envoyerent demander du ſecours aux Turcs. Toutes ces nouvelles déplûrent fort à Madrid.

Il vint auſſi à la Cour un Député du Commerce de Seville, auquel je parlé. Il me dit que cette grande & ſuperbe Ville étoit reduite dans un état qui ſurprenoit tout le monde; qu'il ne luy reſtoit pas le quart de ſes Habitans; que les Impôts augmentoient tous les jours; & que cette Ville, qui étoit il y a cinquante ans une des plus riches

de l'Univers, ſe trouvoit pour lors preſque ſans reſſource, quoy que les Gallions y arrivent, & qu'il s'y faſſe un Commerce plus conſiderable qu'en aucun autre lieu de l'Eſpagne. On pouvoit par là tirer de juſtes conſequences de l'état des autres Villes de ce Royaume, puiſqu'il eſt vray que celle-là étoit ruïnée. Cette raiſon m'obligea de demander à un homme fort bien inſtruit de l'état des revenus du Roy d'Eſpagne, à quoy ils pouvoient aller; il me dit qu'ils montoient, en comptant l'argent que l'on apporte des Indes, à trente millions huit cens mille ducats, qui vallent monnoye de France un peu plus de ſoixante & quinze millions de livres: mais il faut remarquer que

le Roy ne touche pas même le tiers de cette Somme, le ſurplus étant engagé ou pillé ; & ſur ce tiers, il faut fournir aux Dépenſes du Palais, aux Penſions que le Roy donne, & au payement de ſes Armées. Il faut encore envoyer de tems en tems de groſſes ſommes à Milan, à Naples, à Meſſine, en Catalogne, & en Flandres : car les Vice-Roys & les Gouverneurs prennent un grand ſoin que le Roy ne retire rien de ces Royaumes & de ces Provinces-là ; ils en prennent tout le profit pour eux, & c'eſt ce qui fait que l'on manque bien ſouvent d'argent pour les choſes les plus neceſſaires dans la Maiſon du Roy : mais je ne laiſſe pas d'être perſuadée qu'il eſt plus riche que l'on ne me l'a dit : car

il n'y auroit pas d'apparence qu'il eût pû donner, comme il faisoit, des pensions si considerables, & tant de rations à un si grand nombre de personnes. Il est vray que ces liberalitez l'incommodoient à tel point, qu'au commencement de l'année 1681. toute la Livrée de son Ecurie ayant attendu leurs Gages & leurs Rations journalieres plus de deux ans, elle quitta en même jour les couleurs du Roy, & se mit à chercher condition : si bien que les Chevaux resterent sans être pensez, & sans qu'on leur donnât à manger. Cela parut d'autant moins extraordinaire, que la Table des Gentilshommes de la Chambre manqua absolument, quoy que ce soit la seule que le Roy entretienne.

Les Femmes qui ſervoient la Reine n'étoient pas mieux, & l'on ne pouvoit fournir au Palais l'argent neceſſaire aux moindres dépenſes. Cette extremité dura peu, & les choſes ſe rétablirent à l'ordinaire: mais ce que je trouvois de fort loüable, c'eſt que les Gens de Guerre, mal-gré cette miſere, demeuroient dans le Service, & qu'il y avoit bien des Officiers & des Regimens entiers, qui depuis trois ans n'avoient pas reçû la Montre de deux mois. Cela ne laiſſoit pas d'être cauſe que pluſieurs Places étoient dégarnies d'hommes, & en tres-mauvais état, particulierement du côté de l'Eſtremadure, où l'on devoit pourtant faire plus d'attention, à cauſe que les Portugais y conſer-

vent de tres-bons Poſtes.

Nous vîmes même à Madrid, les Gouverneurs de Saint Sebaſtien, de Bilbao, & de Fontarabie, qui vinrent repreſenter au Conſeil de Guerre que leurs Soldats mouroient de faim ; que les plus jeunes avoient deſerté ; qu'il ne reſtoit plus dans les Garniſons que les Vieillards & les Invalides, & que bien-tôt il n'y auroit plus ni des uns ni des autres, à moins qu'on ne leur donnât un prompt ſecours. On le leur promit ; ils s'en retournerent, & on les oublia avec un tres-grand nombre d'autres.

Ce qui eſt ſurprenant, & que l'on ne croira pas aiſément, c'eſt que dans cette Eſpagne ſi abîmée, du moins en apparence, la ſeule Flo:e des

Indes de l'année 1680. avoit rapporté trente millions d'or: mais de ces Sommes excessives, qui viennent tous les ans, il en faut ôter prés des deux tiers, que les Etrangers retirent pour les Marchandises qu'ils ont fournies; & l'on trouve encore le moyen de frauder le Roy du cinquiéme denier, que l'on est obligé de luy donner de tout l'argent qui vient des Indes. Il y a aussi une chose qui contribuë fort à laisser les Espagnols sans argent, c'est un nombre prodigieux de François & de Flamans qui les viennent servir, soit qu'ils travaillent à la culture des Terres, ou aux Bâtimens, ou aux choses les plus serviles, que les Dons Diegues & les Dons Rodriguez tiennent si fort au dessous d'eux,

ſoit par vanité ou par pareſſe; qu'ils aimeroient mieux mourir de faim que de ſe reſoudre à les faire. Les Etrangers ne ſont pas ſi delicats ; ils y viennent, & lorſqu'ils ont amaſsé quelque argent, ils ſe retirent en leur Païs, pendant qu'il en revient d'autres à leur place, qui s'employent aux mêmes choſes. L'on en compte juſqu'à quatre-vingt mille qui entrent & qui ſortent du Royaume de cette maniere : & il n'y en a point qui n'emporte chaque année ſept ou huit Piſtolles, & quelquefois plus. Il eſt aisé de voir que cela monte à une ſomme prodigieuſe.

Le Peuple continuoit de ſe plaindre & de crier : enfin, le Duc fatigué du grand travail qu'il avoit ſur les bras, & de ſes

plaintes continuelles, resolut de former une Junte pour mettre ordre aux Affaires, & tâcher de soulager la misere presente. Il jetta les yeux sur un homme tres-capable, nommé Don Lope de los Rios, dont la vertu & l'experience étoient reconnuës de tout le monde, & il avoit toûjours été dans les Charges de Police & de Finances. Il témoigna d'abord un grand zele; & ce zele ne se refroidit point dans son cœur: mais il ne se trouva pas assez fort, pour soûtenir seul tous les ennemis qu'il s'attiroit par une conduite severe & exacte. Plusieurs personnes, & même des Ministres interessez dans les Affaires, le traverserent indirectement, & par ce moyen l'on détruisoit tout ce qu'il n'é-

tabliſſoit qu'avec beaucoup de ſoins & de peine.

On fit le 23. de Février, un Acte particulier d'Inquiſition dans l'Egliſe des Dominiquains, où il y eut vingt perſonnes condamnez comme coupables de ſuperti ſſion, de Sorcellerie & de Judaïſme. Le Duc de Villa-Hermoſa, qui revenoit de Flandres, arriva en ce tems-là à Madrid; & le Duc d'Hijar en partit pour aller à Saragoſſe, prendre poſſeſſion de la Vice-Royauté d'Arragon. Deux jours aprés, qui étoit le 26. de Février, le Marquis de Mondejar fut fait Grand d'Eſpagne.

Le Duc d'Oſſone, qui commençoit à ſe laſſer de ne point faire l'exercice de ſa Charge, pria quelques-uns de ſes amis

de s'entre-mettre auprés du Roy, pour qu'il revint à la Cour ; & le Roy y consentit, pourvû qu'à l'avenir il fit mieux son devoir. L'on défendit au Comte de Poüar & au Comte de Montiel, d'entrer dans le Palais ; l'un & l'autre étoient amoureux de Doña Francisca d'Alcañiças, Fille d'Honneur de la Reine, & Niéce du Connêtable de Castille. Le Comte de Poüar étoit sous la fenêtre de sa Chambre, qui l'entretenoit avec les doigts, comme c'est l'usage en Espagne, & il luy faisoit une Histoire fort des-avantageuse du Comte de Montiel, qui étoit caché dans un coin, d'où il le voyoit & comprenoit tout : de sorte que venant au Comte de Poüar tout furieux, & la main à la

garde de son épée, il luy dit qu'il étoit un traître, & qu'il pouvoit remercier Dieu d'être dans le Palais. Le Comte de Poüar repartit froidement, qu'il alloit en sortir, dés qu'il auroit dit à Dona Francisca deux ou trois choses qui luy restoient à luy dire, & dont il pouvoit être témoin, parce qu'elles le regardoient. Le Comte de Montiel outré de colere, fut sur le point de tirer l'épée contre son Rival : le Duc d'Usseda, frere de Dona Francisca, étant passé avec le Comte d'Altamire, elle leur fit signe de s'approcher, & elle leur apprit aussi avec les doigts ce qui se passoit. Ces deux Seigneurs travaillerent à faire l'accommodement entre les Rivaux, & ils y réüssirent : mais

ce qui étoit arrivé ne pût demeurer si secret, que le Roy en ayant eu connoissance ne leur défendit le Palais.

Le Duc de Bejar partit pour aller servir en Flandres en qualité de Volontaire. C'étoit un homme de grande Naissance, fort riche & fort jeune ; il ne prit ce party, qu'à cause de quelque jalousie qu'il eut contre sa femme. Le Comte de Talara fut pourvû de la Charge d'Alcade des Forêts, vacante par la mort du Marquis de la Garde ; & Don Francisco de Monserato obtint le tître de Marquis de Tamarit. Le Roy ordonna aussi, que l'on casseroit les Receveurs des Impositions qui se font sur les Provinces : ces Officiers étoient plus de mille, & leur suppression

devoit être d'une grande utilité pour Sa Majesté Catholique & pour ses Sujets.

Un Vaisseau qui venoit de las Honduras à Cadix, rapporta que la Flote étoit arrivée heureusement le quinze du mois de Septembre, & que les Marchands de Lima offroient trois cens mille écus au Roy, à condition que d'un an & demy l'on n'y envoyeroit des Gallions. Cependant le mauvais tems empêcha la Flote, qui étoit partie depuis peu de Cadix, de doubler le Cap de Saint Vincent, & l'on ne ressentit pas seulement sur Mer les mauvais effets de ces tempêtes; il y en avoit eu de si grandes dans tous les endroits de la Castille, que plusieurs Maisons furent abbatuës; &

les pluyes firent tellement enfler les Rivieres, que les chemins en étoient inondez, & les eaux emporterent presque tous les Ponts.

Ces mauvaises nouvelles furent suivies de prés par trois Couriers, dont le premier arriva le tréze de Mars de la part de l'Abbé Masserati Envoyé d'Espagne en Portugal. Il les dépêchoit, pour avertir que l'on avoit appris à Lisbonne, par un Vaisseau, que le Gouverneur de *Buenos-ayres* ayant ramassé beaucoup d'Indiens, il les avoit joints à sa Garnison; qu'il avoit surpris le 15. d'Aoust 1680. le Fort que les Portugais avoient commencé d'y élever dans l'Isle de Saint Gabriel; qu'il avoit emmené le Gouverneur prisonnier, &

taillé la Garnison en pieces; que le Prince Regent irrité, avoit fait assembler le Conseil d'Etat, où la Reine de Portugal étoit presente; que l'on avoit resolu de commander les Milices, & d'envoyer incessamment 400 Chevaux & quatre vieux Regimens dans l'Estremadure; qu'il faisoit travailler à des Magazins; & que le Rendez-vous etoit à Eluas; qu'ayant fait demander Audience au Prince Regent, il la luy avoit refusée; & que selon toutes les apparences, on auroit une Guerre à soûtenir. On s'attendoit à la Cour, que l'Envoyé de Portugal feroit ses plaintes: mais on demeura bien surpris qu'il ne parlât de rien, & l'on ne mit point en doute que ce silence ne presageât une surprise sur les Terres d'Espagne, pareille à

celle que le Gouverneur de Buenos-ayres avoit faites aux Indes sur celles des Portugais. Les Ministres trouverent à propos de prevenir ce coup : ils parlerent à l'Ambassadeur d'Angleterre, & le prierent de representer à l'Envoyé de Portugal, que le Roy d'Angleterre seroit obligé de prendre Party contre celuy qui romproit le premier une Paix dont il venoit d'être le Mediateur ; qu'il y avoit même des raisons plus particulieres, en ce que par la Ligue concluë entre le Roy son Maître & celuy d'Espagne, ils s'étoient mutuellement engagez de se declarer contre l'Ennemy de l'un des deux. Ce discours étant fait avec assez de chaleur, l'Envoyé de Portugal luy repartit qu'il reconnoissoit plûtôt en luy un Par-

tiſan de la Cour d'Eſpagne, qu'un Ambaſſadeur du Roy d'Angleterre, & qu'il ſçavoit fort bien qu'il parloit ſans ordre & de ſon chef. Cette réponſe fut ſuivie d'une proteſtation qu'il fit par écrit, que le Roy d'Angleterre ne pouvoit par aucune raiſon empêcher le Prince de Portugal d'uſer du Droit de Repreſaille, & de chercher contre les Eſpagnols la ſatisfaction de l'offenſe qu'il en avoit receuë.

Peu aprés, l'Envoyé de Portugal reçût Ordre du Prince Regent de demander Audience publique ſur ce ſujet, & il dit à Sa Majeſté Catholique qu'il en demandoit une entiere ſatisfaction, & que le Prince Regent ſouhaitoit que l'on mît les Priſonniers & le Gouverneur en liberté ; que l'on punit celuy de

Buenos-ayres ; que l'on rendit les Munitions & le Canon ; que si le Fort avoit été razé ; on le rétablit, ou que l'on en rendit la Place ; qu'en cas que les Prisonniers eussent été envoyez en Espagne, on les mît en liberté ; que l'on reçût dans le Fort de Saint Gabriel la Garnison que le Prince de Portugal y renvoyeroit ; que le Gouverneur de Buenos-ayres fut châtié, & que l'on fit réponse dans vingt jours, ou que l'on commenceroit les actes d'hostilité. Le Conseil s'assembla là-dessus ; on fut trois jours à deliberer ; on donna ordre de faire marcher des Troupes du côté le plus exposé ; & Don Antonio Pan-y-agua Mestre de Camp General, fut char-

406
tisa
un
gle
qu
ch
d'u
ec
ne
en
d'
&
g
c
t

Manifeste chez tous les Mi-
tres Etrangers, pour en fai-
part à leurs Maîtres. A pei-
le leur avoit-on donné,
l'on le renvoya querir pour
corriger quelque chose, &
is on le leur reporta. On fit
même tems courir le bruit,
e le Nonce par l'Ordre du
pe, avoit souhaité que l'on
voyât un Ambassadeur à
sbonne pour traiter d'un ac-
mmodement: mais c'étoit
a temperamment que l'on a-
oit trouvé, pour ne pas faire
clater les motifs qui enga-
eoient à cette démarche. Le
Nonce dit là-dessus hautement
qu'il ne s'en étoit point mélé,
& qu'il ne pouvoit avoir reçû
les Ordres de Rome sur une
Affaire si récente.

On fit partir pour cette Ambaſſade le Duc de Giovenazzo. Dés qu'il fut arrivé à Lisbonne, il vit le Prince Regent, qui luy nomma pour ſes Commiſſaires le Duc de Cadaval & le Marquis de Fronteyra. Il voulut d'abord ſe plaindre, & demander des ſatisfactions : mais on luy dit, que l'on étoit dans un eſprit tout opposé à ce qu'il pretendoit, & qu'il falloit faire les choſes conformément au Memoire que l'Envoyé de Portugal avoit preſenté à Madrid ; ou laiſſer aller cette Affaire comme on vouloit la mener. Apres quelques legeres conteſtations, il conſentit, & il dépêcha un [illegible]rrier à Madrid pour en in[illegible] la Cour. Alors les Mi-

niſtres le traiterent d'homme ſans jugement, qui avoit manqué de fidelité au Roy ; que toutes les regles de la prudence & du bon ſens étoient bleſſées dans ſa conduite & dans un accommodement ſi deſavantageux, & que ſon inſtruction ne luy donnoit aucun pouvoir. Toutes ces circonſtances de colere & de reſſentiment furent données à l'honneur de la Nation : mais malgré cela, on ne perdit pas un quart-d'heure à conclure l'Accommodement, & la Ratification fut envoyée en diligence au Duc de Giovenazzo.

L'argent continuoit d'être bien rare à Madrid ; & il eſt certain que pour fournir au Roy cent cinquante mille écus

pour aller à Aranjues, l'on eut la derniere peine à les trouver. L'Etiquette du Palais, dont j'ay déja parlé, marque qu'il faut dépenser cette Somme à ce petit Voyage ; & l'on est si exact à la suivre, que l'on n'y voudroit pas employer cent Pistolles de moins. Mais aprés que l'argent fut dans les Coffres du Roy, il se trouva que l'on devoit envoyer des Troupes du côté de Portugal, à cause de l'Affaire des Isles de Saint Gabriel. Le Duc de Medina-Celi en parla au Roy, & il luy proposa que dans cette occasion on prit de l'argent où l'on pourroit : mais il luy répondit promptement ; *Faites ce que vous voudrez, pourvû que l'on ne touche pas à ce qui est*

Conseil de la Croisade.

Le Pape Jule II. accorda en 1509. le Droit de la Cruzada aux Rois d'Espagne, pour faire la guerre aux Infideles; le revenu en est si considerable, que l'on en retire plusieus millions; & dans la même année la Reine Doña Juana & le Roy son Pere qui gouvernoit en son nom, formerent le Conseil de la Cruzada.

Le President porte le Titre de Commissaire General; c'est Don Henriquez de Benavides-y-Bazan, Patriarche des Indes, qui l'est à present. Il y entre deux Conseillers du Conseil de Castille, & deux Regens; l'un du Conseil d'Arragon, & l'autre de celuy des Indes; un Fiscal,

deux Treforiers, un Rapporteur, deux Greffiers, & trois Solliciteurs; Ce Confeil donne la permiffion de publier les Jubilez, & d'Imprimer des Livres: tous les Etats de Sa Majefté Catholique luy font foûmis, excepté ceux de Flandres, de Milan & de Naples, qui n'ont point voulu admettre fon Droit; ils jugent fans appel.

Confeil de Flandres.

PHILIPPE IV. en nomma le Prefident & les Confeillers en 1628. Ce Confeil eft Superieur à tous ceux qui font établis en Flandres: le Prince de Stillano en étoit le Prefident; mais le Comte de Monterey luy a été preferé; il n'y entre que trois Confeillers.

Conseil d'Aposento.

COMME le premier Etage que l'on éleve à toutes les Maisons qui sont bâties à Madrid appartient au Roy, & qu'il peut le loüer ou le vendre à moins que le Proprietaire ne le rachéte. Don Alonso onziéme du Nom forma en 1341. une Junte d'un President, qui se nomme Aposentador Mayor; de six Aposentadores d'exercice, parce qu'il y en a quelques autres qui y peuvent entrer s'ils sont Veterans; d'un Fiscal, d'un Secretaire, d'un Receveur, d'un Ecrivain, d'un Alguazil & d'un Portier: & cette Junte conserve les Droits de Sa Majesté; elle a soin aussi de loger les Officiers de la Maison du Roy.

Conseil de la Chambre de Castille.

LA Reine Doña Juana & Charle-Quint son Fils, créérent ce Conseil en 1518. Le President de Castille y préside, avec quatre Conseillers du même Conseil, trois Secretaires & un Rapporteur. Ils s'assemblent le Lundy & le Mercredy au soir de chaque Semaine, chez le President, & luy rendent compte de tous les Postes qui sont à remplir dans les deux Castilles.

Ils expedient les Remissions, & delivrent les Titres de Ducs, Marquis, Comtes, & Titulos de Villes : ils consultent aussi tous les Benefices qui sont à la presentation du Roy, par Concession Apostolique.

destiné pour Aranjuès. Il n'avoit pû y aller pendant l'Automne, parce que l'argent necessaire ne s'étoit pas trouvé prêt pour ce Voyage. Il le fit dans le commencement du mois d'Avril 1681. étant bien-aise de ne se point éloigner des Coûtumes établies par l'Etiquette du Palais. Philippe II. l'avoit soigneusement observée, & depuis luy les Roys d'Espagne la regardent comme une Loy. Tout y est marqué, les Processions, les Chasses, les Jours de Chapelle, le changement d'Appartemens; les Habits, les Promenades, les Voyages, les Presens que les Roys font à leurs Maîtresses, ce qu'elles doivent devenir quand ils cessent de les aimer: en un mot,

on y trouve depuis l'essentiel jusqu'aux moindres bagatelles. Le Roy demeura cinq Semaines à Aranjues : cette Maison Royalle n'est qu'à sept lieuës de Madrid. Il ne va dans toute l'année que là & à l'Escurial au mois d'Octobre : ce sont ses deux grands Voyages.

J'y fus avec ma Parente, prendre congé de la Reine, & recevoir ses Ordres. Elle eut la bonté de me promettre sa Protection pour une jeune Damoiselle que je laissois en Espagne, & qui m'étoit fort chere : elle me dit qu'elle la prendroit au nombre de ses Menines, & que je pouvois m'asseurer qu'elle portoit sa recommendation avec elle, puisqu'elle étoit Françoise. Elle

m'honora de son Portrait en émail, entouré de Diamans, & j'en ay regreté la perte sensiblement. Ce n'est pas icy le lieu de dire comment ce malheur m'arriva ; peut-être que j'écriray encore des Memoires d'une autre Cour où j'ay demeuré, & qui ne sont pas moins particuliers que ceux-cy : c'est là que j'auray lieu de parler du Portrait de cette aimable Reine.

Fin de la seconde Partie.

De l'Imprimerie de Jacques Langlois.

MAR 1 7 1977